

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

« Processus de rétablissement et attachement au lieu dans un contexte de cumul d'inondations :
perspective des résident.es d'un quartier socioéconomiquement défavorisé de Gatineau »

Mémoire – TSO6021

Département de travail social

Mémoire en vue de l'obtention du grade de maîtrise en travail social

Août 2024

© Ariane Hamel

SOMMAIRE

Dans la dernière décennie, le Québec a été touché par plusieurs épisodes d'inondations majeures. C'est le cas des communautés riveraines de Pointe-Gatineau, frappées par des inondations historiques en 2017, 2019 et 2023. Depuis, le départ d'une grande partie des riverains de ce quartier socioéconomiquement défavorisé et la destruction de plusieurs maisons laissent un grand vide. La présence de nombreux lots vacants amène de l'incertitude parmi les citoyen.nes qui sont resté.es, dans ce qui est considéré comme l'un des plus vieux quartiers de Gatineau (Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, 2021). Bien que ce domaine d'étude soit en émergence, on observe dans la littérature que l'attachement des individus à leur milieu suivant une ou des catastrophes exercerait une influence sur leur processus de rétablissement. Cette étude s'intéresse donc au processus de rétablissement d'individus provenant d'un quartier socioéconomiquement défavorisé qui ont vécu un cumul d'inondations, et au rôle de l'attachement au lieu dans ce processus.

Cette recherche mobilise le cadre de désorientation et de réorientation proposé par Cox et Perry (2011) pour expliquer le processus de rétablissement d'individus dans un lieu modifié par un désastre. L'attachement au lieu est conceptualisé en fonction des dimensions recensées par Raymond et ses collègues (2010) et du *sentiment d'être chez soi* par Cox et Perry (2011). Quatorze personnes sinistrées qui ont vécu les inondations de 2017 et de 2019 dans le quartier de Pointe-Gatineau ont été rencontrées lors d'entrevues individuelles ou familiales en 2023. Parmi ce nombre, neuf demeurent encore dans les communautés riveraines de Pointe-Gatineau, alors que cinq ont quitté le quartier après les inondations de 2019.

Les résultats révèlent que l'attachement au lieu joue un rôle prédominant dans le processus de rétablissement des sinistré.es. Selon les participant.es, l'attachement au lieu contribue à l'étape de désorientation ou favorise au contraire la réorientation. Les résultats soulignent en particulier que l'attachement que les participant.es ressentent envers leur domicile et leur environnement naturel et bâti constitue une motivation importante à vouloir demeurer dans le quartier inondable. Par contre, la recherche montre que des facteurs autres que la relation au lieu influencent également le processus de rétablissement, tels que la difficulté à naviguer dans les démarches administratives

entourant les programmes d'indemnisation du gouvernement, le fait d'appartenir à un groupe vulnérable, le soutien social et certaines caractéristiques personnelles. De même, l'expérience de vivre plusieurs inondations amène des spécificités qui influencent elles aussi le processus de rétablissement. Les résultats dévoilent notamment des stratégies d'adaptation mises en place par les personnes participantes qui ont décidé de demeurer dans leur quartier. Les stratégies acquises avec l'expérience font en sorte qu'elles se sentent davantage préparées pour des éventuelles inondations.

Cette recherche contribue à la littérature émergente qui s'intéresse au processus de rétablissement d'individus touchés par un cumul d'inondations et au rôle de l'attachement au lieu sur ce processus. Elle permet d'offrir des pistes de réflexion aux différents acteurs qui accompagnent les personnes sinistrées avant, pendant et après des inondations et propose des recommandations en ce sens.

PRÉFACE

*ne renonçons à rien
il existe le fleuve pour les temps durs
et nos têtes méritent un ailleurs souverain*

(Bell, 2019, p. 69)

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans le soutien et les encouragements de plusieurs personnes qui m'ont entourée tout au long de mon cheminement.

Les premiers remerciements reviennent à ma mère. Maman, je ne serais pas la personne déterminée que je suis sans ta confiance inébranlable en ce que je peux accomplir. Merci maman de m'avoir transmis ton amour de la langue et des apprentissages. Tu m'as offert beaucoup de clés qui me permettent d'être rendue où je suis aujourd'hui. Merci pour tout maman.

Merci à ma fille. Tes sourires et tes rires m'ont permis d'affronter les journées plus difficiles.

Merci à mon conjoint, Patrick, pour ton soutien inébranlable. Merci pour ton écoute, pour ta présence rassurante et constante.

Merci à Monique, Jean-Pierre et Josée pour les nombreuses heures de gardiennage.

Merci à ma directrice de recherche, madame Nathalie St-Amour. Nathalie, les mots me manquent pour t'exprimer ma reconnaissance. Depuis plus de quatre ans, tu m'accompagnes dans chacun de mes apprentissages, tu me pousses à aller plus loin. Merci pour les nombreuses lettres de recommandation écrites pour des bourses. Merci pour les nombreuses opportunités professionnelles. Merci pour Paris. Merci pour l'accompagnement soutenu. Merci, merci, merci.

Merci à mesdames Isabel Côté, Ève Pouliot, Milaine Alarie et Danielle Maltais, ainsi que monsieur Denis Bourque. Auprès de vous, j'ai grandi, j'ai appris, j'ai réfléchi, j'ai eu le droit de m'exprimer. Vous m'avez fait confiance. Je vous suis éternellement reconnaissante d'avoir chacun contribué à forger une partie de mon identité professionnelle.

Un merci spécial à madame Myriam Nadeau et monsieur Éric Martel pour votre implication.

Finalement, merci aux participant.es de cette étude. Merci pour vos partages et pour votre confiance. Sans vous, ce mémoire n'existerait pas.

Table des matières

SOMMAIRE	ii
PRÉFACE	iv
REMERCIEMENTS.....	v
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1. LA RECENSION DES ÉCRITS	3
1.1 Les changements climatiques et les désastres	3
1.2 Les conséquences découlant de l'exposition à un désastre sur les personnes et les communautés.....	5
1.3 Des populations plus à risque.....	6
1.4 Conséquences des désastres sur les communautés	8
1.5 Les étapes d'intervention entourant un désastre.....	9
CHAPITRE 2. LA PROBLÉMATIQUE	12
2.1 Les communautés socioéconomiquement défavorisées et le cumul de catastrophes	12
2.2 Le processus de rétablissement suivant une catastrophe	14
2.3 Attachement au lieu dans la littérature traitant des catastrophes.....	16
2.4 Objectifs de recherche.....	18
CHAPITRE 3. LE CADRE THÉORIQUE.....	20
3.1 L'attachement au lieu.....	20
3.2 Le sentiment d'être <i>chez-soi</i>	22
3.3 Pour comprendre le rétablissement : les concepts de « désorientation » et de « réorientation ».....	23
CHAPITRE 4. LA MÉTHODOLOGIE.....	26
4.1 Perspective de recherche.....	26
4.2 Population à l'étude et portrait des inondations de 2017 et de 2019	26
4.3 Échantillon, outils et procédure de collecte	28
4.4 Thèmes des entrevues et stratégie d'analyse.....	31
4.5 Limites de la recherche	33
CHAPITRE 5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	35
5.1 Conséquences vécues lors des inondations : préambule pour mieux comprendre le rétablissement.....	35
5.1.1 Conséquences psychologiques, physiques et diminution de la qualité du sommeil.....	36

5.1.2	Habitudes de vie chamboulées lors des inondations	37
5.1.2.1	Pour les personnes relocalisées.....	37
5.1.2.2	Pour les personnes qui sont demeurées dans leur maison lors des inondations	38
5.1.3	Pertes matérielles et craintes liées au vol et à la sécurité.....	39
5.1.4	Conséquences familiales, sociales et chez les enfants sinistrés	40
5.2	Processus de rétablissement	41
5.2.1	Le processus de rétablissement selon l'attachement au lieu.....	42
5.2.1.1	Dimensions d'attachement qui influencent l'étape de désorientation	44
5.2.1.2	Dimensions d'attachement qui influencent la phase de réorientation	55
5.2.2	Autres facteurs qui influencent le processus de rétablissement	67
5.2.2.1	Quand le « après » est plus difficile à traverser que le « pendant » : naviguer dans les programmes d'aide gouvernementaux	67
5.2.2.2	Développement de conséquences psychologiques et physiques à long terme	70
5.2.2.3	Caractéristiques personnelles	72
5.2.2.4	Avoir un lieu de repos loin des inondations	74
5.2.2.5	Soutien conjugal, familial, social et professionnel pendant et après les inondations	75
5.2.2.6	Vivre d'autres adversités parallèlement ou en avoir vécu dans le passé	77
5.2.3	Processus de rétablissement relié au cumul d'inondations : incertitude, stratégies d'adaptation et perceptions des personnes qui ont quitté le quartier	79
5.2.3.1	Revivre d'autres inondations: un stress qui influence le processus de rétablissement	79
5.2.3.2	Développement de stratégies d'adaptation et apprentissages	82
5.2.3.3	Quitter le quartier : un passage obligé vers le rétablissement pour certain.es participant.es .	85
5.3	Faire partie d'un groupe vulnérable ou être à faible revenu : un risque accru de vivre des difficultés supplémentaires	87
5.4	Recommandations des personnes participantes	90
5.4.1	Pour les acteurs	90
5.4.2	Pour les sinistré.es.....	92
CHAPITRE 6. DISCUSSION.....		95
6.1	Analyse des résultats en fonction du cadre théorique : retour, réflexions et critiques	95
6.1.1	L'influence de l'attachement au lieu sur le processus de rétablissement	95
6.1.2	Le caractère « tressé » de l'attachement au lieu.....	97
6.1.3	L'utilisation des concepts de désorientation et de réorientation pour comprendre le processus de rétablissement	98
6.1.4	Désorientation et réorientation : limites et questionnements.....	101
6.1.5	Rétablissement ou résilience? Flou conceptuel et utilisations indifférenciées	103
6.2	Processus de rétablissement des communautés socioéconomiquement défavorisées : expérience des personnes âgées et difficultés de recrutement	106

6.3 L'après : des programmes gouvernementaux qui créent un « embourgeoisement du désastre » et les réflexions entourant la gestion des territoires inondables.....	107
6.3.1 Les programmes et leurs impacts sur le quartier.....	107
6.3.2 Gestion des zones inondables : vers des territoires habités ou non habités?	111
CONCLUSION, APPORTS DE CETTE ÉTUDE ET RECOMMANDATIONS	115
RÉFÉRENCES.....	121
ANNEXE A – CERTIFICAT D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE À JOUR.....	134
ANNEXE B – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA RECHERCHE	135
ANNEXE C – ARBRE DE CODIFICATION.....	141

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Liste des figures

Figure 1. Cadre de référence #1.....	p. 25
Figure 2. Statut de cession des terrains – décembre 2022 – Pointe-Gatineau.....	p. 27
Figure 3. Structure de la section des résultats portant sur le rôle de l’attachement au lieu dans le processus de rétablissement des personnes participantes.....	p. 43
Figure 4. Pointe-Gatineau et ses deux formes de communauté.....	p. 50
Figure 5. Cadre de référence #2.....	p. 101
Figure 6. Organisation des concepts de résilience et de rétablissement selon le modèle de Johns Hopkins.....	p. 104
Figure 7. Organisation des concepts de résilience et de rétablissement selon le MSP.....	p. 106

Liste des tableaux

Tableau 1. Quatre dimensions du modèle de Raymond et ses collègues (2010).....	p. 21
Tableau 2. Portrait sociodémographique des personnes participantes à l’étude.....	p. 29
Tableau 3. Thèmes et questions des entrevues.....	p. 31
Tableau 4. Aide-mémoire des différentes dimensions d’attachement au lieu.....	p. 43
Tableau 5. Résumé chronologique des programmes et décrets gouvernementaux qui ont eu (ou qui auront) un impact sur la vie des sinistrés.....	p. 108
Tableau 6. Recommandations de l’étude et des personnes participantes.....	p. 118

INTRODUCTION

Le Canada est de plus en plus touché par les changements climatiques et les événements météorologiques extrêmes (EME) qu'ils engendrent : inondations majeures, feux de forêt historiques, tornades, derecho, ouragans, records de chaleur... Les désastres se sont enchaînés dans la dernière décennie. Certaines conséquences du réchauffement planétaire sur l'environnement ne sont pas aussi soudaines que les EME, mais frappent les communautés tout aussi durement : la fonte du pergélisol et l'érosion des berges, par exemple. En effet, loin des grands centres urbains, certaines communautés côtières (dont un grand nombre de communautés autochtones) voient leur mode de vie chamboulé par le réchauffement climatique. Comme autres bouleversements, notons la progression vers le nord de maladies qui étaient peu présentes au Canada il y a quelques décennies, telle que la maladie de Lyme, qui a provoqué « une augmentation spectaculaire des cas humains de 2009 à 2017 » (Berry, cité dans Saba, 2022, paragr. 5). Or, comme en témoignent les résultats décevants des dernières Conférence des Parties (COP), l'inaction des décideurs laisse présager que ces perturbations ne vont pas se résorber. En effet, l'objectif visant à limiter le réchauffement au seuil de 1,5°C afin de réduire les impacts des changements climatiques ne semble pas en voie de se réaliser, avec une prévision de la réduction des gaz à effet de serre de seulement 2% d'ici 2030, loin des 43% nécessaires préconisés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (La Presse canadienne, 2023). Ce constat apparaît d'autant plus inquiétant que, même si la crise climatique est conjuguée au singulier dans ces sommets, certains pays et régions du monde sont davantage touchés par des crises qui semblent maintenant récurrentes au fil des ans. Pour compléter ce tableau déjà sombre, les communautés socioéconomiquement défavorisées sont historiquement affectées de façon disproportionnée par les chamboulements climatiques, dont les EME (Choi et al., 2022). Ces désastres mobilisent des ressources humaines et financières importantes pour y faire face et provoquent de nombreux impacts sur la santé physique, psychologique et financière des personnes et des communautés exposées (Maltais et Bolduc, 2016).

L'ensemble de ces constats au niveau mondial amène à diriger le regard sur la manière dont ces enjeux se vivent dans la société québécoise, notamment dans les communautés socioéconomiquement défavorisées qui subissent depuis quelques années des catastrophes à

répétition. Les prochaines sections permettent d'approfondir nos connaissances sur ces questions à travers une recension des écrits qui aborde notamment les changements climatiques et les désastres, les conséquences vécues par les populations victimes de ces évènements et les phases d'intervention qui les entourent (prévention, préparation, réponse et rétablissement). Puis, la section qui porte sur la problématique permet d'explorer des thèmes peu étudiés dans la littérature scientifique et sur lesquels portera ce mémoire : les conséquences vécues plus spécifiquement par les communautés socioéconomiquement défavorisées exposées à un désastre, les communautés qui subissent un cumul de catastrophes, la phase de rétablissement suivant un désastre et le rôle que joue l'attachement au lieu dans ce processus. Les objectifs de recherche seront ensuite présentés, avant d'enchaîner avec le cadre conceptuel et la méthodologie qui a été employée pour cette recherche. Finalement, les résultats seront présentés, et le mémoire se conclura avec une discussion portant entre autres sur les réflexions théoriques et méthodologiques que ces résultats amènent. Cette discussion permettra également de porter un regard sur l'apport de cette étude dans les réflexions entourant l'avenir des territoires inondables et de ses populations.

CHAPITRE 1. LA RECENSION DES ÉCRITS

1.1 Les changements climatiques et les désastres

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques définit les changements climatiques comme étant des « changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des périodes comparables » (ONU, 1992, cité dans Bélanger et al., 2019, p.7). Ces modifications du climat sont dues à une augmentation de la température globale (le réchauffement planétaire), causée par les progrès de l’industrialisation et l’augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l’atmosphère (Équiterre, 2015). L’Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit que d’ici 2050, les changements climatiques entraîneront 250 000 décès supplémentaires par an (OMS, 2021). Ce réchauffement planétaire a pour conséquence l’augmentation des EME, tels que les inondations, les épisodes de sécheresse, l’intensité et la durée de la saison des feux de forêt, les ouragans, etc. Dans certaines régions du monde, les EME se produisent de manière récurrente : durant l’été, les périodes de grande chaleur de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues donnent lieu à une augmentation des feux de forêt qui ravagent la Californie, la Colombie-Britannique, l’Europe, l’Australie et depuis quelques années, l’Ontario et le Québec. Chaque fin d’été, les ouragans font la une de l’actualité, faisant craindre le pire aux communautés insulaires et riveraines, notamment dans les provinces atlantiques canadiennes. Le désastre récurrent qui fait ici l’objet d’une étude est celui des inondations, qui menace le Québec chaque printemps en fonction de la quantité de neige accumulée et des précipitations (Gouvernement du Canada, 2010). Ce phénomène de « désastres consécutifs » (ou encore, catastrophes multiples ou cumul de catastrophes) attire depuis peu l’attention des chercheur.es. Il désigne deux événements ou plus qui se produisent dans un même espace géographique, alors que la phase de rétablissement suivant la première catastrophe n’est pas encore complétée (de Ruiter et al., 2020).

Les EME, souvent appelés « désastres » ou « catastrophes naturelles », sont largement définis dans la littérature scientifique. L’Organisation mondiale de la santé (OMS) les désigne comme étant « [a] severe disruption, ecological and psychosocial, which greatly exceeds the coping capacity of the affected community » (OMS, cité dans Lalani et Drolet, 2019, p.75). De son côté, Gunn (2008)

explique que les désastres sont : « The result of a vast ecological breakdown in the relations between man and his environment [...] on such a scale that the stricken community needs extraordinary efforts to cope with it, often with outside help or international aid » (p.144). Notons que ces deux définitions incluent la difficulté pour les communautés touchées de se rétablir de ces événements qui dépassent leurs capacités d'adaptation. Certains auteur.es critiquent la division existant entre les désastres dits « naturels » et ceux « causés par l'Homme ». Ainsi, pour Smith (2006): « There is no such thing as a natural disaster. In every phase and aspect of a disaster [...] the contours of disasters and the difference between who lives and who dies is to a greater or lesser extent a social calculus » (cité dans Cope et al., 2013, p.873). Selon une lunette similaire à celle de Smith, Lena Dominelli affirme que la ligne séparant ces deux types de désastres devient de plus en plus floue. Ainsi, les désastres qui sont classés dans la catégorie « naturel », tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tsunamis et les inondations, sont en augmentation, notamment à cause de la fonte des glaciers en Arctique et en Antarctique attribuable aux actions humaines (Dominelli, 2013). De plus, Dominelli élargit la conception de désastre d'une façon très intéressante pour la discipline du travail social en y incluant l'importance de tenir compte de la pauvreté :

Definitions of disasters are contested, and there are many different kinds of disasters that impact on the physical environment and living things: 'Natural' disasters are defined as those that lack human intervention and includes earthquakes, volcanic eruptions, tsunamis, landslides and floods. In contrast, (hu)man-made disasters include: poverty; armed conflict; industrial pollution; over-urbanisation in the form of mega-cities lacking adequate public health infrastructures and utilities (...) the lines between these types of disasters are becoming increasingly blurred. Poverty, for example, aggravates the impact of all types of disasters, but the disaster literature seldom considers it a disaster in it's own right (...) The degraded environment that disasters leave behind will intensify the experience of environmental injustice felt by poor people (Dominelli, 2012, cité dans Dominelli, 2013, p.432-433).

Ainsi, pour cette auteure, l'augmentation des EME fait ressortir de façon très claire l'interdépendance entre les changements climatiques et l'organisation sociale des sociétés. Dans le même ordre d'idées, pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les changements climatiques provoquent des conséquences d'une grande ampleur sur les nations « les plus pauvres, les plus vulnérables alors qu'elles sont les moins responsables de l'urgence climatique actuelle » (L'Italien-Marcotte, 2021, paragr. 4). De même, il existe une

inégale contribution à la crise climatique : ceux qui ont le plus grand impact ne sont pas nécessairement ceux qui agissent le plus pour amoindrir les conséquences de leurs actes (Emelianoff, 2017; Gerentes, 2021; Laigle, 2019). Les communautés socioéconomiquement défavorisées sont ainsi historiquement plus affectées par ces désastres : pensons, notamment, aux ouragans Katrina (2005), Maria (2017) et Irma (2017), qui ont frappé respectivement les populations de la Nouvelle-Orléans, de Porto Rico et de Cuba. En comparaison avec les populations plus aisées, les populations plus pauvres n'ont pas les moyens de se protéger face à ces fléaux qui frappent régulièrement ces communautés (Joignot, 2017). En effet, alors que les premiers sont en mesure de s'établir dans des lieux susceptibles d'être épargnés par les EME et d'habiter dans des maisons construites par des cabinets d'architectes qui mettent en pratique les normes anti-ouragans/inondations, les seconds n'ont pas les ressources financières pour le faire. En raison de ces ressources limitées, les ménages à faibles revenus qui vivent des désastres vivront des conséquences plus grandes de leur exposition à ces désastres. De même, le fait de ne pas avoir d'assurance, de ne pas être consulté et de ne pas pouvoir exprimer ses besoins lors du processus de rétablissement suivant un désastre sont des facteurs qui augmentent les risques de vivre davantage de conséquences (et de les subir à plus long terme) lors d'un désastre (Rudolph et al., 2018; Schnitter, 2022; Willett, 2019). Considérant que l'exposition unique ou répétée à un ou des désastres est de plus en plus commune, et qu'elle est un facteur de risque important pour la santé mentale des populations exposées (Stain et al., 2011), il est essentiel de s'attarder aux différentes conséquences vécues par les personnes et les communautés touchées par une catastrophe.

1.2 Les conséquences découlant de l'exposition à un désastre sur les personnes et les communautés

Dans le corpus littéraire entourant les catastrophes et leurs effets sur les communautés et les personnes exposées, un nombre impressionnant d'études quantitatives s'intéressent aux conséquences psychologiques développées par les individus, notamment le Trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Brown et al., 2011; Généreux et al., 2019; Hirth et al., 2013; Maltais et al., 2009; Paxson et al., 2012). Sur le plan émotionnel, les catastrophes peuvent entraîner des chocs, de la peur, de la colère et de l'irritabilité, de l'anxiété et de la dépression (Maltais et al., 2022; Maltais et Bolduc, 2016). Elles peuvent aussi être la source de confusion et de troubles de la

mémoire, de l'attention et de la concentration, de fatigue et de troubles du sommeil (Grievink et al., 2007). Sur le plan comportemental, on remarque la présence de changements en ce qui a trait à la consommation de médicaments, d'alcool, de substances illicites et l'augmentation de conflits familiaux (Maltais et Bolduc, 2016). De plus, il n'est pas rare que les personnes touchées par un désastre développent des troubles anxieux et dépressifs, qui peuvent à leurs tours créer des dysfonctions dans le quotidien des sinistré.es (congé maladie ou chômage, isolement, développement d'une dépendance, conflits familiaux et conjugaux, etc.) (Généreux et al., 2020; Maltais et Bolduc, 2016).

Plusieurs études se penchent sur l'augmentation, le maintien ou le déclin de ces symptômes avec le passage du temps. Il est intéressant de constater que les auteur.es ne s'entendent pas sur le lien existant entre la sévérité des symptômes et le nombre d'années s'étant écoulées après l'exposition à un désastre. Maltais et Rheault (2005), dans leur ouvrage *L'intervention sociale en cas de catastrophe*, recensent deux positions qui s'opposent quant à cette question; d'une part, une majorité d'auteur.es soutiennent qu'il y a une diminution de nombreuses manifestations symptomatiques avec les années, mais que cette baisse ne concerne pas tous les symptômes observés pour tous les groupes de victimes, tout en mentionnant une recrudescence saisonnière ou « anniversaire » des symptômes. À l'opposé, un autre groupe de chercheur.es considère que les conséquences psychologiques sont de courte durée et ne laissent pas de séquelles majeures à long terme. Quoi qu'il en soit, la majorité des chercheur.es s'entendent pour dire que certains groupes sont plus à risque de subir des conséquences, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes, les personnes à faible revenu, les personnes isolées socialement et géographiquement et les personnes souffrant d'un trouble de santé mentale (Maltais et Gauthier, 2013). De plus, les personnes qui ont subi un haut niveau d'exposition au désastre et une étendue des pertes humaines et matérielles élevée ont davantage de symptômes et pendant une plus longue durée que les personnes peu exposées (Felix et al., 2020; Hirth et al., 2013; Overstreet et al., 2011; Townshend et al., 2015).

1.3 Des populations plus à risque

Les enfants et les adolescents font partie des groupes les plus vulnérables face à un désastre et ont un plus grand risque d'être blessés ou de décéder parce qu'ils sont dépendants des adultes

pour leur survie (Fulton et Drolet, 2018; Howard et al., 2018). Chez les enfants plus jeunes, on peut constater des comportements régressifs et des changements comportementaux tels que l'énurésie, une augmentation de l'agressivité et de l'irritabilité, une anxiété de séparation, de la désobéissance plus fréquente, etc. (Maltais et Rheault, 2005). Chez les adolescents, il faut surveiller des comportements d'isolement et de retrait (Mearidy-Bell, 2013; Teasdale et al., 2013). D'autre part, jusqu'à 25 % des jeunes auront des difficultés liées au sommeil (ex : peur de dormir seul) près de deux ans après le désastre (Brown et al., 2011). La littérature montre que les mineurs exposés à un désastre ont un besoin de stabilité, autant dans leur environnement familial qu'à l'école, et que le soutien social des pairs est un facteur de protection important afin de réduire les conséquences psychologiques (Banks et Weems, 2014; Maltais et Rheault, 2005; Sprague et al., 2015). De plus, ceux qui ont vécu une relocalisation sont plus souvent suspendus de leur école et ont des taux de décrochage scolaire plus élevés que les élèves non relocalisés (Maltais et al., 2019). Finalement, il est important de noter que les enfants non exposés à une catastrophe peuvent également présenter des symptômes de TSPT s'ils sont témoins du désespoir vécu par leurs proches exposés (Maltais et al., 2019).

De leur côté, les personnes âgées sont plus vulnérables lorsqu'elles subissent des catastrophes en raison de certaines invalidités (Howard et al., 2018). Par exemple, avoir une vision et une mobilité réduite pourrait les empêcher de bien se déplacer dans des endroits non familiers, d'accéder aux services offerts par la communauté, ou encore, leur donner plus de difficultés lorsque vient le temps de remplir des formulaires gouvernementaux pour obtenir des indemnités. De plus, le fait d'avoir de la difficulté à bien entendre ou communiquer pourrait faire en sorte qu'elles comprennent mal les instructions des premiers répondants et auraient des difficultés à exprimer leurs besoins et à aller chercher de l'aide (Maltais, 2019). Leur préparation et leur réponse face à un désastre pourraient être réduites si elles sont incapables d'utiliser les technologies d'aujourd'hui sur lesquelles sont souvent relayées les informations d'alertes et d'évacuation (les ordinateurs, les téléphones mobiles, etc.) (Howard et al., 2018). Elles sont d'ailleurs plus souvent exclues des processus décisionnels lors de la phase de rétablissement (Maltais, 2019) et sont davantage ciblées par les fraudeurs et les voleurs lors de la reconstruction de leur domicile (Howard et al., 2018).

Les femmes, quant à elles, sont plus à risque que les hommes de développer des troubles psychologiques à la suite d'un désastre, surtout celles provenant d'un milieu socioéconomiquement défavorisé, notamment parce qu'elles sont davantage exposées à la violence, à l'insécurité alimentaire, à la perte d'un toit et qu'elles peuvent avoir une personne à charge dont elles doivent s'occuper en plus d'elles-mêmes (Hirth et al., 2013; Lee et al., 2021). D'autre part, plusieurs études démontrent que les filles adolescentes seraient davantage à risque de développer des symptômes reliés au TSPT que les garçons (Banks et Weems, 2014; Maltais et Rheault, 2005; Sprague et al., 2015; Townshend et al., 2015). Afin d'expliquer cette différence genrée, des auteur.es émettent l'hypothèse que ce serait l'absence de soutien social à la suite d'un désastre qui affecterait davantage les filles, puisque leurs stratégies d'adaptation seraient davantage relationnelles que celles des garçons (Terasaka et al., 2015). D'autres auteur.es affirment que dans certaines communautés où les rôles stéréotypés genrés sont encore fortement ancrés dans les coutumes, les femmes ont moins accès aux instances décisionnelles entourant le processus de rétablissement de la communauté sinistrée, ce qui serait nuisible à leur processus de rétablissement (Cox et Perry, 2011).

1.4 Conséquences des désastres sur les communautés

Au-delà des conséquences vécues par certains groupes de populations, les communautés touchées par un désastre peuvent également souffrir des catastrophes, non seulement à court terme (dommages aux bâtiments, interruption de services, dégradation de l'environnement, etc. (Ali et al., 2014), mais également sur le long terme. En effet, les conditions entourant le rétablissement des communautés peuvent avoir de lourds impacts sur la trajectoire de ces dernières et l'augmentation de leur vulnérabilité, surtout si les habitants quittent le territoire et que la reprise des activités économiques est retardée, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'image et l'attractivité du territoire (Crozier et al., 2017). Ainsi, les désastres peuvent avoir une incidence sur la « territorialité » décrite comme étant un « rapport engagé et collectivement vécu [au] territoire » (Caillouette et al., 2009, cité dans Caillouette et al., 2013, p.26) et où les citoyen.nes, à partir d'actions concrètes, tissent entre eux et elles des liens d'appartenance et viennent accroître leur capacité d'action autonome. À ce propos, quelques études s'intéressent aux conditions entourant le rétablissement d'une communauté sinistrée, telle que celle de Bermudez et ses

collègues (2019). Ces derniers affirment que les interventions collectives, qui peuvent avoir comme visée la reconstruction de la « territorialité » mentionnée précédemment, doivent inclure une réponse aux besoins de base des individus affectés par un désastre. Ce constat rejoint celui de Foisy (2017), qui affirme dans son Cadre d'appropriation du pouvoir d'agir (CAPA) que la pauvreté économique mène à l'exclusion sociale, qui elle, vient à son tour influencer la disposition des citoyen.nes à participer aux actions collectives visant le bien-être de leur communauté. Cependant, le fait d'avoir un sentiment d'appartenance communautaire à son quartier peut favoriser la participation des sinistré.es aux activités visant le rétablissement de la communauté, participation qui peut être notamment motivée par le désir des résident.es de raviver les réseaux sociaux du voisinage et ses institutions (Haney, 2018). En ce sens, il semble inévitable que les conséquences vécues individuellement par les victimes des inondations doivent être autant prises en compte que les conséquences vécues collectivement par une communauté afin d'espérer un rétablissement complet de cette dernière. Pfefferbaum et ses collègues (2013) identifient cependant que plus d'études qualitatives doivent être conduites sur les rôles de la famille et de la communauté dans le rétablissement des personnes sinistrées afin d'enrichir le corpus littéraire à ce sujet. Bien que les travaux sur ces rôles n'abondent pas dans la littérature, plusieurs auteur.es s'intéressent aux différentes interventions possibles auprès des populations sinistrées, qu'ils divisent majoritairement en quatre phases et qui sont décrites dans la section suivante.

1.5 Les étapes d'intervention entourant un désastre

La majorité des études s'intéressant aux désastres utilisent un modèle en quatre temps pour décrire les actions effectuées avant, pendant et après ce type d'événement auprès des individus et des communautés: la prévention, la préparation, la réponse et le rétablissement. La prévention désigne « l'ensemble des mesures établies sur une base permanente qui concourent à éliminer les risques, à réduire les probabilités d'occurrence des aléas ou à atténuer leurs effets potentiels » (Ministère de la Sécurité publique, 2021). La préparation, quant à elle, désigne « l'ensemble des activités et des mesures destinées à renforcer les capacités de réponse aux sinistres » (Ministère de la Sécurité publique, 2021). La phase de réponse fait référence à « l'ensemble des mesures prises immédiatement avant, pendant ou après un sinistre pour protéger les personnes, assurer leurs besoins essentiels et sauvegarder les biens et l'environnement » (Ministère de la Sécurité publique,

2021). Finalement, la phase de rétablissement est définie comme étant « l'ensemble des décisions et des actions prises à la suite d'un sinistre pour restaurer les conditions sociales, économiques, physiques et environnementales de la collectivité et réduire les risques » (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Peu étudiée empiriquement (Silver et Grek-Martin, 2015), cette phase doit être considérée comme « une occasion à saisir pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales prévalant avant un sinistre » (Mannakkara et al., 2014, cité dans Gauthier et al., 2019, p. 10). Daoust Gauthier (2023) souligne à cet égard que le sentiment d'urgence a tendance à se dissiper durant la période de rétablissement, ce qui peut réduire « la vélocité du processus de la prise de décisions des autorités responsables du rétablissement » et « peut nuire, voire empêcher la mobilisation des acteurs » (p.62). Pour plusieurs personnes sinistrées qui ont été interrogées par les médias, la phase de rétablissement qui a suivi les inondations québécoises de 2017 et de 2019 a été marquée par de l'attente et de l'incertitude :

Guy Viau et Martine Caron n'ont jamais pu réintégrer leur maison. La fondation faite de blocs de béton devait être remplacée, laissant le couple devant deux choix : réparer ou démolir pour reconstruire. « T'attends l'inspecteur, t'attends le rapport, ça a été interminable. Je ne dormais plus. Ce que je trouve le plus dur, c'est que tu as des décisions extrêmement importantes à prendre et tu es en état de choc », raconte Martine Caron (Tremblay, 2019, parag. 11-12).

« Après s'être battu contre l'eau, là, il fallait se battre contre du papier. J'ai trouvé ça vraiment difficile, ce processus avec la sécurité publique, se rappelle [Myriam Nadeau, conseillère municipale du district de Pointe-Gatineau durant les inondations]. Ça été vraiment le clou dans le cercueil pour plusieurs familles parce qu'elles voulaient seulement être capables de prendre une décision » (Tremblay, 2019, parag. 17).

Pourtant, la phase de rétablissement peut constituer une période d'opportunité dans les actions réfléchies pour revitaliser une communauté, notamment pour mettre en place des interventions coûteuses difficilement envisageables avant la catastrophe (Crozier et al., 2017). À ce propos :

Le fait d'impliquer les personnes dans la mesure de leurs intérêts facilite le passage à travers cet état de crise et facilitera la période de rétablissement. En travaillant sur la cohésion et l'inclusion sociale, même en contexte de crise, la résilience de la communauté se trouve renforcée (RQIIAC, 2023, p. 3)

Cette recension a permis de constater que la littérature entourant les désastres et ses effets sur les individus et les communautés n'est pas inexistante : un nombre impressionnant d'études quantitatives s'attardent aux conséquences psychologiques vécues par les sinistré.es, notamment

les troubles d'anxiété, de dépression et les symptômes entourant le TSPT. De plus, un certain nombre d'articles s'intéressent aux effets des désastres sur certains groupes vulnérables de la population (notamment les enfants et les adolescents, les personnes âgées et les femmes) et sur la collectivité en général. Toutefois, la littérature qui aborde l'expérience des individus et des communautés vivant un cumul de catastrophes est en émergence depuis la dernière décennie et reste à ce jour peu développée, notamment celle qui pose un regard sur les spécificités des communautés défavorisées sinistrées à répétition. La prochaine section dévoile la littérature existante à ce sujet, puis les objectifs de recherche du mémoire seront présentés.

CHAPITRE 2. LA PROBLÉMATIQUE

2.1 Les communautés socioéconomiquement défavorisées et le cumul de catastrophes

Les paragraphes précédents montrent que les désastres entraînent des conséquences importantes chez les personnes et les communautés touchées, particulièrement chez certaines populations. C'est le cas pour les communautés défavorisées socioéconomiquement. En effet, bien que peu nombreuses, les études en émergence indiquent que les conséquences d'exposition à un désastre chez les populations déjà défavorisées sur le plan du revenu et de la santé avant la catastrophe, et chez les populations plus isolées socialement et géographiquement, sont plus intenses et durent plus longtemps que pour le reste de la population (Hallegatte et al., 2020; Howard et al., 2018). Ainsi, les recherches montrent que les désastres amplifient les inégalités sociales déjà existantes et ont un effet disproportionné sur certains groupes (Bui et al., 2014; Howard et al., 2018; McGuire et al., 2007). À titre d'exemple, Vida (2011) affirme que les personnes vivant de l'isolement social, qui ont un faible revenu et une faible scolarité sont plus à risque de décéder durant une vague de chaleur et qu'elles pourraient ne pas se sentir les bienvenues dans les centres publics climatisés (Vida, 2011). Les personnes à faible revenu sont moins en mesure d'acheter des items essentiels à leur survie lors de la préparation à un désastre, de se prévaloir d'une assurance contre les désastres ou d'avoir le temps et/ou les ressources pour participer aux rencontres de la communauté à la suite d'une catastrophe (Brown et al., 2011). À cet égard, non seulement ont-elles accès à moins de ressources durant un désastre, mais également lors du rétablissement suivant un désastre, ce qui mène à plus de décès et de conséquences psychologiques au sein de ces populations (Deria et al., 2020; Hallegatte et al., 2020). Woodhall-Melnik et Weissman (2023) soulignent également la crainte pour les personnes inondées à répétition de ne plus être en mesure de demeurer en zone inondable suivant la détérioration de leur santé physique et mentale à mesure qu'elles vieillissent.

Poor physical and mental health, along with aging, were considerations for some of the focus group participants who debated selling their homes. (...) Participants noted that, as they continue to age, they would have to consider their health. They worried about being too sick to return home after a flood. (p.759)

Ce constat fait ressortir les obstacles supplémentaires auxquels les personnes âgées, ou les personnes qui ont une moins bonne santé physique et mentale, doivent faire face lorsqu'elles vivent des inondations.

Il est également démontré que les dommages causés aux bâtiments communautaires dans les milieux défavorisés sont associés à une augmentation des symptômes reliés à la dépression et au TSPT chez les citoyen.nes, puisque ces bâtiments ont une fonctionnalité qui aide à maintenir un sens de la communauté (Hirth et al., 2013). La destruction de ces lieux rassembleurs a donc une incidence sur la capacité d'une communauté à recevoir des services post-sinistre (Lalani et Drolet, 2019) et vient augmenter les risques de dépression et d'anxiété de ces populations qui y sont très dépendantes (Gros et al., 2012). Fortin et ses collègues (2020) notent également que les communautés qui ont une combinaison de vulnérabilités sociales et économiques ont davantage de difficulté à anticiper, résister et se remettre de chocs et du stress issus d'aléas. D'ailleurs, les inondations sont parmi les catastrophes qui présentent le plus de disparités dans la manière dont elles affectent différentes personnes (Collins et al., 2018).

Gatineau, par exemple, a été touchée durement par des inondations historiques en 2017 et en 2019, notamment dans des quartiers socioéconomiquement défavorisés, dont celui de Pointe-Gatineau. Depuis, la communauté est transfigurée : le départ d'une grande partie de ses habitants et la destruction de plusieurs maisons laissent un grand vide. Considéré comme l'un des plus vieux quartiers de Gatineau, où plusieurs générations s'étaient établies et où de solides relations de voisinage s'étaient construites, cet exode et la « subite transformation de ces milieux de vie » (p.10) amènent de l'insécurité et de l'incertitude parmi ceux qui sont restés (Centre d'Animation Familiale, 2019, cité dans Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), 2021). Ce constat est d'autant plus alarmant dans une communauté socioéconomiquement défavorisée, car le lien n'est plus à faire entre la solidarité qui maintient une communauté tissée serrée, l'implication citoyenne et la dévitalisation d'une communauté. En effet, selon certains auteur.es, la dévitalisation s'exprime notamment par l'absence de dynamisme et du désir de s'impliquer d'une communauté : « là où le sentiment d'appartenance et la fierté sont faibles, la volonté et la capacité d'agir sont en berne » (Simard et al., 2018, paragr. 4). Ainsi, s'il peut être difficile de mobiliser une population socioéconomiquement défavorisée avant une

catastrophe et que cette dernière se retrouve davantage éprouvée après ce type d'événement, qu'en est-il lorsqu'il est question de catastrophes à répétition? Quelle est l'expérience des personnes vivant des inondations à répétition et leurs effets sur leur processus de rétablissement?

Soulignons que le fait de vivre un cumul de catastrophes a reçu très peu d'attention dans la littérature (French et al., 2019; Harville et al., 2011; Jacobs et Harville, 2015; Lamond, 2014). Cependant, la majorité des auteur.es qui s'y sont intéressé.es s'entendent sur le fait que l'expérience de vivre un cumul amène un niveau de détresse plus élevé chez les personnes sinistrées. Certains chercheur.es affirment que les adolescents qui ont vécu un cumul de catastrophes présentent des niveaux de détresse et de trouble du comportement plus élevés que les adolescents de la population générale, et que le cumul de catastrophe pourrait avoir une incidence négative sur la résilience des jeunes constamment confrontés à l'adversité (Dean et Stain, 2010). Les résultats de Pouliot et ses collègues (2023) abondent dans le même sens. Dans une étude québécoise s'intéressant aux adolescent.es ayant vécu plus de deux désastres, le tiers des jeunes démontraient des symptômes dépressifs et des pensées suicidaires. Des études qui se penchent sur les effets de vivre de multiples désastres sur un échantillon de personnes plus âgées arrivent aux mêmes conclusions (Fernandez et al., 2005; Lowe et al., 2019). Ainsi, le peu de données recueillies à ce jour informe que le fait de vivre un cumul de catastrophes influence négativement le processus de rétablissement des individus. Les prochains paragraphes s'attardent à ce processus.

2.2 Le processus de rétablissement suivant une catastrophe

Le processus de rétablissement suivant une catastrophe en est un complexe, où plusieurs dimensions interagissent entre elles (sociale, économique, naturelle, psychologique, etc.). Certaines dimensions agissent en tant que facilitatrices, alors que d'autres vont constituer des obstacles au processus de rétablissement global de la personne sinistrée (Monteil et al., 2020). De même, le processus de rétablissement peut être influencé par des facteurs qui se développent avant, pendant et après un désastre (Gauthier et al., 2019). Ainsi, le processus de rétablissement n'en est pas un linéaire et est plutôt marqué par une succession de hauts et de bas. Il peut être alors difficile d'identifier le début et la fin de ce processus, certains auteur.es affirmant même que la phase de rétablissement suivant une catastrophe est plus difficile à gérer pour les sinistré.es que la période d'inondation elle-même (Whittle et al., 2010). Le ministère de la Sécurité publique identifie par

ailleurs que le rétablissement doit « tendre vers un dépassement des conditions initiales de fonctionnement » et viser « un accroissement de [la] capacité de réponse aux sinistres [de la collectivité], et ce, dans la perspective, notamment, d'accroître sa résilience, de favoriser un développement durable du milieu et une meilleure adaptation aux changements climatiques » (Ministère de la Sécurité publique, s. d., p. 2).

Ainsi, le processus de rétablissement contient une composante transformative à sa définition, qui provient du concept « Build Back Better » développé à la suite du tsunami de 2004 dans l'océan Indien. Cet aspect adaptatif de la définition du rétablissement amène à orienter le regard vers la définition de la résilience, et d'observer par le fait même un certain flou conceptuel dans la littérature existante entre le concept de rétablissement et celui de résilience en fonction des écrits des auteur.es. Maltais et ses collègues définissent la résilience individuelle comme pouvant être un trait de personnalité, le résultat d'une adaptation positive, ou encore un *processus* contextuel (Maltais, Bolduc et Roy, 2016). Pour ces auteur.es, il existe également une résilience communautaire, qui comporte deux composantes : la résilience ingénieriale (capacité de la communauté à se remettre sur pied) et la résilience adaptative (capacité à faire place à l'innovation au-delà du retour à l'état initial) (Maltais, Bolduc, Morasse, et al., 2016). Cette conception adaptative de la résilience rejoint celle de Kwok et ses collègues (2018), pour qui la résilience communautaire est la capacité « to learn from, adapt to, and co-exist with natural hazards and their potential consequences » (Paton et Johnston, 2017, cité dans Kwok et al., 2018, p. 256). Ainsi, en fonction des auteur.es consulté.es, les définitions des deux concepts sont très similaires, et l'on retrouve dans la majorité 1) le retour à un état normal et 2) la capacité à s'adapter aux prochains événements stressants.

La littérature qui aborde le rétablissement montre que les résident.es qui témoignent d'un attachement au lieu sont susceptibles de vouloir participer à la reconstruction de ce qui a été détruit à la suite d'un désastre, et ce désir aurait un effet bénéfique sur leur processus de rétablissement (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018; Kwok et al., 2016; Maltais et Bolduc, 2016). D'ailleurs, cet attachement peut être mobilisé par les acteurs politiques et les citoyen.nes pour influencer les décisions prises quant à la gestion du territoire sinistré (Sébastien, 2016). Ainsi, l'attachement au lieu peut jouer un rôle central dans les décisions prises durant la phase de rétablissement (Chamlee-

Wright et Storr, 2009; Cox et Perry, 2011), puisque les gouvernements peuvent intégrer les dimensions identitaires et symboliques des lieux dans ces processus décisionnels (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018). La relation inverse est tout aussi vraie : les décisions prises peuvent affecter l'attachement au lieu. Comme le notent Clarke et ses collègues (2018), la relocalisation et les changements de désignations légales ou symboliques des lieux peuvent avoir un impact négatif délétère sur l'attachement au lieu des individus concernés et nuire à leur processus de rétablissement. Quelques études s'intéressant au processus de rétablissement explorent le rôle de l'attachement au lieu dans ce processus. C'est d'ailleurs un filon de recherche auquel s'attardent de plus en plus d'auteur.es. Quatre études en lien avec ce thème seront présentées dans les prochaines pages.

2.3 Attachement au lieu dans la littérature traitant des catastrophes

On observe dans la littérature recensée que l'attachement des individus à leur milieu suivant une ou des catastrophes exercerait une influence sur leur processus de rétablissement (Chamlee-Wright et Storr, 2009; Cox et Perry, 2011; Woodhall-Melnik et Weissman, 2023). Il s'agit d'un nouveau champ d'études dans la littérature scientifique (Smith et Cartlidge, 2011, cité dans Silver et Grek-Martin, 2015). Des chercheur.es ont notamment déjà établi que le fait de vivre un désastre vient modifier le lien d'attachement que les résident.es éprouvent envers les lieux qu'ils et elles habitent, autant négativement (deuil du lien et détresse qui l'accompagne) que positivement (motivation de reconstruire les institutions et les liens sociaux qui caractérisaient le lieu habité, ce qui vient donner naissance à un nouveau lien d'attachement au milieu) (Haney, 2018; Woodhall-Melnik et Weissman, 2023). Malgré le fait que l'attachement au lieu soit menacé par les désastres, les recherches actuelles mettent en évidence que les résident.es sinistré.es choisissent la plupart du temps de rester dans leur maison après avoir vécu un désastre (Woodhall-Melnik et Weissman, 2023).

After Hurricane Sandy, some residents were offered government home buyouts so they could relocate to places outside of typical hurricane paths. In their study of this, Binder et al. (2015) argue that sense of place and attachment to place are central to residents' decisions on whether to relocate. They find that this strong sense of place explains some residents' decisions not to take advantage of government's offers to purchase their properties. (Woodhall-Melnik et Weissman, 2023, p. 750)

La recherche de Woddhall-Melnik et Weissman (2023), qui s'intéresse à la décision complexe de rester ou de quitter une zone inondable dans un quartier de Saint-John au Nouveau-Brunswick, relève également les différents facteurs pris en considération dans cette décision :

Participants who were certain that they would stay in their homes often described the emotional significance they attach to their homes, the importance of their communities, and familial history in the home or area. Conversely, those who discussed selling or leaving their homes often spoke of the 'practical considerations', such as cost of home repair and future risk, as being important to their decisions. (p.754-755)

Silver et Grek-Martin (2015), de leur côté, ont publié un article qui fait état des résultats de leur étude mixte se penchant sur l'attachement au milieu en contexte rural dans le processus de rétablissement des individus à la suite d'une tornade ayant détruit le cœur de la communauté de Goderich, en Ontario. Le passage d'entrevue suivant reflète notamment que le sentiment d'appartenance à une communauté peut atténuer les conséquences négatives vécues par les sinistré.es :

The narratives provided by the interview participants contained expressions of grief, loss, guilt, frustration, uncertainty, and disbelief that were overlaid by similarly intense feelings of togetherness, purpose, and identity that arose from an experience of shared suffering. Accordingly, these results demonstrate that the negative outcomes of the disaster intersected and influenced positive outcomes in ways that are difficult to disentangle (Silver et Grek-Martin, 2015, p.39).

Ainsi, en mobilisant le concept d'attachement au lieu, les auteur.es soutiennent l'argument selon lequel il faut mettre davantage l'accent sur la relation entre les sinistré.es et les lieux significatifs détruits dans le processus de rétablissement, et que la perte d'un paysage familier peut être un meilleur indicateur des conséquences psychologiques vécues à la suite d'un désastre que la perte d'un bien individuel (Silver et Grek-Martin, 2015).

Une autre contribution pertinente est celle de Cox et Perry (2011), dans une étude s'intéressant au rôle de l'attachement au lieu dans le rétablissement à la suite d'un feu de forêt dans deux communautés rurales de la Colombie-Britannique. On y apprend notamment que le fait de prendre des décisions importantes sur la reconstruction de la communauté dans la période suivant immédiatement un désastre entraîne des conséquences à long terme : « At the same, the findings of this study show that the urgency driving the recovery and rebuilding process can obscure and leave unaddressed important social-psychological processes and unmet needs that can undermine

long-term sustainability and community resilience » (Cox et Perry, 2011, p. 408). Monteil et ses collègues (2020) vont dans le même sens, affirmant qu'une mauvaise gestion du processus de reconstruction peut créer de nouvelles formes de vulnérabilités et nuire au processus de rétablissement.

Une quatrième étude à ce propos est celle de Chamlee-Wright et Storr (2009), qui se penche sur l'attachement au lieu d'une communauté défavorisée à la suite de l'ouragan Katrina et au rôle de cet attachement dans le désir des résident.es de vouloir revenir vivre dans leur communauté après avoir été évacués. On y confirme qu'un fort attachement au lieu peut motiver les résident.es à s'impliquer dans les efforts collectifs pour « reconstruire » la communauté (ce qui, rappelons-le, aurait un effet bénéfique sur leur processus de rétablissement). De plus, pour les résident.es sinistré.es, le fait d'avoir dû quitter leur quartier d'origine aurait révélé l'importance qu'il avait pour eux et elles :

(...) The evacuation experience created a context in which Ninth Ward residents' sense of place was raised up to the level of consciousness and that the disruption in their place attachment made return desirable since their sense of contentment, well-being, and even self could only be found in New Orleans. (Chamlee-Wright et Storr, 2009, p. 631)

En résumé, la littérature actuelle confirme qu'il existe un consensus parmi les auteur.es sur les conséquences psychologiques à long terme que développent les personnes survivantes à un désastre en fonction des cicatrices visibles dans leur environnement (Silver et Grek-Martin, 2015). Cependant, étant un domaine d'études en émergence, bien comprendre le processus de rétablissement des individus provenant d'un milieu socioéconomiquement défavorisé à la suite de l'exposition à un cumul de catastrophes et la place qu'occupe leur attachement au lieu ce processus est une lacune que cette étude cherche à diminuer.

2.4 Objectifs de recherche

Au Québec comme ailleurs, le corpus littéraire scientifique qui s'intéresse au cumul de catastrophes et au rétablissement des personnes et des communautés sinistrées, notamment dans les populations socioéconomiquement défavorisées, reste maigre. Les études sur l'expérience de vivre des désastres multiples et récurrents sont relativement nouvelles (French et al., 2019; Lamond, 2014) et l'état des connaissances quant au lien d'attachement des résident.es à leur

territoire/quartier endommagé par une catastrophe est limité (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018; Kwok et al., 2016; Maltais et Bolduc, 2016; Sébastien, 2016). Pourtant, dans les dernières années, certaines communautés riveraines de la Belle province ont été frappées à répétition par des inondations majeures, notamment celles du quartier de Pointe-Gatineau à Gatineau (2017, 2019 et 2023). Face à ces constats, des questions émergent : est-ce que le fait de subir des catastrophes récurrentes modifie le processus de rétablissement des personnes exposées? Pourquoi certaines personnes résidentes inondées à répétition décident-elles de rester dans le quartier, alors que d'autres prennent la décision de quitter, dans un contexte où de futures inondations sont à prévoir? Leur attachement à leur milieu influence-t-il cette décision, et s'en trouve-t-il modifié après avoir subi un cumul d'inondations?

Ce projet s'intéresse donc à des populations qui ne se font pas souvent entendre et à leur processus de rétablissement à la suite d'un cumul d'inondations dans les dernières années, notamment en incluant leur lien d'attachement à leur milieu. Plus précisément, la recherche vise à mieux comprendre 1) le processus de rétablissement de citoyen.nes résidant dans un quartier socioéconomiquement défavorisé et qui ont vécu.es un cumul de catastrophes (inondations de 2017 et de 2019) et 2) l'influence de leur attachement au lieu sur ce processus. L'acquisition de ces connaissances devient nécessaire pour que les travailleuses sociales, mais également l'ensemble des personnes intervenantes, soient mieux équipées pour accompagner et soutenir les personnes et communautés touchées par des inondations cumulatives (Jacobs et Harville, 2015).

CHAPITRE 3. LE CADRE THÉORIQUE

3.1 L'attachement au lieu

La relation existant entre les personnes et leur environnement a reçu de l'attention dans la littérature des deux dernières décennies (Raymond et al., 2010) et a été désignée et définie de plusieurs façons dans la littérature anglophone, telles que le « sense of place » (Tuan, 1974) et le « place attachment » (Altman et Low, 1992). Le « sense of place » (en français « sens donné à un lieu ») provient du domaine de la psychologie environnementale, et comprend à la fois des dimensions cognitives, affectives, symboliques et identitaires (Bousquet et al., 2021). Le « place attachment » (en français, « l'attachement au lieu »), pour sa part, peut être défini comme « un phénomène complexe qui souligne un lien affectif positif entre des individus et des lieux familiers » (Altman et Low, 1992, cité dans Sébastien, 2016, p.24). Mis ensemble, les concepts d'attachement au lieu et de sens donné à un lieu reflètent non seulement la relation affective qui se crée et évolue entre les individus et leur environnement, mais également la différence entre un espace fréquenté sans attache et un lieu ayant une signification importante (Silver et Grek-Martin, 2015). En effet, le lieu se réfère « à un espace auquel une signification a été donnée à travers des processus individuels, collectifs ou culturels » (Sébastien, 2016, p.24).

La plupart des auteur.es qui s'intéressent au concept d'attachement au lieu mettent de l'avant deux dimensions dans cette relation : l'identité au lieu (« place identity ») et la fonctionnalité du lieu (« place dépendance ») (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018; Woodhall-Melnik et Weissman, 2023). Premièrement, l'identité au lieu conceptualise le lieu comme faisant partie de l'identité de l'individu et participe à la composition du Soi. C'est un espace où les aspects physiques et symboliques d'un lieu s'unissent pour former la construction de Soi d'un individu. L'identité au lieu est un processus complexe qui implique la création d'une connexion avec l'environnement à laquelle on donne un sens (Clarke et al., 2016, cité dans Woodhall-Melnik et Weissman, 2023). Ces auteur.es font d'ailleurs valoir que :

Floods and other natural disasters result in large community changes which may be particularly distressing for residents whose identities are intertwined with their residences and/or communities (p.750).

Pour exemplifier la composante de l'identité au lieu, Silver et Grek-Martin (2015) relèvent dans leur étude que l'attachement identitaire des résident.es de Goderich réside dans leur fierté d'avoir une communauté esthétiquement jolie.

The town's historic buildings, ample green space, and stunning lakefront vistas have contributed to a rich place identity within the community. Goderich is “steeped in historic charm and natural beauty” and many residents “... take pride in its reputation as Canada's prettiest town” (Town of Goderich, n.d.). (...) Thus, the aesthetic charm of Goderich is deeply linked to its place identity for both residents and non-residents alike (p.34)

La fonctionnalité du lieu, quant à elle, réfère à l'attribution d'un espace dans lequel les individus établissent que ce lieu est le plus adéquat pour réaliser une fonction précise (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018; Raymond et al., 2010). L'identité au lieu et la fonctionnalité du lieu sont souvent associées dans la littérature, puisque comme l'explique Raymond et ses collègues (2010), ces dimensions « are related to highly personalized connections to place which are either symbolic (identity) or functional (dependence) in nature. They may form through memories, experiences or events » (p.425).

Raymond et ses collègues ont par ailleurs élaboré un modèle plus complet de l'attachement au lieu en y ajoutant deux autres dimensions : l'attachement à la nature (connexion à l'environnement naturel) et l'attachement social (connexion à la communauté) (Raymond et al., 2010). La figure suivante représente le modèle à quatre dimensions de Raymond et ses collègues (2010) (voir tableau 1) qui sera utilisé pour conceptualiser l'attachement au lieu dans cette recherche. Il a d'ailleurs été employé dans une étude québécoise portant sur le déraillement d'un train et l'influence de cet événement sur le lien d'attachement des individus exposés à leur environnement détruit (Bouchard-Bastien et Brisson, 2018).

Tableau 1. Quatre dimensions du modèle de Raymond et ses collègues (2010, p.426)

Table 1
Operational definitions of the four proposed dimensions of place attachment.

Pole	Construct	Definition	Supporting literature
Personal	Place identity	Those dimensions of self, such as the mixture of feelings about specific physical settings and symbolic connections to place, that define who we are.	Proshansky et al., 1983; Williams et al., 1992; Williams & Vaske, 2003.
	Place dependence	Functional connection based specifically on the individual physical connection to a setting; for example, it reflects the degree to which the physical setting provides conditions to support an intended use.	Schreyer et al., 1981; Williams et al., 1992; Williams & Vaske, 2003.
Community	Social bonding	Feelings of belongingness or membership to a group of people, such as friends and family, as well as the emotional connections based on shared history, interests or concerns.	Kasarda & Janowitz, 1974; Hay, 1998a; Perkins & Long, 2002; Hidalgo & Hernandez, 2001; Stedman et al., 2004; Kyle & Chick, 2007; Sampson & Goodrich, 2009; Trentelman, 2009.
Environment	Nature bonding	Implicit or explicit connection to some part of the non-human natural environment, based on history, emotional response or cognitive representation (e.g., knowledge generation).	Kals et al., 1999; Clayton, 2003; Schultz, 2001; Schultz et al., 2004.

Il est pertinent de souligner que des auteur.es catégorisent les dimensions de l'attachement au lieu différemment de ce qui est proposé par Raymond et ses collègues. Les détails qui concernent la conceptualisation des dimensions selon d'autres auteur.es ne sera pas approfondi ici, mais il est important de reconnaître que la distinction entre ces quatre concepts n'est pas toujours évidente en raison des différents référents théoriques et des postures utilisées (Bousquet et al., 2021), tout comme la classification de ces concepts qui varient en fonction des disciplines qui les étudient.

3.2 Le sentiment d'être *chez-soi*

D'autres auteur.es s'intéressent à la relation des individus avec le lieu détruit par un désastre en utilisant le concept du *sentiment d'être chez-soi* (« feel at home » en anglais). Ce concept développé par les auteures Cox et Perry (2011) est aussi intéressant pour cette recherche puisqu'il se rapporte à la relation émotive que les personnes entretiennent avec un lieu, combinant des émotions, des pensées, des croyances et des souvenirs vécus dans le lieu. Ce *sentiment d'être chez-soi* est influencé par l'histoire personnelle d'une personne, par ses valeurs, sa personnalité et ses interactions avec ce lieu, qui sont elles-mêmes influencées par le milieu socioculturel dans lequel baigne la personne (Kaltenborn, 1998, cité par Silver et Grek-Martin, 2015).

Dans leur étude, Cox et Perry ont établi que le *chez-soi* (« home » en anglais) peut être utilisé de différentes façons et varier selon le contexte d'utilisation dans les discours de leurs participant.es. Ainsi, elles catégorisent le *chez-soi* en plusieurs dimensions. Premièrement, *le chez-soi* peut faire référence au fait d'avoir un toit, un espace représenté par la sécurité et la sûreté (Moore, 2000, dans Cox et Perry, 2011). Il constitue une barrière explicite entre l'expression intime de soi et l'expression publique de soi, représentant l'importance du *chez-soi* comme un endroit de retrait (Cox et Holmes, 2000, dans Cox et Perry, 2011). Une deuxième représentation du *chez-soi* est identifiée par les auteures comme faisant référence à une *extension symbolique du soi* (« symbolic extension of self » en anglais). Dans cette représentation, le *chez-soi* est relié à la construction identitaire de la personne, dans laquelle le lieu et ses possessions sont une représentation symbolique de l'investissement de soi (Latour, 1996, dans Cox et Perry, 2011). Ainsi, dans l'étude de Cox et Perry, pour certains résident.es, la perte de matériel ou la transformation de lieux par le désastre influence également l'identité qu'ils et elles se donnent à travers ces objets/lieux perdus.

Cet extrait d'entrevue illustre concrètement l'interprétation du *chez-soi* comme *extension symbolique du soi* :

[...] I had everything at my fingertips before. Oh, and then I went to make a pie the other day, I couldn't find a pie plate. Simple things and yet you can't quite put it together and you think 'what is wrong with me mentally'. (Pam, résident de Louis Creek, dans Cox et Perry, 2011, p.405)

Troisièmement, le *chez-soi* est conceptualisé comme étant le lieu de travail pour certains participant.es de l'étude, pour qui ce lieu peut correspondre à une entreprise familiale construite et léguée depuis plusieurs générations. Quatrièmement, le *chez-soi* peut représenter un attachement collectif ou communautaire au lieu, qu'on peut aussi appeler le « sens de la communauté » (Milligan, 1998, dans Cox et Perry, 2011). Cette forme de *chez soi* est définie comme étant une propension à tisser des liens qui incluent des inquiétudes, des intérêts et des valeurs communes (Norris et al., 2008, dans Cox et Perry, 2011) et rejoint la définition de Raymond et ses collègues (2010) décrite précédemment. Finalement, le *chez-soi* peut être conceptualisé différemment en fonction du genre, en s'appuyant sur les mêmes constructions sociales stéréotypées qui divisent les rôles entre l'homme et la femme en fonction du lieu privé et du lieu public.

Ainsi, le *sentiment d'être chez-soi* et l'attachement au lieu peuvent prendre différentes formes et être modifiés suivant un désastre. Tel qu'expliqué précédemment, le fait d'avoir un attachement au lieu bouleversé par un désastre peut influencer le processus de rétablissement d'un individu ou d'une communauté. La prochaine section présente comment le processus de rétablissement est intrinsèquement lié aux concepts de l'attachement au lieu et du *sentiment d'être chez-soi* et comment ces concepts peuvent être mobilisés à travers les notions de « désorientation » et de « réorientation » de Cox et Perry (2011).

3.3 Pour comprendre le rétablissement : les concepts de « désorientation » et de « réorientation »

Afin d'expliquer le processus de rétablissement suivant un désastre, la théorie de Cox et Perry (2011) sera utilisée pour cette recherche. Ces auteures divisent la réponse de rétablissement en deux étapes: la « désorientation » et la « réorientation » (traduction libre de l'anglais « disorientation » et « reorientation »). La désorientation se caractérise par la perte de repères

géographiques (qui permettent aux gens de se repérer dans leur environnement) et psychologiques (rupture avec l'expérience d'avoir un chez-soi et l'identité qui l'accompagne). L'étape de réorientation, quant à elle, est définie comme un processus de reconstruction identitaire dans un lieu familial qui a été modifié de façon irrévocable. Les étapes de désorientation et de réorientation reviennent de façon cyclique à long terme puisque les individus exposés s'ajustent constamment à la « normalité changeante » qui découle de la catastrophe (Silver et Grek-Martin, 2015).

Cette théorie est donc particulièrement pertinente pour l'étude, puisqu'elle construit un pont entre le processus de rétablissement d'un individu à la suite d'un désastre, l'attachement au lieu et le *sentiment d'être chez-soi* chamboulé par ce désastre, tout en portant une lunette à long terme sur ce processus d'ajustement. Plusieurs auteur.es qui ont utilisé cette théorie pour étudier le processus de rétablissement de personnes sinistrées notent que l'étape de désorientation qui suit un désastre réapparaît à différents moments durant la phase de rétablissement, réactivé par des événements entourant la démolition et la reconstruction des lieux endommagés (Scannell et al., 2016; Silver et Grek-Martin, 2015). Comme l'indiquent Novais et ses collègues (2022):

Recovery is a multifaceted psycho-social process that ties the physical recovery of space to the mental wellbeing of a community as well the importance of understanding the intricacies of such processes to assist the community to re-establish itself physically and emotionally after a disaster. (p.510)

Ainsi, la désorientation et la réorientation s'enchaînent, s'entrecroisent, s'alternent et se côtoient de façon cyclique dans le processus de rétablissement des personnes sinistrées. Cette théorie semble avoir été, pour l'instant, utilisée empiriquement dans le cadre de recherches s'intéressant à trois types de désastres : des feux de forêt en Colombie-Britannique (Canada) en 2003 (Cox et Perry, 2011), une tornade en Ontario (Canada) en 2011 (Silver et Grek-Martin, 2015), et des feux de brousse en Australie en 2019-2022 (Novais et al., 2022)). Cette recherche serait donc la première à étudier empiriquement la théorie de désorientation et de réorientation dans le cadre d'inondations cumulatives.

Cette étude souhaite donc poursuivre la validation empirique du modèle de rétablissement développé par Cox et Perry (désorientation et réorientation) en mobilisant les dimensions du concept du *sentiment d'être chez-soi* et celles de l'attachement au lieu de Raymond et ses collègues (2010). Il est pertinent de combiner les dimensions de l'attachement au lieu de Raymond et ses

collègues avec celles de Cox et Perry pour obtenir un portrait plus complet de l'attachement au lieu.

Pour faciliter l'appropriation des cadres choisis, la figure 1 illustre le cadre de référence de cette recherche. Elle montre notamment que l'attachement au lieu sera divisé en trois « lieux », soit l'attachement au domicile, l'attachement à la communauté et l'attachement à l'environnement, chacun de ces lieux s'inspirant des dimensions décrites précédemment.

Figure 1. Cadre de référence #1



CHAPITRE 4. LA MÉTHODOLOGIE

4.1 Perspective de recherche

Afin de répondre aux objectifs de recherche, une approche qualitative a été utilisée. Adoptant une perspective compréhensive, elle permet 1) une meilleure compréhension d'un phénomène (le processus de rétablissement en tenant compte de l'attachement des individus à leur milieu/territoire) et 2) de faire valoir le point de vue des participant.es (Creswell et Creswell, 2018). En effet, l'utilisation d'une méthode qualitative permet aux participant.es de donner aux chercheur.es accès à leurs expériences et à leurs croyances sous la forme d'une narration empreinte de détails profonds, nuancés et riches en contenu (Silver et Grek-Martin, 2015). Cela permet aussi aux personnes participantes de jouer un rôle actif dans l'organisation de leurs pensées et de choisir les mots dans lesquels elles livrent leur histoire (Chamlee-Wright et Storr, 2009). Finalement, cette approche permet une pleine liberté aux participant.es quant à la forme que prendra leur témoignage, tout en permettant la construction d'une relation de pouvoir plus égalitaire avec les chercheur.es (Guay, 2010). L'approche qualitative est donc tout indiquée pour produire des savoirs scientifiques fondés sur la perception des personnes sinistrées de leurs vécus. De plus, malgré la subjectivité des témoignages personnels récoltés, ces derniers sont également reliés au vécu collectif, « si bien qu'à travers chacun des individus, c'est aussi la voix de la communauté qui se fait entendre » (Guay et Delâge, 2015, p.19). D'ailleurs, « interroger les populations sur leur sentiment d'appartenance à un territoire et la participation de celui-ci dans la formation des identités individuelles est un préalable nécessaire à la compréhension de la formation des identités collectives » (Guérin-Pace, 2007, cité dans Sébastien, 2016, p.26).

4.2 Population à l'étude et portrait des inondations de 2017 et de 2019

Les personnes inondées qui résidaient dans le quartier de Pointe-Gatineau lors des inondations de 2017 et de 2019 ont été retenues comme population pour l'étude. Cette communauté est positionnée au dernier quintile (5/5) de l'Indice socioéconomique de défavorisation de Pampalon¹, notamment en raison du faible revenu, du faible taux de scolarité et

¹ L'indice socioéconomique de défavorisation de Pampalon mesure deux dimensions de la défavorisation : celle matérielle et celle sociale. En croisant ces deux dimensions, on obtient un indice qui permet de classer les communautés des plus favorisées au plus défavorisées en cinq quintiles.

qui a été construit au fil du temps. Le CREDDO souligne d'ailleurs que la relocalisation des personnes sinistrées, bien qu'elle réponde à des impératifs de sécurité qui ont pour objectif de limiter le nombre de personnes exposées aux inondations, ne considère pas :

le profond attachement des habitants à leur territoire, des descendants de plusieurs générations ayant vécu sur les rives des rivières. Cette relocalisation implique également la perte de plusieurs constructions et paysages ayant une valeur importante pour les résidents et qui sont au cœur de l'identité de ces communautés (CREDDO, 2021, p. 14).

4.3 Échantillon, outils et procédure de collecte

La cueillette de données a été réalisée à partir d'un échantillon par choix raisonné (non probabiliste). Quatorze résident.es qui ont vécu les inondations de 2017 et de 2019 dans le quartier de Pointe-Gatineau ont été recrutés de façon volontaire et avec l'aide de l'ancienne conseillère municipale de ce quartier. De ces 14 personnes participantes, 5 ont quitté le quartier après les inondations de 2019 et 9 demeuraient encore dans le quartier de Pointe-Gatineau au moment des entrevues. Celles-ci ont débuté en mars 2023, puis ont été interrompues en raison de nouvelles inondations, avant de se poursuivre à l'été et à l'automne 2023. Ainsi, les 9 personnes participantes qui ont choisi de demeurer dans le quartier après les inondations de 2019 ont également vécu les inondations de 2023, mais seulement 7 ont pu raconter leur expérience en lien avec ce dernier épisode, puisque 2 entrevues avaient déjà eu lieu avant les inondations de 2023. Pour participer à l'étude, les personnes participantes devaient avoir vécu les inondations de 2017 et de 2019 dans le quartier et avoir 18 ans au moment de l'entrevue. De même, la majorité des entrevues a été sous forme individuelle, à l'exception 1) d'une entrevue familiale (la maison ayant été transmise de génération en génération, il apparaissait pertinent d'obtenir le point de vue des propriétaires actuels et de la personne héritière) et 2) d'une entrevue de couple, où la conjointe a agi à titre de proche aidante pour son conjoint depuis le développement d'un TSPT suivant les inondations. Le tableau suivant (tableau 2) permet de mieux apprécier les données sociodémographiques des personnes participantes :

Tableau 2 : Portrait sociodémographique des personnes participantes à l'étude.

Note : Le symbole ↓ à côté de la tranche de revenu familial indique que la personne participante a vu son revenu diminuer depuis les inondations de 2017.

Portrait sociodémographique des personnes participantes					
Participant²	Quitté/ resté	Âge/Sexe	Tranche revenu familial	Habitait seul lors des inondations?	Caractéristiques domicile
Entrevue réalisée avant les inondations de 2023					
Lucille	Quitté après 2019	73/Femme	40-50K	Oui	Maison achetée 2004. Maison démolie après inondations de 2019. Valeur environ 160K
Paul	Quitté après 2019	55/Homme	100K et +	Non	Maison achetée 2009. Maison vendue après 2019 avec perte monétaire. Valeur environ 430K
Sylvie	Resté	62/Femme	30 à 40K	Oui	Maison achetée environ 2003. Valeur environ 215K
Denis	Resté	57/Homme	100K et +	Non	Maison achetée 2010. Valeur environ 300K
Entrevue réalisée après les inondations de 2023					
Marie Isabelle Guy	Restés	36/Femme 58/Femme 60/Homme	100K et +	Non	Maison léguée de génération en génération. Valeur environ 330K. Entrevue avec une famille, car les membres présentaient des enjeux pertinents à la recherche.
Karine	Resté	61/Femme	0 à 30K↓	Oui	Maison léguée de génération en génération. Valeur environ de 150K
Guillaume	Resté	72/Homme	60 à 80K	Non	Maison achetée en 1983. Valeur environ 200K
George	Resté	66/Homme	40 à 80K↓	Non	Maison achetée en 1991. Valeur environ 175K
Pierre	Quitté après 2019	53/Homme	80K et +	Non	Maison achetée en 1999. Détruite à la suite des inondations de 2019. Valeur environ 180K
Marc	Resté	61/Homme	100K et +	Non	A acheté maison en 2015, est venu y habiter en 2019. Valeur environ 420K
Céline Serge	Quitté après 2019	54/Femme 54/Homme	100K et +	Non	Ont acheté la maison en 2017 juste avant les inondations. Maison vendue après 2019. Couple. L'homme a eu un TSPT sévère, sa femme est devenue sa proche aidante. Ont aussi connu la tornade de 2018.

² L'ensemble des noms sont fictifs

Le recrutement des personnes participantes s'est déroulé en plusieurs étapes. L'ancienne conseillère municipale de Pointe-Gatineau, Madame Myriam Nadeau, a été sollicitée en raison de son implication encore à ce jour comme citoyenne dans les processus de revitalisation de la communauté. Elle a accepté de partager l'affiche de recrutement du projet auprès de résident.es du quartier. Cette technique de recrutement a permis de rencontrer quelques personnes participantes qui sont demeurées dans le quartier et d'autres qui l'ont quitté à la suite des inondations de 2019. Puis, l'affiche a été publiée sur les réseaux sociaux (Facebook) à différents moments : 1) en mars 2023, où elle a été partagée plus de 40 fois par différents acteurs et organismes et 2) au début du mois d'octobre 2023, où elle a été partagée plus de 30 fois. Une entrevue radio a également été accordée à la station 104,7 Outaouais en octobre 2023. Ces deux dernières techniques, malgré leur vaste diffusion, n'ont pas donné les résultats escomptés dans le processus de recrutement. Finalement, l'impression et la distribution de cartes postales à l'été 2023 aux portes des maisons inondées ont permis de rencontrer les objectifs à l'égard du nombre de personnes participantes désiré pour l'étude. Les personnes intéressées à participer ont été contactées par téléphone. Ce court entretien a permis de présenter les objectifs de la recherche, les principales thématiques abordées et les points de confidentialité et de consentement. Pour la majorité d'entre elles, les entrevues se sont déroulées à leur demeure, avec la possibilité de réaliser une marche exploratoire du quartier afin d'identifier des lieux qui ont une signification pour elles. Au total, trois personnes participantes ont accepté de faire la marche exploratoire. Ces marches ont notamment permis de : 1) découvrir le jardin collectif créé à la suite des premières inondations de 2017 par un comité de résident.es; 2) mieux comprendre où résidaient les personnes significatives mentionnées par certain.es participant.es et comment cette proximité était importante pour elles et eux, ainsi que 3) observer l'état de « désolation » décrit par les participant.es lors des entrevues.

Les entrevues réalisées ont été semi-dirigées et l'entretien a été le moins directif possible, afin que « l'interlocuteur soit saisi par le désir de se raconter et qu'il s'empare lui-même de la conduite de l'entretien » (Bertaux, 1980, p. 209). Les entrevues (et les marches) ont eu d'une durée moyenne de 100 minutes et ont été enregistrées sur le iPhone de l'étudiante. Le fait d'enregistrer les entrevues permet non seulement d'épargner la mémoire de la personne chercheure, mais également

d'avoir accès aux mots exacts employés par la personne participante dans le regard qu'elle porte sur sa situation: « By capturing the precise language of the narrative, the oral history is not only an account of the events that unfold; it is an account of the framework of thought that guides strategy formation » (Chamlee-Wright et Storr, 2009, p.621). Des mesures ont été prises pour s'assurer de la confidentialité des données (mot de passe sur le téléphone, mot de passe sur l'ordinateur).

4.4 Thèmes des entrevues et stratégie d'analyse

Le tableau 3 présente les thèmes et les questions d'entrevues préidentifiés. Cependant, des questions se sont ajoutées spontanément lors des entrevues selon les réponses obtenues par les participant.es.

Tableau 3. Thèmes et questions des entrevues

Thèmes	Exemples de questions
Mise en contexte	Pourquoi avoir choisi de participer à l'étude?
Vécus et conséquences lors des inondations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pouvez-vous me raconter comment se sont déroulées les inondations de 2017 pour vous? <i>(Vitesse de la montée des eaux, assez de temps ou non pour protéger son domicile et ses biens, etc.)</i> 2. Et maintenant, pouvez-vous me dire comment vous avez vécu les inondations de 2019? <i>(Vitesse de la montée des eaux, assez de temps ou non pour protéger son domicile et ses biens, réurrence , etc.)</i> 3. Et maintenant, pouvez-vous me dire comment vous avez vécu les inondations de 2023? (si applicable) <i>(Vitesse de la montée des eaux, assez de temps ou non pour protéger son domicile et ses biens, réurrence , etc.)</i> 4. Depuis quand habitez-vous ici et (<i>s'il y a lieu</i>) pourquoi y être déménagé ? 5. Saviez-vous qu'il existait des risques que votre maison/logement soit inondé? 6. Est-ce que vous avez ressenti des émotions différentes lors des deux inondations? 7. Parlez-moi des conséquences positives et négatives des inondations pour vous et les membres de votre famille <i>Rappel de thèmes : santé physique et mentale, vie conjugale et familiale, vie sociale, vie professionnelle, conditions matérielles,</i>

	<p><i>déménagements, relocalisation, endettement, changement dans les croyances, intérêts et priorités de la vie</i></p> <p>8. Connaissez-vous des personnes dans votre entourage qui encore aujourd'hui vivent difficilement les conséquences des inondations?</p>
Processus de rétablissement et aide reçue	<p>9. Comment allez-vous maintenant ?</p> <p>10. Pouvez-vous m'indiquer ce qui vous a aidé à surmonter les conséquences liées aux inondations? <i>Rappel de thèmes : soutien social – famille, voisins, ville, organismes publics, communautaires, personnalité, confort financier</i></p> <p>11. Est-ce que des facteurs ont ralenti ou freiné votre rétablissement suivant les inondations? <i>Rappel de thèmes : départ des proches, endettement, mesures gouvernementales et bureaucratie, lieux vidés, présence d'un milieu humide à proximité qui ralentit le retrait des eaux, collaboration entre les acteurs du milieu...</i></p>
Attachement au lieu	<p>12. Depuis les inondations, est-ce que vous vous sentez encore chez vous dans votre maison et dans le quartier ? Pourquoi ?</p> <p>13. Que représente votre maison pour vous depuis les inondations (<i>ex : sentiment positif, négatif, protecteur, prisonnier</i>) ? Diriez-vous que votre relation à votre maison a changé depuis les inondations?</p> <p>14. Pourquoi avoir décidé de rester dans le quartier? (Si la personne a quitté : pourquoi avez- vous décidé de quitter le quartier?)</p> <p>15. (<i>Si la personne a quitté</i>) Est-ce qu'il y a quelque chose dont vous vous ennuyez du quartier (<i>soit parce qu'il l'a quitté, soit parce que c'est détruit depuis les inondations</i>)? Pourquoi?</p> <p>16. Aimez-vous votre quartier? Qu'aimez-vous le plus et le moins dans votre quartier?</p> <p>17. Quels lieux ou endroits fréquentez-vous le plus souvent dans votre quartier ? Qu'est-ce que vous appréciez le plus de ces lieux ou endroits ? (<i>Incluant le paysage naturel : parcs, rivières, etc.</i>)</p> <p>18. (<i>Pour ceux qui ont quitté</i>) : Qu'est-ce qui ferait en sorte que vous reveniez vivre dans le quartier?</p> <p>19. Diriez-vous que votre attachement envers votre domicile/votre quartier (<i>dépendamment des réponses obtenues</i>), ça a favorisé votre rétablissement auprès les inondations? Ou le contraire? Comment? (<i>mentionner la littérature</i>)</p>
Vision pour le futur et accompagnement par les institutions/organismes	<p>20. Quelles suggestions ou recommandations feriez-vous aux personnes comme vous qui ont été victimes d'une inondation? À leurs proches?</p> <p>21. Quelles suggestions ou recommandations feriez-vous aux intervenants sociaux qui veulent aider les personnes qui tentent de se remettre d'épisodes d'inondations ?</p>

	<p>22. Quelles suggestions ou recommandations feriez-vous à la Ville et aux gouvernements provinciaux et fédéraux pour mieux accompagner les personnes qui se remettent d'épisodes d'inondations ?</p> <p>23. Qu'est-ce qui pourrait être fait afin que vous vous sentiez mieux préparer face à d'éventuels épisodes d'inondations?</p> <p>24. Si vous aviez une baguette magique, ce serait quoi votre vision pour le quartier? Qu'est-ce que vous changeriez?</p> <p>25. Êtes-vous au courant des discussions entourant l'aménagement des terrains vacants? Aimez-vous les propositions?</p> <p>26. Les inondations de 2017-2019, est-ce que c'est derrière vous?</p>
Marche exploratoire et fin de l'entrevue	<p>27. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez ajouter qui m'aiderait à mieux comprendre votre vécu face aux inondations?</p> <p><u>MARCHE EXPLORATOIRE</u> :</p> <p>Amenez-moi aux lieux importants pour vous. Pourquoi ce lieu, qu'est-ce qu'il représente pour vous? Quels sont les souvenirs qui y sont associés? Changements depuis inondations? (<i>possibilité de répétition ou ajouts de détails aux questions précédentes</i>)</p>

En ce qui concerne l'analyse des entrevues, Bertaux (1980) recommande la retranscription immédiate des entretiens afin d'améliorer le questionnement durant la collecte de données. Cette suggestion a été suivie dans la mesure du possible. Les retranscriptions ont par la suite été « codées » afin de mieux faire ressortir des motifs (« patterns ») dans les entrevues et des thèmes d'analyse (Chamlee-Wright et Storr, 2009). Cela a permis de faire une analyse thématique des transcriptions et de porter un regard transversal sur leur contenu à partir de chaque thème. L'arbre de codification est disponible en annexe C.

4.5 Limites de la recherche

Quelques défis ont été rencontrés lors du recrutement, qui s'est étalé sur plusieurs mois. Premièrement, la collecte de données a été interrompue en raison de nouvelles inondations au printemps 2023. Certaines personnes sinistrées qui avaient montré un intérêt à participer à la recherche se sont désistées par la suite, l'une d'entre elles mentionnant que les inondations constituaient un sujet difficile à aborder. Ainsi, il est possible que les difficultés de recrutement soient reliées à la sensibilité du sujet de l'étude. De même, un grand nombre de personnes sinistrées ont quitté le quartier après les inondations de 2017 et de 2019 et il a été difficile de les retracer

pour mieux documenter leur expérience. Les participant.es qui ont quitté ont été recruté.es majoritairement par le bouche-à-oreille. D'autre part, la majorité des personnes participantes ont des profils sociodémographiques similaires, la majorité étant à la retraite. Il est donc possible qu'il ait été plus facile pour elles de participer à la recherche puisqu'elles disposaient de temps pour le faire. De même, le vécu des personnes qui appartiennent à la diversité (personnes immigrantes, personnes racialisées) n'a pas pu être pris en compte.

CHAPITRE 5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre a pour objectif de partager les résultats de la recherche entourant le processus de rétablissement des personnes inondées à répétition à Pointe-Gatineau. Les premiers résultats présentés en lien avec cet objectif explorent le rôle de l'attachement au lieu des participant.es dans ce processus. S'ensuit une section sur les facteurs non reliés à l'attachement au lieu qui ont aussi influencé le processus de rétablissement des sinistré.es. Puis, le chapitre des résultats enchaîne avec une section qui aborde les spécificités sur ce processus reliées au fait de vivre un cumul d'inondations: 1) le stress relié à l'incertitude de revivre d'autres inondations et la crainte des décisions gouvernementales qui pourraient s'ensuivre; 2) les stratégies d'adaptation mises en place par les participant.es qui ont décidé de demeurer dans leur quartier et 3) pour ceux qui ont plutôt choisi de quitter le quartier, la perception que cette décision est intrinsèquement liée au rétablissement. Ce chapitre continue avec une section qui présente les résultats reliés à l'expérience des personnes sinistrées qui font partie d'un groupe vulnérable ou qui sont à faible revenu et les difficultés supplémentaires qu'elles sont plus à risque de vivre lors d'inondations. Le chapitre des résultats se conclue avec les principales recommandations des personnes participantes envers 1) différents acteurs avec qui elles ont eu des interactions pendant et après les inondations, puis envers 2) d'autres personnes sinistrées qui ont expérimenté de tels événements. Mais tout d'abord, afin de mieux comprendre l'expérience des personnes sinistrées, il importe de faire un survol des conséquences vécues par ces dernières lors des inondations de 2017 et de 2019 pour mieux appréhender l'ampleur des défis à relever.

5.1 Conséquences vécues lors des inondations : préambule pour mieux comprendre le rétablissement

Selon les témoignages des personnes participantes, les circonstances entourant les épisodes d'inondations influencent l'ampleur des conséquences vécues (niveau d'exposition aux inondations, durée des inondations, relocalisation, soutien social, etc.). Bien que la recherche n'avait pas pour objectif de recenser l'ensemble de ces conséquences, la richesse des témoignages reçus incite à les présenter afin de mieux comprendre les défis reliés au rétablissement à venir. Ainsi, les prochaines pages résument les différentes conséquences vécues par les sinistré.es, en commençant par les conséquences psychologiques, physiques et en lien avec le sommeil, avant

d'enchaîner avec les conséquences reliées aux modifications des habitudes de vie, aux pertes matérielles et aux craintes d'être volé.e. Cette section se conclura avec quelques paragraphes sur les conséquences reliées à la sphère familiale et sociale des personnes sinistrées.

5.1.1 Conséquences psychologiques, physiques et diminution de la qualité du sommeil

La très grande majorité des personnes participantes ont rapporté avoir vécu des conséquences psychologiques en lien avec les inondations, notamment du stress, de l'anxiété et des symptômes dépressifs. L'ampleur de ces conséquences varie d'une personne à l'autre, tout comme le moment où elles ont été vécues (avant, pendant et après les inondations). Les premières inondations (2017) ont surpris plusieurs résident.es qui n'étaient pas préparé.es à vivre une inondation majeure; il faut remonter dans les années 1970 pour répertorier un épisode aussi important que celui de 2017 sur ce territoire. De plus, des accumulations de pluie record avant les inondations n'ont donné que quelques jours aux résident.es pour mettre en place des mesures pour protéger leur demeure et leurs biens³. Cette difficulté à se préparer d'une manière adéquate a contribué au stress ressenti par les personnes participantes.

2017, moi, j'ai trouvé que c'était l'année la plus stressante parce que vraiment, on ne savait pas quoi faire. (Isabelle⁴)

Tu ouvres la porte de cave, puis l'eau est à la moitié des marches [...] Tu te dis voyons, ça faisait 40 ans, qu'est-ce qui se passe là? (Lucille)

Puis on n'était pas préparé à ça comme qu'on dit, parce que depuis le temps que je restais ici, on n'avait pas eu d'inondations, jamais. Puis quand on voyait l'eau monter, le monde disait: "non non, ça va arrêter, ça va arrêter", mais c'est que ça l'a monté tellement vite et là, je n'avais pas assez de pompe. Tu ne t'attends pas à ça, là. (Sylvie)

La préparation aux inondations implique des tâches physiques comme la fabrication et le transport de sacs de sable ainsi que la construction d'un « mur » avec ces sacs. Des participantes témoignent ainsi des blessures qu'elles ou leurs proches ont subies alors qu'elles tentaient de protéger leur maison.

Sais-tu ce que la Ville a fait? Ils nous ont droppé un gros camion de sable en face du cimetière sur la rue Saint-Louis. Ils nous ont dit : aller chercher votre sable là. (...) La seule chose

³ Différentes stratégies de protection sont observées : l'emploi de sacs de sable pour empêcher l'eau d'atteindre la maison, ou encore l'utilisation de pompes pour évacuer l'eau s'étant infiltrée.

⁴ L'ensemble des noms sont fictifs.

qu'on a eue avec ça, ce sont des hémorroïdes à pogner des sacs de sable de 60 livres chacune, pas d'aide de la Ville. (Lucille)

Mais, en 2019, je suis tombée, je me suis cassé une vertèbre à cause de ça. (...) Mon nerf sciatique, à force de poser des poches, quand tu poses une quantité de poches comme ça, ton dos ne t'aime plus. (...) Depuis ce temps-là, je traîne des problèmes de dos. (Karine)

Plusieurs personnes participantes ont indiqué que les inondations ont entraîné un manque de sommeil dû à la nécessité de surveiller l'équipement de pompage. Selon l'équipement utilisé et son degré d'automatisation, les sinistré.es devaient se réveiller plusieurs fois pendant la nuit pour vérifier son fonctionnement et assurer son ravitaillement en essence :

Et puis à chaque heure, on descendait en bas, on allait faire un tour, les pompes, comment ça allait. Quand le niveau montait, on partait d'autres pompes pour redescendre le niveau d'eau. Et puis ça, on a fait ça pendant... Deux-trois semaines certain, jours et nuits. Alors on allait se coucher. Un mettait son cadran. Ok, je vais me lever à 2 h. Bon bien moi, je vais me lever à 3 h, je vais me relever à 4 h... Et puis pas besoin de dire qu'après trois semaines, on était brûlés, on était mort. (Paul)

5.1.2 Habitudes de vie chamboulées lors des inondations

5.1.2.1 Pour les personnes relocalisées

Plusieurs personnes sinistrées ont dû être relocalisées lors des inondations de 2017 et celles de 2019, ce qui a occasionné des conséquences pour certaines d'entre elles. Des personnes participantes qui ont été relocalisées ont exprimé avoir trouvé cette expérience épuisante, notamment parce qu'elles devaient changer souvent de lieux d'hébergement, mais aussi parce qu'elles étaient incertaines quant à leur admissibilité à être relogées temporairement par la Croix-Rouge.

Serge : La Croix-Rouge, ils ont mis ses parents [qui vivaient chez nous] dans des hôtels, mais qui n'était pas évident non plus parce que là, les hôtels étaient éparpillés un peu partout.
Céline : Changer d'hôtel de semaine en semaine pour des personnes de 70 ans... Donc ce n'est pas trop évident. Des personnes malades.

Serge: Ils ont été transférés à Montebello une fois. Tu as des rencontres à toutes les semaines chez le médecin, à tous les jours, quasiment. Puis là, faut que tu ailles à Montebello. « On va te mettre là deux jours. Après ça, on va te remplacer, on va t'envoyer à Hull ». Ce n'était pas intéressant pour eux autres non plus. Ça crée un stress, surtout à leur âge.

D'autres sinistré.es décrivent avoir été en mesure de vivre temporairement chez des proches (par exemple, des membres de la famille ou des ami.es). Toutefois, ces cohabitations ont pu mener à

des tensions en raison des routines de vie différentes des personnes hébergées et des hôtes. Pour certaines, ces cohabitations ont conduit à une dégradation de la relation à plus long terme.

Karine : Je n'ai pas eu le choix de couper l'électricité, rapatrier mes animaux et m'en aller chez ma sœur. Je peux te dire que de vivre ailleurs quand tu es habitué de vivre tout seul, ce n'est pas la même chose. (...) Pas des conflits familiaux, mais un petit peu de frottement de personnalité (rires).

Int : Vous êtes resté combien de temps chez votre sœur?

Karine : On a été quasiment six mois. (...) Ce n'est pas pareil. Comme moi je suis habituée, je vais prendre ma douche plus tard, je vais m'installer, je vais regarder la télévision, mais, tandis que chez ma sœur, c'est plus de bonne heure, parce qu'eux autres, ils se lèvent plus de bonne heure. (...) C'est toutes des choses comme ça que tu vois la différence.

Int: Est-ce que ça s'est bien passé la cohabitation chez votre [membre de la famille]?

George: Non, non, ça ne s'est pas bien passé, non. (...) Ils avaient hâte qu'on débarrasse. (...) On n'était pas traités comme des invités. On était plus comme des serveurs.

Int : Il y a des séquelles qui demeurent de [cette cohabitation]?

George: Oui, on ne va plus chez eux. Ils nous invitent plus.

Une personne participante confie que sa relocalisation temporaire durant les inondations a fait vivre à sa chienne un grand stress qui a amené une modification de ses comportements, et qu'ultimement, elle a dû s'en départir.

J'ai amené ma petite chienne à la SPCA (...) et j'ai expliqué la situation, que j'étais une inondée, que je restais [ailleurs temporairement]... Puis là, elle a mordu quelqu'un, mais ce n'était pas dans ses habitudes de mordre. Donc j'ai dit : pensez-vous qu'elle peut être adoptée? Je ne sais pas combien de temps je vais être pris là, tu sais. (...) Fait que j'ai été obligée de l'abandonner (pleure). (Lucille)

Cet extrait souligne les difficultés supplémentaires vécues par les personnes inondées qui ont des animaux de compagnie et qui doivent donc non seulement adapter leurs routines temporairement, mais également celles de leurs animaux.

5.1.2.2 Pour les personnes qui sont demeurées dans leur maison lors des inondations

Les personnes sinistrées qui ont été en mesure de demeurer chez elles durant les inondations ont elles aussi dû ajuster leurs routines. Plusieurs gestes du quotidien exigent une plus grande planification avant et pendant les inondations, tels que les actions reliées à l'hygiène (pas d'eau pour faire ses besoins et se laver) et aux déplacements (parce que la montée des eaux empêchait l'utilisation de tout véhicule terrestre). Les personnes participantes soulignent que cette

planification s'est ajoutée à la charge mentale déjà élevée d'avoir à protéger sa demeure des inondations.

Fait que pour aller aux toilettes, on ne pouvait pas ici. Fait que je prenais des seaux, que je mettais dans mon cabanon pour aller faire mes besoins là. Donc je te dirais une chose, ce n'était pas trop, trop agréable. (...) Là le gaz est coupé, donc il faut que tu fasses chauffer ton eau pour pouvoir te laver au moins à la mitaine, tu sais? Fait que c'était tout un processus. (Sylvie)

C'est parce qu'il y a de l'eau dans les chemins. Ok, pas de voiture. OK, bien là on a des kayaks parce qu'il faut travailler, faut aller faire l'épicerie. Ok, bon, qui a un bateau? Cherche un bateau. Donc c'était toujours des : OK, pour se déplacer, on a besoin de telle affaire, telle affaire, telle affaire. Fait que tu sais, vivre ta routine, ton quotidien, mais en même temps de tout gérer ça. (Marie)

Finalement, la montée des eaux dans le sous-sol des personnes inondées a créé pour certaines d'entre elles un chamboulement dans l'utilisation des espaces de la maison puisque tous les biens qui étaient au sous-sol ont dû être déplacés aux étages supérieurs.

On a habité en haut. Puis en haut, on était tassés parce que beaucoup de choses qui étaient ici étaient rendues en haut. C'était plein à craquer en haut. On marchait, on avait juste ça de place pour marcher entre les meubles. (George)

L'ensemble de ces extraits renseignent donc sur les chamboulements que les inondations amènent dans le quotidien des résident.es inondé.es, qu'ils aient été relocalisé.es ou qu'ils soient resté.es dans leur maison inondée.

5.1.3 Pertes matérielles et craintes reliées au vol et à la sécurité

Les inondations entraînent des pertes matérielles pour les personnes sinistrées. En effet, la montée des eaux a fait en sorte qu'elles ont dû se débarrasser de meubles, d'électroménagers et de biens personnels qui n'étaient plus fonctionnels après avoir été touchés par l'eau (insalubrité, dégâts irréparables, etc.).

C'était comme toutes les armoires, il a fallu tout enlever, on a perdu tous nos électroménagers. Je n'étais pas capable, on les avait mis sur des blocs, mais l'eau a monté trop haut. Donc les moteurs ont été atteints. (Denis)

Les vêtements, moi la première inondation, j'étais pour faire du lavage, donc j'avais tout fait mes petits tas de linges par terre, dans la salle de lavage. Quand je suis partie, je n'ai pas pensé à ça moi, donc toute la boue, le sable, la cochonnerie, le linge était fini. (Karine)

La moitié des participant.es font valoir que certaines décisions prises durant les inondations ont été influencées par la crainte d’être volé.es. Effectivement, durant les inondations, l’électricité doit être coupée dans les quartiers inondés pour éviter des accidents électriques qui pourraient mettre la vie de personnes en danger. Ainsi, avec les quartiers inondés plongés dans le noir et l’absence d’occupants dans la plupart des maisons inondées, le contexte était favorable aux vols. :

Moi et mon voisin, on est resté chez moi. Tu vas trouver ça fou là, mais c'était pour surveiller... On ne voulait pas se faire voler. Nous autres, on est resté là, puis on prenait la chaloupe, on se rendait à nos autos puis on allait travailler le jour. Puis de la façon qu'on travaillait, il y avait tout le temps quasiment un de nous deux qui était là. (Pierre)

Vu qu'il n'y avait plus d'Hydro, plus rien, là c'est que les voleurs se sont mis à rôder en canot, ils passaient par les bois en arrière, ils se promenaient. En ayant des génératrices puis des pompes, on mettait de la lumière. À un moment donné, j'en ai vu en canot. Fait qu'on a appelé les policiers. (Serge)

5.1.4 Conséquences familiales, sociales et chez les enfants sinistrés

Le stress associé aux inondations peut créer des tensions familiales et une dégradation des relations sociales. Quelques personnes participantes confient que les inondations ont amené des tensions entre elles et les membres de leur famille. Un participant sinistré qui hébergeait des membres âgés de la famille lors des inondations décrit comment leurs relations se sont envenimées.

Donc là, avec tout le stress que ça a généré en 2019, ça a fait en sorte que ça a créé un froid entre les parents à Céline et nous autres. Un, moi, je ne voulais pas monter en haut pour les voir parce que je devais rester dans le positif puis protéger [la maison]. (...) Pis quand je montais en haut, bien c'était souvent des remarques, des reproches, du négatif, qui était normal parce qu'eux autres étaient stressés. (Serge)

D’autres participant.es sinistré.es parlent également de la manière dont le stress a modifié leurs comportements et attitudes avec les membres de leur famille. Ainsi, durant les inondations, des participant.es ont mis en place des stratégies pour réduire les conséquences du stress sur leurs interactions avec leurs enfants, comme cette mère :

Mais à ce moment-là, j'avais appelé le père s'il pouvait la prendre plus longtemps. Parce que je ne veux pas qu'elle nous voit stressés. On peut être émotif, puis voir ma fille quand on pleure ou qu'on est stressé, on est moins patient avec elle, moins tolérant avec elle. Donc on a pris des décisions pour la protéger, on l'a envoyé chez son papa ou chez mon frère ou des choses comme ça. (Marie)

Pour une minorité de participant.es, les conséquences des inondations ont été vécues sur le lieu de travail. En effet, ces participant.es expriment avoir trouvé plus difficile de participer aux conversations qui s’y déroulaient puisque les inondations revenaient souvent comme sujet de discussion. À cet égard, un.e participant.e témoigne du fait que la sollicitude de ses collègues, bien qu’elle puisse partir d’une bonne intention, la « ramenait » à sa situation de personne inondée.

Mais des fois, ce n’est pas pour mal faire. Les gens se préoccupent de ce que tu vis puis c’est correct, ça nous aide aussi. Mais des fois, à un moment donné, c’est que ça se peut que la cinquième personne, je sois comme : hey, fous-moi la paix. (rires) (...) Si je commence à tout raconter mon histoire à tout le monde, je vais être épuisée pour le nécessaire qui m’attend. (Marie)

Une expérience similaire est partagée par une personne participante qui a des enfants en âge de fréquenter l’école. Elle raconte comment son fils a été confronté aux discussions portant sur les inondations alors qu’il était en classe :

[Mon fils], à un moment donné, il va à [nom de l’école], puis les inondations étaient en cours. Puis là, il y a un prof qui parlait de l’actualité, je ne sais pas trop, il parle de ça, les inondations. Mais là le prof ne savait pas, lui, qu’il restait ici dans une zone inondée. Donc lui, il a fondu en larmes en classe et le prof ne savait pas trop... (Denis)

Au-delà des conséquences vécues par les personnes sinistrées elles-mêmes, des participant.es à la recherche ont partagé que certains de leurs proches ont eux aussi été affectés par les inondations, notamment lorsqu’ils ont apporté leur aide :

Serge : J’ai un de mes très bons amis, [nom censuré], qui venait aux deux jours pour me laisser la chance d’aller au moins prendre notre douche.

Céline: Bien lui, il en a fait une dépression. Juste de venir aux deux jours. (...) De venir surveiller les pompes, juste ce stress-là l’a amené à vivre une dépression.

En accord avec la littérature scientifique sur le sujet, les dernières pages permettent de constater la diversité et l’ampleur des conséquences vécues par les participant.es durant la période des inondations. Elles permettent également de mieux comprendre les différentes expériences vécues par les sinistré.es lors d’inondations, et met la table pour la section principale des résultats portant sur le processus de rétablissement de personnes qui ont vécu plusieurs inondations.

5.2 Processus de rétablissement

Cette section présente les résultats en lien avec les objectifs de la recherche qui s’intéresse au processus de rétablissement des personnes inondées à répétition, notamment en mobilisant le

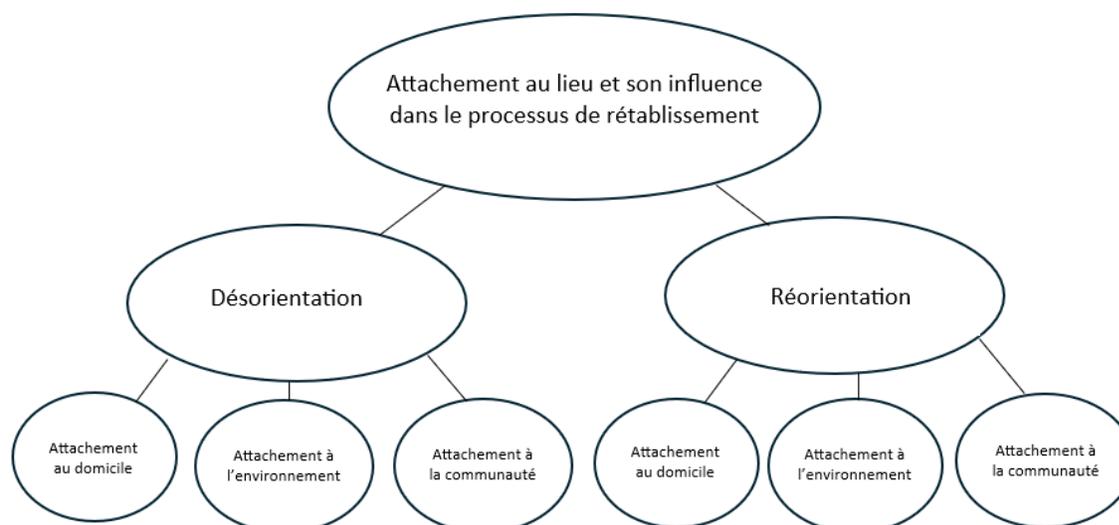
rôle que joue leur attachement au lieu dans ce processus. Elle est divisée en trois parties qui s'enchaînent comme suit : 1) les résultats qui entourent le rôle de l'attachement au lieu dans ce processus, 2) les résultats qui traitent des autres facteurs qui favorisent ou nuisent à ce processus selon les personnes participantes; 3) les résultats qui abordent l'expérience de vivre plusieurs inondations et son influence sur ce processus, incluant la décision de rester ou de quitter le quartier après les inondations. Cette troisième partie mettra d'ailleurs en lumière les stratégies utilisées par les personnes participantes qui ont décidé de rester dans le quartier pour se sentir mieux préparées lors des périodes de crues printanières.

Les résultats qui s'intéressent au processus de rétablissement selon l'attachement au lieu sont présentés en fonction du cadre théorique de Cox et Perry (2011), en mettant en exergue les concepts de désorientation et de réorientation. Pour rappel, selon ces auteures, le fait de vivre un désastre provoque une désorientation, autant géographiquement (la perte de repères dans un environnement familier) que psychologiquement (rupture avec l'expérience d'avoir un chez-soi et l'identité qui l'accompagne). La réorientation, pour sa part, est l'étape lors de laquelle la personne reconstruit son identité dans un lieu qui lui est familier et qui a été modifié de façon irrévocable (Cox et Perry, 2011, cité dans Silver et Grek-Martin, 2015). Comme le processus de rétablissement n'en est pas un linéaire, ces étapes peuvent s'alterner, et même cohabiter, puisque certaines dimensions d'attachement au lieu peuvent prolonger l'étape de désorientation, alors que d'autres peuvent favoriser la réorientation.

5.2.1 Le processus de rétablissement selon l'attachement au lieu

Cette section permet de mieux comprendre comment l'attachement au lieu a influencé le processus de rétablissement des participant.es à l'étude. Ces résultats sont divisés en deux parties bien distinctes : 1) les dimensions d'attachement au lieu qui ont contribué à la désorientation des personnes participantes et 2) les dimensions qui ont favorisé la réorientation de ces personnes. Afin de mieux s'y repérer, cette section sera structurée selon le schéma suivant :

Figure 3 : Structure de la section des résultats portant sur le rôle de l’attachement au lieu dans le processus de rétablissement des personnes participantes



De même, l’aide-mémoire suivant permet de se rappeler les différentes dimensions reliées à l’attachement au lieu qui seront mobilisées tout au long des prochaines pages:

Tableau 4. Aide-mémoire des différentes dimensions d’attachement au lieu.

Dimensions de l’attachement au lieu	Éléments de définition
Attachement au domicile : <u>identité au lieu</u> (Raymond et al., 2010) et <u>extension symbolique du Soi</u> (Cox et Perry, 2011)	Connexion au lieu qui définit qui nous sommes. Espace où les aspects physiques et symboliques s’unissent pour former la construction identitaire d’un individu.
Attachement au domicile : <u>Fonctionnalité du lieu</u> (Raymond et al., 2010) et la <u>maison perçue comme un refuge</u> (Cox et Perry, 2011)	Attribution d’un espace dans lequel les individus établissent qu’un lien est le plus adéquat pour réaliser une fonction précise. Avoir un toit, espace représenté par la sécurité, une barrière explicite entre l’expression intime et publique de soi, lieu de retrait.
Attachement à l’environnement naturel (Raymond et al., 2010) et bâti (ajout de l’auteure)	Connexion à l’environnement non-humain et humain basée sur les représentations cognitives et la réponse émotionnelle à un lieu.
Attachement à la communauté (Raymond et al., 2010)	Aussi appelé « sens de la communauté », propension à tisser des liens qui incluent des inquiétudes, des intérêts et des valeurs communes.

5.2.1.1 Dimensions d'attachement qui influencent l'étape de désorientation

5.2.1.1.1 Attachement au domicile

Cette section révèle les dimensions d'attachement au domicile qui ont provoqué une désorientation des personnes participantes et qui ont nui à leur processus de rétablissement. Premièrement, il est important de noter que les dimensions d'attachement au domicile varient grandement d'une personne participante à l'autre, notamment en fonction de l'histoire vécue dans leur maison avant qu'elle ne soit inondée et de la relation qu'elles avaient créée avec cette dernière : habitaient-elles depuis longtemps dans la maison inondée? Ont-elles pu y créer des souvenirs importants? De même, on repère que l'attachement au domicile est ébranlé non seulement en fonction de cette relation, mais également selon le vécu des personnes participantes lors des inondations : ont-elles réussi à protéger leur demeure de la montée des eaux? Ont-elles quitté après les inondations de 2019? Ont-elles eu la perception que la maison ne jouait plus son rôle de protection? Cette dernière question trouve sa réponse dans l'extrait suivant dans lequel le participant partage sa perception selon laquelle sa maison ne constituait plus un lieu de sécurité lors des inondations :

Mon focus était vraiment de sauver la maison, m'assurer que tout le monde soit correct. (...) Il y a eu un moment donné un changement de vent et la rivière, elle a changé complètement de direction. Puis là, les vagues venaient frapper sur le côté de la maison. Ça, je n'en ai pas parlé à Céline parce que je ne voulais pas l'inquiéter. Mais là, j'étais sûr que la maison était pour s'effondrer. Je me suis dit: la fondation, la structure ne tiendra pas le coup par rapport à ça. Ça, ç'a été mes deux jours les pires que j'ai eus. (Serge)

Les propos de ce participant font ressortir comment les dimensions reliées à la fonctionnalité du lieu sont en désorientation, car la crainte de voir la maison s'effondrer renvoie à la fonction de sécurité normalement fournie par la maison.

On observe dans les propos des personnes participantes de nombreux événements pendant et après les inondations qui sont venues chambouler leur attachement à leur demeure dans sa dimension identitaire et symbolique. Par exemple, le fait d'aborder avec elles le sujet de la destruction (ou la vente) de leur maison suivant les inondations contribue à la résurgence de souvenirs, d'événements marquants et d'habitudes de vie qui y étaient reliés.

Int : Dans la vidéo que vous me montriez tantôt, quand la pelle a passé à travers la maison, comment vous vous êtes sentie en voyant ces images-là?

Lucille: (...) Bien, c'est sûr que j'ai mis beaucoup d'amour et beaucoup d'argent aussi dans cette maison-là pour essayer de l'améliorer et de l'embellir. Mais le premier coup de pelle, c'était ma cour, parce que j'aimais vraiment ma cour. J'aimais ça aller planter mes fines herbes, j'aimais ça jouer dans mes fleurs. Puis c'était tellement relaxe pour moi. C'était comme : oh mon Dieu, tout ce que j'ai mis dans cette cour là. (...)

Int : De ce que j'en comprends, vous étiez très attaché à votre maison avec tout l'argent, le temps, l'amour que vous lui avez donné. Est-ce qu'elle vous manque cette maison-là?

Paul : (soupir) Il n'y a pas un mur que je n'ai pas retouché, il n'y a pas un plancher que je n'ai pas refait. Fait qu'on rentrait dans la maison, c'était chez nous. Sur la rue Jacques-Cartier, c'était NOTRE maison. On ne l'avait pas construite la maison, mais tout ce qui était à l'intérieur de la maison, c'était nous qui l'avions fait. Donc elle était à notre goût. On rentrait, on était juste bien, c'était chez nous. C'était comme on dit, une paire de pantoufles. Tu rentres, t'es bien chez vous. Et puis, je disais que quand on a acheté, on a fait construire, on a fait creuser une piscine dans la cour. (...) Bon, c'était une piscine, c'était un petit trou d'eau. Mais non, [ma fille] avec les enfants passait presque l'été à la maison, donc ils venaient se baigner chez nous. Donc c'était vraiment notre lieu familial. On avait des amis, on disait : venez-vous-en! Donc nos amis venaient, on se baignait, on avait une grande cour, on montait, on se faisait un barbecue. (...) Est-ce que c'est chez moi [ici dans ma nouvelle maison]? C'est chez nous, mais ce n'est pas... je n'ai pas encore... Ce n'est pas encore comme c'était sur la rue Jacques-Cartier.

Ces extraits reflètent comment la dimension identitaire de l'attachement au domicile de ces participant.es a été ébranlée par la perte de leur maison après les inondations. Pour ces personnes, leur maison représentait la construction symbolique de l'investissement de soi au fil du temps. Plus précisément, ces personnes partagent « l'amour » qu'elles ont mis dans leur demeure (aménagement paysager, rénovations pour adapter la maison à son goût, construction de la piscine) et qui leur permettait de s'y reconnaître (amour du jardinage, l'impression d'enfiler des pantoufles quand on rentre dans sa demeure, créations de souvenirs familiaux dans la piscine, etc.). Ainsi, la perte de sa maison s'inscrit dans l'étape de désorientation, puisqu'elle provoque une rupture avec l'expérience d'avoir un chez-soi et l'identité qui l'accompagne. Pour d'autres personnes participantes, la perte de repères identitaires se vit à travers le deuil de biens matériels auxquels elles étaient attachées. Ces pertes s'accompagnent d'une tristesse, voire d'un sentiment dépressif, puisque certains biens étaient conservés pour leur valeur sentimentale et constituaient des souvenirs.

Puis après que l'eau est partie, bien là, c'était le nettoyage. (...) Toutes les choses que t'as perdues, puis les choses que tu gardais depuis 20 ans, ou même depuis toute ta vie que tu perds. Ça fait comme... La dépression a fait (bruit de pet). (George)

Tu as des photos de personnes qui sont parties depuis X nombres d'années que tu avais dans des albums. Là, tu ne les as plus. Ils ne sont plus là, tu n'as plus rien de ça. (...) J'avais des cabanons là-dedans, beaucoup d'équipement, de choses, parce que je fais beaucoup d'artisanat. Beaucoup de machineries que j'avais eues de mes grands-parents, parce que dans le temps eux autres faisaient leurs affaires eux-mêmes, ils réparaient leurs souliers eux-mêmes. (...) Là je me trouve à ne plus les avoir parce que ça prit l'eau. (...) Il y en a d'autres que oui, ça va être remplaçable, mais ça ne sera pas, comment je pourrais dire, ça ne sera pas la même chose, parce que ça pas été utilisé par grand-père, par papa. (Karine)

On remarque dans ces extraits que la dimension identitaire associée au lieu et à ses possessions est bouleversée par les inondations, ce qui vient nuire au processus de rétablissement des personnes inondées qui doivent faire le deuil d'objets irremplaçables. Finalement, le lien d'attachement à leur maison de certaines personnes participantes n'est pas dérangé par la notion de perte (de la maison, de ses possessions, etc.), mais s'en retrouve plutôt *transformé négativement*. Dans l'extrait qui suit, on constate que pour cette participante, l'attachement qu'elle éprouve envers sa demeure est fragilisé lorsqu'elle entend des commentaires péjoratifs de la part de citoyen.nes sur les personnes qui continuent à résider en zone inondable:

Karine : Je ne serais pas prête à partir de là. J'ai toujours vécu ma vie ici. Je suis venue au monde ici, je ne suis pas pour partir. Mon père est venu au monde-là.

Int : Ok, mais tantôt (...) vous parliez par rapport aux préjugés des gens face aux personnes qui se faisaient inondées, qu'ils ne comprenaient pas, qu'ils disaient « vous avez juste à partir », vous avez utilisé des mots quand même forts, « j'ai hérité de la maudite maison, je n'ai pas eu le choix »... ?

Karine : Oui, parce que tu es frustrée par rapport que le monde te dit des choses comme ça. Mais, tu es pris avec ta maison. Quand il arrive des choses comme ça, oui tu es pris avec ta maison. (...) Déménager, il faudrait que j'aille en appartement, parce que je ne pourrais pas m'acheter une maison. (...) Tu regardes ça, j'ai trois chambres à coucher, une grande salle de bain, où on aurait trouvé ça?

Ainsi, tout en étant attachée à sa demeure, le vocabulaire utilisé par cette participante souligne un certain sentiment d'emprisonnement qui est accentué par sa volonté de vouloir immuniser sa maison contre les inondations, alors qu'elle rencontre des obstacles financiers et administratifs qui l'empêchent de procéder :

Int : Vous auriez voulu faire remonter votre maison?

Karine : Faire remonter la maison, le gouvernement moi ici, ils ne me l'ont pas offert, parce que je suis toujours la dernière à être inondée et je suis tout le temps sur une île.

Cette modification du lien d'attachement envers la maison est également présente chez une autre participante et s'exprime par l'impression d'habiter dans un quartier non sécuritaire à cause des inondations. Cette participante a ainsi le sentiment d'avoir acheté sa maison dans un lieu qui est « maudit ».

Lucille: En bon français, on dirait que je m'étais faite fourrer en achetant là. (...) C'est un peu ça, là, tu sais, c'est comme, à quelque part, il y a quelqu'un qui savait que ce quartier-là, il était...

Int : Inondable?

Lucille: Qu'il était *maudit* d'avance.

Int : OK! Comme un regret d'avoir acheté là.

Lucille: Oui... Tu sais, la Ville n'a pas dit : Écoutez là, nous autres ici, à cause de la rivière, puis à cause de toute l'environnement ici, là, c'est quasiment un "swamp" qu'on a décidé de juste mettre des maisons dessus avec le temps. (...) Aujourd'hui, on regarde une rivière, là, ce n'est pas sûr que dans 20 ans d'ici, ça n'aura pas mangé la moitié du quartier.

Les inondations créent donc des « effets secondaires » (jugement des personnes citoyennes envers celles qui demeurent en zone inondable, obstacles administratifs pour immuniser sa maison, perception d'avoir été « fraudée », etc.) qui ont des impacts sur l'attachement que les personnes éprouvent envers leur maison. Ces impacts prolongent la période de désorientation de ces personnes participantes et nuisent à leur capacité de se reconstruire une identité de personne vivant en zone inondable qui soit positive. Les dernières pages ont permis d'identifier que les inondations peuvent entraîner une perte de repères géographiques et psychologiques chez les personnes sinistrées, notamment celles qui sont confrontées à la perte de leur domicile et de leurs biens auxquels elles sont attachées. Les inondations peuvent également provoquer une fragilisation de l'attachement que ces personnes éprouvent envers leur domicile si elles perçoivent ne pas disposer de moyens suffisants pour se réapproprier leur maison afin qu'elle demeure fonctionnelle, même en cas d'inondations. La prochaine section s'intéresse à l'attachement que les personnes éprouvent envers leur environnement, et comment cet attachement maintient encore aujourd'hui certaines personnes participantes dans l'étape de désorientation.

5.2.1.1.2 Attachement à l'environnement naturel et bâti

L'attachement que les personnes participantes éprouvent envers leur environnement naturel et bâti est ressorti comme exerçant une grande influence sur leur processus de rétablissement pour un certain nombre d'entre elles. Cela s'explique par la transformation majeure

du quartier (destruction d'un nombre important de maisons et départ de nombreux résident.es) causée par les inondations et les programmes d'indemnités financières qui ont été offerts. En lien avec cette destruction et les lots vacants qui en ont résulté, plusieurs personnes participantes qui demeurent encore dans le quartier mentionnent se sentir abandonnées par la ville de Gatineau depuis les inondations en ce qui a trait à la gestion de ces lots. Pour appuyer leur sentiment, elles évoquent le manque d'entretien des lots vacants et leur perception d'une absence de vision de la part de la municipalité concernant la revitalisation de ces lots. Ainsi, pour plusieurs d'entre elles, ce sentiment d'abandon les maintient dans une désorientation profonde envers leur territoire, la désolation qu'elles y décrivent constituant un rappel constant des inondations et des séquelles qu'elles ont laissées dans leur sillage.

Int : Est-ce que vous diriez que les inondations, c'est derrière vous?

Sylvie : Ça ne sera jamais derrière moi parce qu'on a encore beaucoup de problèmes avec ça. Dire que c'est fini, non, ce n'est pas fini parce que les dégâts qui ont été faits... (...) On a encore des séquelles, qu'on va avoir pour longtemps, bien longtemps. Parce qu'avant qu'ils nous fassent quelque chose de beau aussi, là... La rue, ça n'a pas de bon sens.

Int : Y a-t-il d'autres facteurs qui freinent ou ralentissent votre rétablissement?

Marc: Qui freine mon rétablissement? Oui, la Ville. Ça a l'air de Beyrouth ici. Tu ne trouves pas quand tu rentres dans le projet, on dirait qu'il y a une bombe qui est tombée?

(...) Int: Et en quoi ça vous dérange, les terrains vacants?

Marc : Si tu veux donner un sentiment d'appartenance à une communauté qui a vécu de la marde comme on l'a vécu, là, tu peux-tu les aider puis essayer d'améliorer? Tu sais, sans trop investir parce qu'on sait qu'ils n'ont pas d'argent, mais c'est possible au moins de nettoyer les terrains qui sont vacants. Ils ont mis des buttes de terre tout le tour parce qu'ils craignaient que les gens aillent stationner leurs autos sur les terrains. (...) Pas de vision. (...) Fait que je trouve ça vraiment démoralisant quand tu rentres ici, tu revis le problème tout le temps parce que tu te dis : il n'y a pas d'amélioration, tu sais. Puis ça fait quatre ans qu'ils nous disent : on a un plan d'implantation de parc de ci et de ça, puis ça va être beau. (...) Mais en attendant, on peut tu améliorer pour que ça soit vivable visuellement, tu sais? Ça aiderait aussi les gens qui y vivent dans le quartier, de dire: ok, au moins quelque chose de positif, tu sais. Mais quand tu rentres dans le quartier, c'est vraiment négatif. (...) Ça fait que je ne me sens pas heureux moi quand je viens ici.

Ce participant poursuit sa réflexion en mentionnant s'être impliqué dans la revitalisation des lots vacants, ce qui peut être perçu comme une stratégie visant à reconstruire des repères géographiques qui font du sens pour lui. Or, cette expérience a plutôt contribué à prolonger son étape de désorientation puisqu'il perçoit son implication comme étant une perte de temps, ne voyant pas

les changements concrets auxquels il aspire. S'ensuivent des partages de perceptions similaires de la part d'autres personnes participantes sur cet enjeu :

Int: Est-ce que tu suis les discussions entourant les terrains vacants, le PDA⁵ de Pointe-Gatineau?

Marc: J'étais là-dessus. Puis c'est à chier. (rires) (...) Mais pourquoi c'était important pour moi au début? Écoute, je voulais savoir ce qui se passait dans le quartier. Je voulais m'impliquer aussi pour améliorer le sort du quartier. J'ai lancé des idées aussi et eux aussi. Tu sais, on a tous une vision qui est pas mal commune les résidents de la rue. (...) Moi, je pense à la rue Jacques-Cartier, mettons. Si t'es capable de créer ça, ce point d'ancrage là, où est-ce que les gens vont dire : wow, faut aller voir ça. (...) où les gens vont se reconnaître, là. (...) Mais écoute, on s'est tous... La balloune a dégonflé. Il n'y a plus d'intérêt. Tu sais, moi, je ne veux plus rien savoir de m'impliquer dans rien. Je veux dire, après cinq ans...

On essaie d'embellir, de redonner vie, parce que là tu sais, il ne se passe rien. (...) C'est comme... C'est laid. C'est comme... Essayer de nous aider un peu. Faut toujours être en démarche pour essayer que ce soit le plus invitant possible. C'est notre quartier, on vit là. On a le droit aux mêmes services que toutes les autres personnes ailleurs. (Denis)

Int: Est-ce que vous êtes un peu au courant du plan de revitalisation des lots vacants?

George: Quelle perte de temps! Je suis allée à quoi, 2-3 réunions? "On va faire ci. Choisissez qu'est-ce que vous voulez. Voulez-vous avoir une aire de spectacle? Voulez-vous avoir des bancs? Voulez-vous avoir une fontaine? Voulez-vous avoir ci..." On a tous répondu aux questions, qu'est-ce qui s'est passé? Il n'y a rien de fait. (...) Ça ne se fera pas. Ce n'est pas dans les priorités de la Ville de Gatineau.

Ces extraits témoignent d'une dynamique intéressante dans le processus de rétablissement de ces personnes inondées. Ces personnes ont des idées et une vision pour la reconstruction de leur quartier, elles se projettent dans l'avenir à travers la revitalisation de leur communauté (donc, des stratégies axées sur la reconstruction de repères géographiques et psychologiques faisant du sens pour elles), mais qui s'inscrivent finalement dans l'étape de désorientation à travers les résultats qu'elles perçoivent comme étant insatisfaisants et qui mènent plutôt à de la frustration, de la colère, une perception d'avoir perdu son temps et un sentiment d'impuissance. En plus de ces sentiments, les personnes sinistrées remarquent une augmentation de la faune qu'elles perçoivent comme étant indésirable dans le quartier. Cette présence est une conséquence directe, selon elles, de l'absence d'entretien à un niveau suffisant des lots vacants.

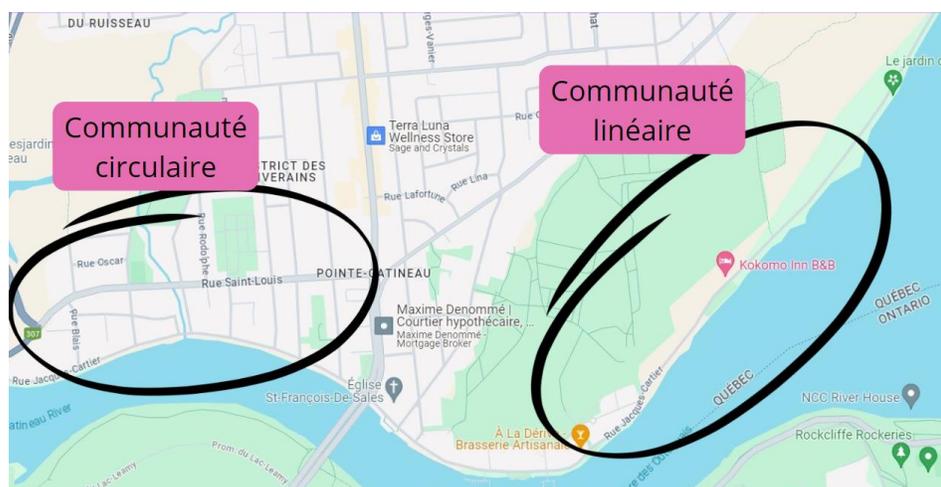
C'est certain que depuis 2017, ce n'est plus la même vie ici, là, vraiment pas là. Il y a tellement de bernaches. (...) Tu marches dans la rue et ce n'est rien que des excréments, là. (...) C'est l'entretien [des lots vacants]. Oui, [la Ville] coupe le gazon trois fois dans l'été.

⁵ Plan directeur d'aménagement

Bien tabarouette de tabarouette là! Penses-tu que les trois fois c'est suffisant? Regarde là, ce n'est pas drôle là, j'ai des trappes. Mais là, j'en ai plein dans ma cour. Puis là, des rats. On a eu une épidémie de rats après 2017, c'était épouvantable. (Sylvie)

À ce stade, il est important d'amener une nuance quant à cet attachement à l'environnement qui contribue à maintenir les personnes participantes dans la phase de désorientation, puisque certaines d'entre elles ont été peu affectées par la destruction des maisons environnantes. À cet égard, on observe des résultats différents dans le processus de rétablissement des personnes sinistrées en fonction de leur lieu de résidence à l'intérieur même du quartier. Dans l'échantillon, une minorité de participant.es réside sur la rue Jacques-Cartier à l'est du Boulevard Gréber, dans une communauté dont la forme pourrait être qualifiée de « linéaire » (une seule rue), alors que la majorité des participant.es résident dans une communauté de forme plus « circulaire » (voir figure 4). Ainsi, pour les personnes qui vivent dans la « communauté linéaire », leur attachement à leur environnement a peu contribué à leur phase de désorientation puisqu'elles se sont senties peu touchées par la destruction de maisons environnantes. Il est ainsi plus difficile de mobiliser le cadre théorique de Cox et Perry (2011) pour ces personnes résidentes, puisque leur environnement naturel et bâti n'a pas été modifié de façon irrévocable (la rivière est encore devant leur maison, la forêt est encore derrière leur maison).

Figure 4 : Pointe-Gatineau et ses deux formes de communauté



Dans le même ordre d'idées, il est délicat d'affirmer que les personnes qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019 sont en période de désorientation quant à leur attachement à leur environnement puisque le cadre théorique de Cox et Perry (2011) a été réfléchi pour refléter le processus de rétablissement des personnes qui demeurent encore dans leur quartier altéré par un

désastre. Cependant, les participant.es qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019 mentionnent s'ennuyer de certains éléments de leur ancien environnement naturel et bâti qui ne sont pas présents dans leur nouveau territoire. Lorsqu'elles se remémorent des aspects du quartier qu'elles aimaient, ces personnes parlent de la vue de la rivière dont elles jouissaient depuis leur maison et de la proximité que leur quartier offrait avec d'autres lieux (l'épicerie, le centre commercial, la courte distance avec Hull et Ottawa, etc.), des éléments qu'elles ne retrouvent pas dans leur nouveau territoire. Cela provoque la modification de certaines habitudes de vie reliées à la mobilité active dans lesquelles elles se reconnaissent moins :

L'emplacement, ça nous manque. Un, sur le bord de la rivière, l'été, il y a du monde, ça bouge! Il y a la piste cyclable, puis on est des personnes très actives. La piste cyclable, nous, on l'utilisait beaucoup pour faire du vélo. (...) Nos marches quotidiennes, on partait de la maison, on faisait quatre ou cinq kilomètres chaque jour sur la rue Jacques-Cartier. Alors tout ça, ça nous manque. La proximité de tout ce qu'il y avait là. (...) Alors, c'était toutes ces choses-là qu'on... Ici, il n'y en a plus. Il y a une épicerie pas loin, mais il n'y a pas cette... L'offre n'est pas la même du tout. (...) Ici, il faut prendre notre camion, mettre les vélos dessus, là on débarque et on part. Ça, ça nous manque. (Paul)

Les personnes qui ont quitté le quartier ont ainsi eu à s'ajuster dans leurs habitudes de vie en raison du cadre naturel et bâti différent dans lequel elles sont déménagées. Ce changement d'environnement ferait en sorte que ces personnes se retrouvent d'une certaine manière dans la phase de désorientation quant à leur identité de personne active que leur nouveau territoire ne permet pas de satisfaire. Les prochaines pages abordent l'attachement à la communauté des personnes participantes, un type d'attachement intéressant à explorer au regard du nombre important de personnes résidentes qui ont quitté depuis les inondations.

5.2.1.1.3 Attachement à la communauté

Certaines nuances doivent être amenées en ce qui concerne l'attachement à la communauté des personnes sinistrées. Premièrement, la majorité des personnes participantes ne présentent pas un attachement à leur communauté suffisamment significatif pour entraîner des conséquences sur leur processus de rétablissement. En effet, il a été surprenant de remarquer un attachement à la communauté moins présent que ce à quoi il était possible de s'attendre, considérant ce qui est décrit dans les médias quant au tissu social « fragilisé » de la communauté de Pointe-Gatineau suivant les inondations (Béland, 2019). Ainsi, la majorité des personnes participantes à l'étude

partagent ne pas avoir de relations de voisinage significatives, un constat qui s'observe autant pour les participant.es qui ont habité dans leur maison « toute leur vie », que pour les participant.es qui ont acheté leur maison dans la dernière décennie :

Je n'ai jamais été une voisineuse. Je ne suis pas une personne qui allait souvent chez l'autre. C'était dommage qu'ils partent à cause que leur maison n'était plus bonne. Mais ça, ça ne m'a pas touché émotionnellement plus que ça. (...) Les voisins là, je m'arrange avec, mais je n'irais pas prendre un café chez eux, comprends-tu? Mon voisin reste un voisin. (...) Donc c'est pour ça que je me dis : attachée? Non. (Sylvie)

Bien qu'un nombre important de résident.es aient quitté le quartier suivant les inondations, il n'a pas été observé parmi les cinq participant.es qui ont quitté le quartier suivant les inondations de 2019 que la perte de réseaux sociaux engendrée par la destruction des maisons constituait une nuisance suffisamment grande pour exercer une influence sur le processus de rétablissement, comparativement à l'attachement au domicile et à l'environnement naturel et bâti. Par exemple, ces participant.es qui ont quitté le quartier évoquent plusieurs liens d'attachement à leur communauté, mais concluent tous les deux avoir tourné la page.

Pierre : J'avais mon beau-frère qui était à deux maisons de chez nous. J'avais ma grand-mère qui restait à côté de chez nous. Les cousins, ma femme était là, c'était pas mal... C'était pas mal une rue qui était familiale.

(...) Int: Mais ça ne vous manque pas?

Pierre: Non, parce que je m'entends bien avec tout le monde [dans mon nouveau quartier] aussi. (...)

Int : Diriez-vous que l'absence de sentiment d'appartenance (...), ça a favorisé votre rétablissement après les inondations?

Pierre: Pour ma part, oui. Parce que je te dirais que vu que je ne suis pas beaucoup attaché (...). C'est plus facile pour moi de partir.

Lucille: [Mon amie] est rendue en résidence pour personnes âgées. (...) Mais quand on vivait une en face de l'autre, on jouait au gin, on avait du fun, on faisait des soirées dans la cour, puis prendre une couple de verres de vin, jaser... (...) Ce n'est pas du tout la même atmosphère [dans mon nouveau quartier]. Ma mère, elle me parlait de ça cette semaine : « t'en rappelles-tu quand on traversait chez [nom de l'amie] et qu'on avait du fun? »

Int : Donc de la nostalgie?

Lucille: Ouais, ouais. (...) Mais à part de ça, je veux dire, il faut passer à autre chose. À un moment donné, tu dis : écoute, c'est sûr qu'on a eu du bon temps ici, c'est de valeur que ça n'a pas duré.

Ainsi, malgré les nombreuses relations de voisinage entretenues et la nature familiale de ces liens, ces extraits témoignent du fait que pour ces personnes participantes, la perte de réseaux n'a pas eu

d'impact significatif sur leur processus de rétablissement, ce qui ne les inscrit pas dans une période de désorientation.

Pour poursuivre la présentation des résultats sur le rôle de l'attachement à la communauté dans le processus de rétablissement des personnes inondées, il faut donc poser cette question : qu'est-ce qui explique cette différence entre la perception de différents acteurs (notamment, les médias) dans laquelle la communauté est décrite comme étant tissée serrée, et les discours de ces participant.es? Les extraits qui suivent amènent des éléments de réponse à ce questionnement et des nuances importantes au sujet de ce « tissu social ». Les participant.es mentionnent qu'autrefois leur quartier était très familial, mais que cette dynamique a changé au fil du temps, une transformation qui s'est accentuée avec les inondations :

Int : Il n'y a pas vraiment de sens de la communauté dans Pointe-Gatineau, pas comme j'en ai entendu parler, en tout cas.

George : (...) Oui, c'est ça. Ça a été vrai à une époque. Il y avait la Saint-Vincent-de-Paul, il y avait le centre communautaire, tu sais, tout ça, ça reliait tout, ça tenait tout le monde ensemble. (...) Ça fait que la nouvelle génération, là, ceux qui ont 40 ans, 35 ans, eux autres, non. On est tous isolés là. (...) Ça c'est mon point de vue. Comme moi je vois l'impact de la communauté. La communauté est détruite. C'est détruit. Il n'y a plus rien. C'est mort. Le passé a été lavé par l'inondation.

Écoute, ici sur la rue, c'était toute, c'était toutes des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, c'était toute de la parenté. C'est sûr qu'un moment donné, ça a commencé à changer. Les parents sont décédés, donc les enfants ne voulaient pas garder les maisons, donc ils ont vendu les maisons. (...) Ce que moi j'ai eu en étant jeune, en étant enfant, je partais d'ici, ma mère m'envoyait au dépanneur et elle disait à la cinquième voisine, tu m'appelleras quand ma fille passera en avant. (...) J'ai fait la même chose avec ma fille, elle partait à pied, elle s'en allait à l'autre bout. La voisine m'appelait : la petite vient de passer. Ça, il n'y en a plus de ça. (...) Il n'y a plus rien, plus personne. Ce n'est plus comme c'était avant. Et plus les inondations ont passées et moins que c'était comme avant. (...) Ça fait bizarre. (Karine)

Les extraits précédents renseignent donc sur l'évolution du tissu social et des réseaux existants dans Pointe-Gatineau, une transformation qui a été accélérée par les inondations. Ainsi, on note que l'attachement à la communauté de certaines personnes participantes était déjà « effrité » avant les inondations, mais que ces dernières ont amplifié cette rupture identitaire envers la communauté. Dans ce dernier extrait en particulier émerge la disparition d'un « filet de sécurité social » qui existait autrefois entre les personnes résidentes du quartier et qui était rendu possible par une

proximité autant géographique que relationnelle entre les voisins. Ce participant, qui habitait le quartier depuis 10 ans au moment des inondations de 2017, constate pour sa part la disparition de cette sécurité offerte par la communauté depuis les inondations.

Il y a le côté sécurité. Moi, je protège mes voisins. Je parle de visites nocturnes là, mais moi je suis là et je peux protéger mes voisins. (...) Puis tu sais, tout le monde est là, on est un quartier, il y a quand même cet aspect-là. Et puis là, y'a plus rien là... (Paul)

Plusieurs qualifient leur quartier en utilisant les mots « désolation » et « abandon ». Pour ces personnes sinistrées, le départ des résident.es a laissé un sentiment de vide et d'absence de vie qui a contribué à les maintenir dans la phase de désorientation.

Paul : La désolation. Eh boy, si je ne me trompe pas, en 2017, [ma conjointe] avait même fait une carte des maisons qui sont parties entre Gréber et le pont des Draveurs. Ça semble ridicule, mais il y a environ 90 maisons qui sont parties. Ça, c'est désolant, ça. Tantôt, je disais là, qu'on avait des relations avec derrière chez nous, avec des voisins qui étaient là. On a vu la pelle passer dans ces maisons-là, là. Les gens partir là, puis dire "bon, bien, bonjour, on s'est trouvé une nouvelle place. On s'en va là". Les maisons tombent, là, tu sais. (...) Il n'y a plus de maison. C'est tout vacant. C'était tout habité. C'était plein de monde. On allait jouer là avec les petits. Il y avait plein de monde là-dedans.

Int : Ça vous faisait sentir comment?

Paul : Mais c'est vide.

Des personnes participantes vont même plus loin dans la description de leur communauté qu'elles qualifient comme étant « morte » depuis les inondations. Pour certain.es, ce sentiment est amplifié par la perte d'une vie communautaire qui était rendue possible par la présence de commerces dans le quartier et qui ont été démolis/abandonnés après les inondations, tels que le dépanneur et le centre communautaire.

George : Fait que là, tout le monde est parti. Ça fait que là, c'est rendu un quartier très tranquille. Même mort.

Int: Pouvez-vous élaborer ce que vous voulez dire par "mort"?

George: Il n'y a plus de vie. Il n'y a plus rien.

Int: Parce qu'il n'y a plus personne?

George: Il n'y a plus personne.

Int: Est-ce que vous considérez qu'il y a encore une communauté?

George: Non. Plus rien. Il ne reste rien. (...) On s'ennuie du dépanneur. Ah oui, ça c'est un gros morceau, là.

Int: La vie communautaire?

George: La vie communautaire qu'il y avait là, c'est sûr, là. Ça, c'était le centre du quartier. Tout se passait là. (...) Ça fait que là, les pauvres sont partis. Les couples, ils sont partis. Le dépanneur est parti. Le centre communautaire, la Ville s'en est débarrassé. (...) Tu sais, comme c'était le centre même. (...) C'était important.

C'est certain qu'ici, on n'a pas de maison, donc ma communauté... est-ce qu'on a une communauté? Il n'y a pas grand monde. Les voisins sont partis. (Sylvie)

On a l'air d'un village fantôme. (Karine)

Les dernières pages révèlent que l'attachement au lieu peut nuire au processus de rétablissement des personnes inondées, notamment lorsque cet attachement est couplé à un sentiment de perte : perte de sa maison, perte de ses biens, perte des voisins et du sentiment de sécurité qui était amenée par la communauté, maintenant « vidée » ou « morte ». Ce sentiment est renforcé par ce qui est décrit comme étant un « abandon » de la municipalité quant à la revitalisation des lots vacants. Les prochaines pages ont maintenant pour objectif d'explorer comment l'attachement des personnes participantes à leur domicile, à leur environnement et à leur communauté a contribué à les inscrire dans l'étape de réorientation dans leur processus de rétablissement. Elle explore également le renforcement des dimensions de l'attachement suivant les inondations.

5.2.1.2 Dimensions d'attachement qui influencent la phase de réorientation

5.2.1.2.1 Attachement au domicile

Les paragraphes suivants mettent en lumière comment les personnes participantes réussissent à retrouver leurs repères dans leur maison inondable et à reconstruire leur identité dans cette nouvelle réalité. À cet égard, le fait d'être attaché à sa maison avant les inondations et de s'y projeter dans l'avenir aurait motivé les personnes sinistrées à vouloir la protéger des inondations. Cette motivation et cet attachement donnent un sens à leur combat contre les eaux.

C'est le fait qu'on l'apprécie, notre maison, qui nous donne la force et l'énergie de dire : ok, go on va se battre pour elle parce que c'est notre chez nous. (...) Cette maison-là, que je veux qu'elle soit bigénérationnelle. (...) Cette journée-là, je suis montée, je me suis vue tout de suite faire ma vaisselle en regardant la rivière. C'a été un "paf", une belle claque douce sur mon visage, de dire: c'est tellement ici que je veux être. (...) Moi, ça m'a beaucoup motivé de dire: je veux garder la maison, on va travailler avec des pompes parce qu'on veut la sauver, parce que si elle est inondée, bien là, ça va être un blocage de mon beau projet, tu sais. (Marie)

Pour d'autres personnes participantes, les inondations leur ont permis de réaliser qu'elles étaient attachées à leur domicile. À cet égard, ce participant réfléchit dans cet extrait au fait que les

inondations lui ont fait prendre conscience de son sentiment d'appartenance envers sa demeure, mais également que cet attachement a été renforcé par cette prise de conscience.

Int : Depuis les épisodes d'inondation (...) est-ce que vous vous sentez encore chez vous ?

Guillaume : Oui

Int : Autant ? Moins ?

Guillaume : Plus. Parce qu'on a passé à travers un épisode (...) qui justifiait qu'on voulait rester ici. Qui justifiait notre sentiment d'appartenance, parce que le sentiment d'appartenance, tu l'as plus ou moins, je suppose, quand tu trouves que... Je ne sais pas, quand tu trouves que tu es dans une situation normale, c'est chez vous, c'est chez vous, *that's it*. Là, étant donné que tu sais que tu vas peut-être perdre ta maison, là tu dis « Oh, OK » j'aime ça rester ici. Je dirais, on a encore plus le sentiment d'appartenance.

Dans un discours similaire, cette famille, dont la maison a été transmise de génération en génération, souligne que leur attachement à leur maison a également été une motivation importante pour la protéger et que cet attachement est même en croissance depuis les inondations.

Int: Mais auriez-vous réalisé à quel point vous êtes attachés à la maison si ça n'avait pas été des inondations?

Isabelle: Moi je pense qu'on est plus attachés à la maison depuis qu'on a eu l'inondation parce qu'on veut la sauver notre maison. On veut sauver nos matériels, on veut sauver nos affaires parce qu'on est bien ici. Oui, je te dirais que oui.

(...) Marie : Tu sais que ma mère c'est la huitième génération. (...) Pour moi, elle me parle tellement [la maison]. Je me suis toujours sentie chez moi. (...) Les bons souvenirs y sont beaucoup pour quelque chose. Je suis une femme dans ma personnalité que c'est difficile de me déraciner énormément. (...) [Cette maison] nous protège de tellement d'affaires.

Isabelle : Puis moi, je trouve qu'elle a une âme, cette maison-là. Fait qu'on dirait que cette âme-là me reste toujours dans la tête. Me dire: Isabelle, t'as les pieds solides dans cette maison-là. Arrange-la dont. (...) Puis on dirait que la mère à maman me garde ici.

Ce dernier échange met en évidence une identité forte au lieu à travers l'héritage générationnel de la maison et le sentiment que la maison « protège » ses occupants parce qu'elle aurait une « bonne âme ». Le fait de personnaliser sa maison et de lui attribuer des caractéristiques vivantes et bienveillantes faciliterait l'inscription des personnes participantes dans la phase de réorientation.

Int : Tantôt vous avez utilisé le mot "nid". Pouvez-vous me décrire votre relation à votre domicile? Est-ce que ça a changé depuis les inondations?

George: Non. Ça n'a pas changé. C'est parce que ça fait longtemps que je reste ici, 32 ans.

Int: Êtes-vous attaché à votre maison?

George: Oui, oui, oui.

Int: Comment ça?

George: C'est à cause de toutes les choses que tu vis dedans. Toute ta famille. En 32 ans, il s'en est passé des choses ici. Mes propres enfants. Ma femme qui était malade qui est décédée. Mon veuvage. Ma nouvelle relation. Elle, elle avait trois adolescents. La maison était en vie. (...) Ça fait que, c'est devenu mon château. C'est devenu... Mais surtout pour ma femme, c'est devenu sa place à elle. Je ne déménagerais pas.

Ainsi, les personnes participantes qui résident depuis longtemps dans leur demeure (voire, depuis plusieurs générations) ont développé un attachement envers leur maison qui s'exprime par l'importance de demeurer en des lieux qui ont été témoins de moments charnières dans leur vie, ce qui les aide à retrouver leurs repères identitaires lors d'inondations. La transformation positive de l'attachement au domicile s'observe également à travers la réappropriation de la maison une fois les travaux de réparation/immunisation terminés. En effet, les participant.es constatent de nouveaux avantages que la maison n'offrait pas avant les inondations et partagent que les travaux de reconstruction leur offrent désormais une quiétude quant aux prochaines inondations.

Denis : Bien nous, notre maison est quand même... Maintenant, on a une fondation, la maison est plus haute, la vue est meilleure. (rires) Ça a donné une certaine valeur à notre maison, je pense. (...) Puis là, on peut dire : regardez là, maintenant, elle est au-dessus de la cote 100 ans⁶. Il y a une fondation, un système de pompes. T'sais, ce n'est jamais garanti, mais tu sais, c'est bien moins à risque que quand tu es au niveau du sol. Donc ça, ça a été un avantage, je dirais.

Int : Est-ce qu'il y a eu des conséquences positives des inondations?

George: Pour nous? Bien oui, oui. Notre maison a levé. On a une cave pleine grandeur. On est à l'abri des inondations. On a des galeries, on a des planchers neufs. On a des murs neufs. On a une chambre de bain neuve. C'est comme toutes les rénovations ont amélioré la qualité de vie de la maison.

Ces derniers extraits reflètent un attachement qui s'est développé à travers la dimension de fonctionnalité du lieu où l'immunisation de la maison vient la rendre à nouveau fonctionnelle en cas de futures inondations. De même, les travaux effectués dans la maison suivant les inondations contribuent à créer une connexion symbolique des participant.es à cette dernière en raison de l'investissement qu'elles y ont mis pour pouvoir y demeurer. Cet investissement s'exprime aujourd'hui par un sentiment de fierté de s'être battu pour protéger sa maison et d'avoir «

⁶ Le participant fait référence aux zones inondables : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-de-protection-du-territoire-face-aux-inondations/gestion-rives-littoral-zones-inondables/regime-transitoire/interventions/identifier-delimiter>

remporté » ce combat contre les eaux, une symbolique qui vient à son tour renforcer leur désir de rester dans le quartier inondable.

Int : Est-ce que vous diriez que vous avez un sentiment plus positif d'appartenance envers votre maison?

Denis : Oh, bien oui, disons que ça a toujours été positif, mais ç'a été en croissance. La dernière rénovation, tout l'extérieur, puis la porte avant, tu sais, je n'étais pas obligé de faire ça, mais c'est comme dire : oh ça va être beau, je vais être encore plus fier, puis plus bien, d'habiter dans la maison. Et c'est sûr que quand ma conjointe est décédée, moi j'ai fait le choix de rester ici aussi. J'ai dit : c'est ici que je vais élever mon enfant, puis c'est ici que je vais vieillir. (...) Mais pour l'instant, là, il n'y a rien qui va me faire sortir d'ici. (rires)

Mes amis n'en reviennent pas, le monde qui vient ici, ils n'en reviennent pas de ce qu'on a et comment on a été capable de tout faire ça. Tu sais, il y a une fierté, là. (Marc)

J'ai mis de l'argent. Depuis les inondations, j'ai encore mis plus d'argent. C'est super beau l'été. J'ai une belle terrasse, tout ça. C'est ma fierté, ma maison, tu sais, là, parce que ça dit qui tu es. (Sylvie)

Le dernier extrait en particulier constitue un exemple parfait de la composante identitaire de l'attachement à un lieu, et de la manière dont celui-ci permet à cette participante de s'inscrire dans la phase de réorientation à travers son sentiment de fierté.

Comme c'était le cas pour la phase de désorientation, il est délicat de s'intéresser à la phase de réorientation des personnes qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019 à partir du cadre théorique original de Cox et Perry (2011), car il cible la réorientation dans le lieu détruit ou modifié irrévocablement. Cependant, même chez les personnes qui ont quitté, on repère des éléments d'attachement au lieu qui semblent faciliter la transition vers l'étape de réorientation. Par exemple, on observe dans le discours de cette participante un détachement émotionnel envers son ancienne demeure à la suite de son départ, en raison des modifications apportées à cette maison depuis qu'elle a quitté et dans lesquelles elle ne se reconnaît plus.

C'est que les gens qui ont acheté, ce sont des gens qui n'entretiennent pas. Donc la maison, tu sais, le gazon tondu, les fleurs, l'agencement... (...) Et la maison qu'on a pris soin puis qu'on a retapé deux fois, bien je passe et elle a l'air de rien. Eux autres ils sont heureux là-dedans, mais ils l'ont laissée comme aller. Donc ça l'a aidé à enlever ce sentiment d'appartenance là, parce que c'est plus nous. On sent plus que c'est Céline et Serge qui ont toujours été des gens qui font attention à leurs choses et qui vivent là. (Céline)

Est-ce que l'attachement au domicile influence le processus de rétablissement des personnes inondées? Sans équivoque, la réponse est oui. Alors que l'attachement au domicile peut nuire au processus de rétablissement lorsqu'il est question de pertes, on remarque en parallèle que les personnes participantes arrivent à retrouver leurs repères grâce à l'attachement en croissance qu'elles éprouvent envers leur maison (trouver ses repères dans sa demeure « améliorée », se projeter dans l'avenir, etc.). D'ailleurs, pour plusieurs personnes, l'attachement à leur maison constitue la motivation principale pour protéger leur demeure contre la montée des eaux. La prochaine section s'attarde aux éléments d'attachement à l'environnement des personnes participantes qui facilitent leur réorientation.

5.2.1.2.2 Attachement à l'environnement naturel et bâti

Il a été exploré précédemment que la phase de désorientation peut être alimentée par un attachement à l'environnement naturel et bâti fragilisé par la destruction d'un nombre important de maisons et la négligence perçue à l'égard de ces lots vacants. Pour certaines personnes participantes qui habitent la communauté de forme « linéaire », l'attachement à l'environnement n'a pas nui à leur processus de rétablissement puisque cet environnement a été peu chamboulé par les inondations. Toutefois, une majorité de participant.es, sans égard à leur lieu de résidence, mentionne que certaines composantes de leur attachement à leur environnement (l'intimité dont elles jouissent, la proximité de la nature, etc.) constituent une raison supplémentaire de protéger leur habitat contre les inondations :

Isabelle : Tu sais, moi j'ai des arbres en avant parce que je ne veux pas que les gens qui marchent, qui me voient parce que s'ils ne me voient pas, je ne les vois pas. Ça fait privé. Puis je suis loin de la rue. Puis en arrière, c'est boisé, ça fait que j'ai plein d'oiseaux en arrière là, j'ai plein de bibittes, là, c'est ça. À matin, j'ai marché avec mon chien, il y avait des chevreuils. Regarde, c'est le bonheur ça. Fait que s'il y a de l'eau qui monte, on s'organisera pour mettre des pompes.

Marie: On se dit : bien dans cinq semaines, ça va être correct, on va mettre le BBQ sur la terrasse là, tu sais. (...) Mais c'est tellement un bonheur de rester encore ici, puis de prendre mes marches. Puis la rue Jacques-Cartier, elle a beaucoup évolué dans les années. Il y a une piste cyclable qui s'est faite. Maintenant, tu te promènes dans les rues, il y a de l'animation, donc c'est vivant. Je suis proche de tout.

Int : [Les inondations], ça vous a fait prendre conscience?

Guillaume : De la chance qu'on a de rester ici [sur le bord de la rivière]. De cet environnement-là et qu'on est prêt aussi, surtout après 2019, qu'on est prêt, que même s'il y avait des inondations à répétition de cette hauteur-là, de cette ampleur-là, qu'on est prêt à vivre avec ça, c'est deux semaines par année, ce n'est pas... On est capable de vivre avec ça. (...) On aime ça le bord de la rivière. Moi, ça fait 40 ans qu'on est ici et avant ça j'étais un peu plus haut sur le bord de la rivière. J'ai toujours été riverain (...). Moi s'il n'y a pas d'eau, je ne reste pas (rires). (Guillaume)

L'aspect « passager » des inondations décrit dans ces extraits permet de comprendre que pour les personnes participantes, les inondations constituent un inconvénient « de courte durée » qui vaut la peine d'être vécu afin de pouvoir continuer de demeurer dans cet environnement et à jouir de ses avantages. Cette perception témoigne que les participant.es sont confiant.es de pouvoir retrouver leurs repères rapidement après les inondations.

Dans un autre ordre d'idées, des personnes participantes qui habitent dans la communauté de forme « circulaire » notent que le départ de nombreux résident.es suivant les inondations a également amené certains avantages quant à la qualité de l'environnement qui les entoure. Le fait d'habiter une communauté moins densément peuplée crée des impacts dans leur environnement qu'elles perçoivent positivement.

Aujourd'hui, c'est mieux. La qualité de l'air est meilleure. Depuis que les maisons sont démolies, on a senti tout de suite la différence dans l'air. Elle est meilleure. Ah oui, ça sent meilleur. Pourquoi? Je sais pourquoi. C'est à cause que toutes ces maisons-là ont toutes des toits en bardeaux. Quand le soleil tape sur le bardeau, ça chauffe. Il y a une senteur, comme le goudron quand il goudronne. Finalement, on pourrait dire que c'est la senteur de la ville. (...) Mais là, quand ils sont partis, tout de suite, on a vu la différence dans l'air. Parce que là, à la place d'avoir des toits de tôle ou des bardeaux, on a du gazon. Sur 100 maisons de parties, il y a une grosse différence. Grosse différence. Donc la qualité de vie est meilleure. (...) L'environnement est meilleur. Moins de trafic. Moins de poussière. Moins d'individus que tu ne veux pas avoir dans ton quartier. Moins de bruit. On est un peu comme en campagne. (George)

La transformation de l'environnement naturel et bâti dans la communauté de forme « circulaire » peut donc être perçue de façon positive par les personnes participantes. Ces observations s'inscrivent dans la phase de réorientation de leur processus de rétablissement puisqu'elles leur permettent de retrouver leurs repères dans ce qui est décrit comme étant « une qualité de vie meilleure ».

Dans le même ordre d'idées, une minorité de participant.es démontrent une capacité à apprécier ce que la nature leur apporte durant les inondations. En effet, ces participantes confient avoir trouvé une certaine beauté dans la nature entourant leur maison durant la période même des inondations, comme une reconnexion avec cette dernière:

Mais j'avais de l'eau partout là. Tu te promènes en bateau. Partout, tu vois les poissons, tu vois les canards, tu vois tout. C'est beau, par exemple! (...) On s'entend que c'est affreux, mais faut à quelque part que tu dises : dans ma malchance, je vois des canards, c'était paisible partout. Tu n'entendais pas un bruit. (Sylvie)

Puis je te dis que lors des inondations, les pauvres écureuils, je les nourrissais, je leur donnais des feuilles; je suis assise sur ma galerie, je parle aux canards, j'ai des canards qui passent à côté de moi. Ça me rendait même... Je suis en inondation, ça me rendait heureuse. (...) C'est une expérience vivre des inondations. Là, t'as pas de char qui passe, c'est super tranquille. T'entends les vagues de ta rivière que tu n'as jamais entendues. (...) Tu comprends mon côté de nature? (Isabelle)

Cette connexion renouvelée à la nature permet à ces personnes participantes de se situer dans la phase de réorientation en raison des liens qu'elles établissent entre cette proximité avec la nature qu'elles vivent durant les inondations et leur état de bien-être. À cet égard, on retrouve également ce désir de vivre davantage en harmonie avec son environnement dans les propos de ces participant.es qui embellissent les terrains vacants voisins des leurs, notamment en y plantant de leur propre initiative des arbres, des fleurs, en y mettant des tables à pique-nique et en entretenant elles-mêmes le gazon.

Ici, c'est important pour moi que mon environnement... Je développe, je mets ça beau. J'ai mis le terrain beau là-bas et j'ai aménagé le terrain alentour. (...) Il y avait une grosse butte de terre tout le tour. (...) Puis c'est moi qui ai acheté les arbres, qui a fait la platebande, puis les fleurs, puis c'est moi qui l'entretiens. Parce que la Ville, eux autres, ils ne font pas ça là. (Marc)

Au début, j'ai fait quelques petites affaires, j'avais fait des genres de petits plans vites faits, à la mitaine pour faire un jardin, quelque chose de... un petit parc parce qu'on avait des terrains vacants ici sur le bord. Je m'étais dit que ça serait le fun si on pouvait avoir certaines affaires. Je m'étais dit, peut-être que les gens qui passent en vélo aimeraient avoir une halte routière, qu'ils puissent manger leurs petits lunchs à vélo ou qu'on aille une place avec des beaux arbres, des tables de pique-nique, des choses comme ça. J'avais fait un petit montage vite fait et j'avais envoyé ça à la Ville, je n'ai jamais eu de retour. (Karine)

Guillaume : Tout ça, tout l'aménagement, c'est tout nous autres qui fait ça, les fleurs là et en arrière. (...) Tu vas voir à peu près de quoi ça a l'air les terrains quand ils ne sont pas entretenus. On ne voulait pas ça, ça n'avait pas de bon sens.

(...) Int : Donc vous prenez l'initiative de passer la tondeuse ?

Guillaume : Oui. La Ville donne un contrat de tonte sur les terrains vacants, c'est une compagnie différente toutes les années. Il faut leur expliquer à chaque fois qu'ils arrivent avec leur gros équipement de ne pas couper les fleurs (rires). (...) Ils sont censés venir trois fois par été, mais comme c'est là, ils sont venus juste une fois et on est déjà au mois d'août.

Ces initiatives individuelles pour mettre du « beau » dans leur environnement peuvent être perçues comme étant des stratégies afin de se réapproprier géographiquement et psychologiquement son environnement en réponse à la désolation des lots vacants qui constitue une rupture importante avec l'expérience d'avoir un environnement dans lequel les personnes participantes se reconnaissent. En dehors de ces initiatives personnelles, des personnes participantes ont choisi de s'impliquer dans un comité mis en place par l'ancienne conseillère municipale du quartier, Madame Myriam Nadeau⁷. Ce comité a pour objectif de revitaliser les lots vacants. Cette implication communautaire peut également être perçue comme une tentative de reconstruire une identité collective dans un lieu qui a été modifié irrévocablement.

Puis après l'inondation de 2017, on était aussi dans le comité que Myriam a mis en place pour impliquer les gens, pour améliorer le coin comme on l'a fait. On a refait un petit parc. Quand on passe sur la rue Saint-Louis, entre la rue René et Moreau, il y a comme un parc communautaire maintenant. C'était toutes des maisons qui étaient là. On s'est impliqué pour essayer de remonter... (Paul)

Int : Est-ce que vous aimez votre quartier?

Sylvie : Si j'aime mon quartier... Bien, je m'implique.

Int : Oui? C'est quoi vos implications?

Sylvie : Bien, je vais travailler au jardin communautaire. Un petit jardin ici que Myriam a fait là. Puis on plante des arbres. S'il y a quelque chose qui traîne ou quoi que ce soit, je ramasse, je ramasse mon coin. Je n'aime pas quand c'est sale. (...) Mais ça s'en vient : on a planté plusieurs arbres. En autant que ça devienne plus beau là.

Là, il y a un jardin collectif. (...) C'est l'initiative de Myriam. Les jeudis soir, il y a des gens du quartier, mon épouse, une couple d'autres personnes sur le chemin ici, sur la route ici qui vont arranger le jardin. Une des raisons, c'est qu'on essaie de remettre un peu à la communauté, ce qu'on peut faire [pour] valoriser le quartier, mais ça prend des initiatives de la part des citoyens. (Guillaume)

⁷ Les personnes participantes tenaient d'ailleurs à souligner le leadership de Madame Nadeau dans l'accompagnement qu'elle a offert aux citoyen.nes inondé.es, soulignant « qu'elle est une perle », « qu'elle était présente tout le temps sur le terrain », une présence qualifiée de positive pour le rétablissement des sinistré.es.

Finalement, certaines personnes participantes qui ont quitté le quartier ont acheté leur nouvelle maison dans un territoire qui offre des caractéristiques similaires à leur ancien environnement (par exemple, en retrouvant une proximité avec la nature, ou en ayant une belle vue) ce qui n'est pas sans rappeler la relation précédente avec l'ancien quartier et son environnement.

Int: J'ai beaucoup de participants qui me parlent de leur attachement à la rivière. La beauté des lieux, tout ça. Est-ce que vous c'est quelque chose qui vous manque tant que ça? (silence) Là, tu vas me montrer une photo de ton nouveau chez-soi. (rires) Puis tu as une belle vue, j'imagine.

[Le participant montre une photo de la nouvelle vue à partir de sa maison, où on y voit un grand champ et des montagnes à l'horizon]

Pierre: Mon Dieu! Ça, c'est ce que j'ai devant chez moi.

Int: Ah oui, quand même.

Pierre: Quand je suis assis dans mon salon, c'est ce que je vois. (...) J'adore ma maison. J'adore où je reste là.

On n'est pas à côté de la rivière comme on était sur la rue Jacques-Cartier, mais derrière, c'est un étang qui est inaccessible là au printemps, à l'été et à l'automne. L'hiver, on part avec nos raquettes, on s'en va marcher dans le bois. L'été, pas loin d'ici, il y a une petite descente de bateau. Si on met nos kayaks dans le camion, c'est à moins de cinq minutes au bout de la rue. (...) Puis le terrain est surélevé, alors tous les terrains ont été surélevés ici. (Paul)

D'ailleurs, pour ces personnes qui sont déménagées après les inondations, le fait de retourner dans leur ancien quartier permet de retrouver ses repères en y pratiquant des activités qui faisaient partie de leur « ancien » quotidien, comme le fait d'aller marcher le long de la rivière.

Je pense que les deux, on a fait notre deuil. Puis une chose qui nous aide beaucoup, on passe souvent devant la maison parce qu'on n'est pas loin de là. (...) Le seul temps qu'on ne passe pas, c'est le temps où les niveaux d'eau commencent à monter. Là, on essaye d'éviter. (Serge)

En complément d'information à ce dernier extrait, on note qu'un point converge entre toutes les personnes participantes qui ont quitté le quartier : elles n'habitent plus en zone inondable, un élément qu'elles ont toutes souligné comme étant essentiel à leur processus de rétablissement :

J'ai fait des recherches quand j'ai vu ces terrains-là, j'ai dit : c'est beau, je vais agrandir ça sur Google Earth, j'ai dit: minute, on n'est pas loin de la rivière, il y a un marais. J'ai dit: un instant deux dixième. Fait que là j'ai fait mes recherches auprès du gouvernement du Québec, on peut avoir des cartes topographiques. Alors ici, la maison est deux mètres plus haut que la maison qu'on avait sur Jacques-Cartier. (...) On a dit : ici deux mètres plus haut, on est correct. (Paul)

L'exploration du rôle de l'attachement à l'environnement bâti et naturel des personnes inondées dans leur processus de rétablissement révèle un attachement important, voire central, dans leur décision de demeurer dans leur quartier malgré les risques d'inondations. Pour la majorité d'entre elles, il constitue d'ailleurs la raison pour laquelle elles ont acheté leur maison dans ce quartier, décrit comme étant « la vie à la campagne » : la rivière, la vue, la tranquillité, l'intimité, la nature, avoir un grand terrain, etc. Ainsi, les participant.es qui vivent dans la communauté circulaire vivent davantage de désorientation en lien avec leur attachement à leur environnement en raison de la gestion des lots vacants qu'ils et elles considèrent insuffisante. Cependant, on constate également des stratégies pour se réapproprier leur environnement à travers la plantation d'arbres et de fleurs et la prise d'initiatives personnelles ou communautaires pour redonner du « beau » à ce qui les entoure et reconstruire leur identité dans la communauté transformée par les inondations. Les prochaines pages examinent comment l'attachement communautaire des personnes participantes s'inscrit dans la phase de réorientation suivant les inondations.

5.2.1.2.3 Attachement à la communauté

La section portant sur la phase de désorientation a exploré le fait que plusieurs personnes participantes déplorent le départ de nombreuses personnes résidentes suivant les inondations de 2017 et de 2019, et que la désintégration d'un certain « filet social et sécuritaire » s'est accélérée depuis les inondations. Or, des personnes participantes partagent avoir observé le développement de nouveaux réseaux sociaux à travers la formation d'une entraide communautaire lors des inondations, ce qu'elles perçoivent comme étant positif.

Je dirais que la chose positive qui est sortie de là, c'est tout le monde qui est venu nous aider. (...) C'est incroyable! (...) Il y a eu une solidarité. Il y a beaucoup de gens qui étaient des gens qu'on connaissait, mais pas nécessairement des amis, qui sont devenus proches. (...) Ça, ça a été un point très fort, mais les voisins aussi. (Paul)

Bien le positif, c'est qu'on s'entraide. Il y a beaucoup d'aide entre nous, autant entre voisins, autant que... Moi, j'ai une voisine qui vit seule. On a charrié des sacs de sable pour elle. Ça crée des liens. (Marie)

Moi j'ai aidé beaucoup de gens. Écoute, aller leur porter du manger en 2017 et 2019, là. Même en 2019, il y avait un gros bloc appartements comme celui-là, un petit peu plus loin. Puis il y a des gens qui étaient là, ils ne sortaient pas parce qu'il n'y avait aucun moyen de sortir, ils étaient trop âgés. On allait leur porter du manger, puis on allait les aider pour voir s'ils étaient corrects. (Marc)

Ainsi, ces personnes perçoivent que les inondations ont créé deux « influences » parallèles au processus de rétablissement qui s'inscrivent dans les phases de désorientation et de réorientation : la perte de voisinage et du sentiment d'avoir un attachement à leur communauté qui s'inscrit dans la phase de désorientation, mais également la création de nouveaux réseaux qui s'inscrit dans la réorientation à travers la création d'un réseau de solidarité et d'entraide lors des inondations. À ce propos, des personnes participantes mentionnent que leur réseau de voisinage s'est développé grâce aux inondations.

Moi, les gens avec qui j'étais en relation durant les inondations, c'étaient des gens qui s'étaient établis ici plus récemment et qui avaient fait le choix de venir ici et qu'eux autres aussi, ils voulaient rester et qu'ils se sont battus. On n'avait pas beaucoup de liens avec les gens du quartier non plus. Les voisins, "Salut, salut!", mais pas de réseau dans le quartier. On en a eu plus après les inondations. Parce que là, tout le monde se serre un peu les coudes. Avec notre ancienne conseillère municipale, il y avait des initiatives de réhabilitation communautaire avec tout le monde. Tu sais, comme tu t'es battu pour ta maison. Et bien là, par extension, à un moment donné, on avait comme développé plus une sensibilité pour le quartier, mais c'est a posteriori. (Denis)

Int : Tantôt je vous voyais, vous envoyez la main à des personnes dans des voitures qui passent. Vous semblez bien connaître les gens.

Guillaume : C'est surtout depuis les inondations parce qu'on a eu affaire à se rencontrer et à aller dans les mêmes réunions, puis discuter et partager surtout, des bons partages de procédés (...) comment est-ce que nous on a fait pour immuniser la maison, donner des exemples si tu veux.

Ce dernier extrait renseigne sur le fait que les nouveaux réseaux de voisinage permettent l'échange de connaissances et d'outils pour mieux protéger sa maison lors d'inondations, comme le décrit ce participant :

Quand est venu le temps de reconstruire, je disais qu'au sous-sol, j'avais des murs en vinyle. Ce n'est pas mon idée, là, c'est ma voisine. À un moment donné, je parlais avec la dame, et puis elle a dit: "on a pensé à ça, puis viens voir, je vais te montrer ce que j'ai fait". Wow, ça c'est de la solidarité. Je parlais tantôt de mon autre voisine. "Ah oui, je fais ça, ça, puis attends un peu, j'ai entendu parler de ça". Ça fait que là, c'est moi qui s'en va l'aider. Ça, c'est une solidarité qui a fait qu'une fois que l'eau a été partie, qu'on a sauvé nos affaires, qu'on a les trois, je parle de ces trois personnes-là, de mes deux voisines, qu'on a décidé "OK, on remonte et on reste ici". (...) Et puis on se donne, on se passe des tuyaux. (Paul)

Ainsi, la création d'un réseau d'entraide s'inscrit dans la phase de réorientation, où les personnes participantes retrouvent une identité collective par la caractéristique commune et partagée d'avoir été inondées et d'avoir surmonté cette expérience tous ensemble. Cela permet la création d'une

identité collective et partagée avec les autres voisins en lien avec ce statut de personne résidente vivant dans une communauté inondable. Les derniers extraits permettent également de faire deux constats; 1) l'identification des personnes plus vulnérables de la communauté par les réseaux de voisinage constitue une base de données précieuse, mais informelle et non répertoriée et 2) le partage entre voisins de connaissances et d'apprentissages reliés à la protection de la demeure favorise le sentiment d'appartenance communautaire et, plus globalement, le processus de rétablissement des personnes sinistrées.

Dans les dernières pages, on constate l'influence de l'attachement à la communauté dans le processus de rétablissement des personnes participantes. On observe ainsi 1) une dégradation de l'attachement à la communauté des personnes vivant dans la communauté de forme « circulaire »; 2) peu d'influence de l'attachement communautaire des personnes participantes qui vivent dans la communauté de forme « linéaire » sur leur processus de rétablissement, car peu de transformation de cette communauté; 3) une perte de réseau importante pour les personnes qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019, sans que cette perte soit cependant considérée suffisamment significative pour s'inscrire dans une phase de désorientation et 4) le développement de nouvelles relations basées sur l'entraide depuis les inondations, cette capacité à se connecter aux autres à travers le statut de personne inondée leur permettant de s'inscrire dans la phase de réorientation de leur processus de rétablissement.

Cette section a permis de confirmer que l'attachement au lieu exerce une influence sur le processus de rétablissement des personnes participantes, mais pas seulement : elle a également éclairé la manière dont cet attachement favorise l'inscription des participant.es dans une phase de désorientation et de réorientation. Les réflexions des participant.es sur ce qui a favorisé ou nui à ce processus permettent toutefois de souligner que l'attachement au lieu n'est pas le seul facteur qui a exercé une influence sur leur rétablissement. Ces facteurs seront explorés dans les prochaines pages.

5.2.2 Autres facteurs qui influencent le processus de rétablissement

Les personnes participantes à l'étude ont mentionné différents facteurs qui ont favorisé ou nuï à leur processus de rétablissement autre que leur attachement au lieu. Certains de ces facteurs ont été vécus lors des inondations, alors que d'autres l'ont été dans la phase de rétablissement. Ces facteurs ont été regroupés par thèmes et sont présentés dans les prochaines pages.

5.2.2.1 Quand le « après » est plus difficile à traverser que le « pendant » : naviguer dans les programmes d'aide gouvernementaux

Pour la majorité des personnes participantes, la phase de rétablissement suivant les inondations a constitué une grande source de stress, d'incertitude et d'épuisement, des états qu'elles attribuent à la complexité de naviguer dans les programmes d'aide financière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et à la difficulté de comprendre ses réglementations. En effet, la réponse gouvernementale à la suite des événements de 2017 et de 2019 a comporté différents décrets et programmes réglementaires qui se sont superposés et modifiés entre les épisodes d'inondation. En plus d'être complexes, ces décrets et programmes ont influencé la décision des personnes sinistrées de rester ou de quitter leur quartier.⁸ Pour plusieurs, la compréhension des différents programmes gouvernementaux a demandé un investissement important de temps et d'énergie. Ces personnes participantes dénoncent une bureaucratie qui a été perçue comme étant difficile et lourde alors qu'elles vivaient des moments psychologiquement épuisants. Elles déplorent les nombreux délais qui ont accentué leur sentiment d'incertitude et d'impuissance. Pour certaines, la phase de rétablissement a été perçue comme étant plus difficile à vivre que les inondations elles-mêmes.

Int: Le pire, ç'a été l'après?

Marc: Ah, tabarouette. De dealer, d'être obligé de négocier avec le gouvernement et la Ville. Ça, c'est le pire cauchemar de ma vie, ça. Les inondations, ce n'était rien ça. Vraiment. Parce que tout s'arrange. Tu sais, comme ça se répare. Mais d'être obligé de négocier avec ces gens-là pour leur faire comprendre. C'était l'enfer. (...) Je voulais me tuer. Ce n'était pas normal ce qu'ils me faisaient vivre. (...) Les dossiers étaient constamment perdus parce que les gens qui travaillaient sur les dossiers étaient en train de faire des burn-out parce qu'ils étaient pris avec des personnes qui vivaient des catastrophes.

⁸ Un tableau résumant ces différents décrets et réglementations ayant exercé une influence sur la phase de rétablissement des personnes inondées se retrouve dans le chapitre de la discussion.

Isabelle : Mais ça, en 2017, il fallait tout garder nos factures, toutes dépenses. Là, il y avait les tableaux à remplir, les photos, il fallait prendre des photos...

Guy: Chaque morceau... Si on voulait reconstruire, tout faire ça, fallait écrire ce morceau de 2 X 4 ou il allait, c'était... À un moment, c'est comme... Faut que je fasse un mur au complet! Je ne vais pas commencer à dire... À un moment donné, j'ai dit : veux-tu savoir à quelle place on va mettre les clous? C'était de même, il faut certifier sur le document où ça allait le bois puis le matériel.

En avril 2019, je venais de régler mon dossier d'indemnisation avec la sécurité publique pour l'inondation de 2017. Donc tout régler, ça a pris deux ans. (...) On a changé quatre fois de fonctionnaire au dossier. "Ah là, on vous a envoyé ça." "Hein, on ne l'a pas, ça a été perdu". Tu renvoies toutes tes affaires. "Ah, on l'a trouvé finalement!" (Denis)

Plusieurs personnes participantes partagent également avoir vécu un grand stress financier relié à l'incertitude de se faire rembourser les réparations et les dépenses encourues par les inondations. Certaines d'entre elles dénoncent les décisions quant à ce qui était remboursé et ce qui ne l'était pas, critiquant les montants accordés pour remplacer les biens détruits qu'elles considèrent insuffisants. De même, les nombreux délais de remboursement du gouvernement ont créé à leur tour des enjeux de paiements avec les entrepreneurs.

[Les inondations ont] brisé l'air climatisé, mais le gouvernement m'a fait réponse qu'il ne remplacerait pas mon air climatisé central parce que c'était un luxe. Sauf que quand tu as de la difficulté à respirer l'été parce qu'il fait trop chaud, trop humide, trop de pollen, tu l'aimes bien ton air climatisé. (Karine)

Int : Est-ce qu'il y a des facteurs qui vous ont nui dans votre rétablissement?

George : (...) La sécurité publique, ça a été l'enfer. Parce que t'es toujours dans le doute. Est-ce qu'ils vont payer? Vont-ils payer le contracteur? (...) Aussi pire que l'inondation.

Int: Ah oui, en termes de stress?

George: Oui, oui. C'était effrayant. (...) Ça fait que là, moi, j'étais comme deux ans sous stress, « comment est-ce que je vais faire pour payer? Combien est-ce que ça va coûter? » C'est effrayant. Je ne dormais pas, j'étais comme anxieux sans bon sens. Oui, c'est une grosse entreprise dépenser 120 000 pour... Tu ne sais même pas si le gouvernement va te donner l'argent. (...) C'est le poids qui est de trop sur le monde qui souffre.

Puis ça a pris du temps aussi, beaucoup trop de temps. On avait de la difficulté à ravoier les versements du gouvernement. Il fallait approuver. Fait que t'sais, à un moment donné, t'as le contracteur qui dit: je ne vais pas chez vous avant que tu me payes. (...) Mais tu sais, des chèques de 100 000 là... Écoute, il n'y en avait pas à la tonne de l'argent. (Marc)

En lien avec ce dernier extrait, des participant.es dénoncent les nombreuses difficultés vécues avec les entrepreneurs, les ingénieurs et autres professionnels avec qui elles ont eu à faire affaire pour la reconstruction ou la réparation de leur maison.

Le gouvernement demandait pour trois soumissions. Fait que là, on allait chercher des soumissions, mais là, à un moment donné, les contracteurs disaient: bien là, tu me demandes les soumissions, là, on a plein d'ouvrages à faire ici, on n'a pas le temps, juste de venir te dire ça va coûter tant. (Lucille)

L'ingénieur m'a causé tellement de trouble. Les relations entre l'ingénieur et le contracteur. Moi, j'ai dit: chicanez-vous pas entre vous autres. Mais non, c'est sûr, la chicane a pris. Le contracteur n'a pas suivi les plans de l'ingénieur. Là, l'ingénieur ne voulait pas signer les papiers pour que j'aie les derniers paiements du gouvernement jusqu'à la dernière journée. (George)

Puis la construction, les rénovations, ça a pris comme deux ans (...) Le gouvernement, il nous imposait des ingénieurs pour faire des études. Mais des ingénieurs, ils n'en mouillent pas qui étaient disponibles parce que tout le monde cherchait. (...) Parce qu'il y avait tellement de monde au Québec qui était mal pris. (...) [Le contracteur] envoyait ses sous-contractants, il ne venait même pas vérifier les travaux qui étaient faits. C'était tout fait toute croche. (...) Puis au [début de 2018], j'ai envoyé une lettre enregistrée au contracteur. Regarde, je te mets dehors, je ne veux plus rien savoir de vous autres. (Marc)

Ce participant mentionne d'ailleurs avoir pris la décision d'engager des démarches judiciaires contre l'entrepreneur et l'ingénieur qu'il avait embauché, des démarches qui ne sont toujours pas conclues au moment d'écrire ces lignes et qui constituent des freins importants dans son processus de rétablissement.

Ça fait qu'on a été obligé d'engager un avocat. Puis là, l'avocat a envoyé une mise en demeure. Ça fait que là, on est dans le processus, ça fait quatre ans. (...) Tu sais, il y a même eu à un moment donné où je me suis dit cette année : aussi bien d'appeler l'avocat, puis regarde, on ferme ça là, pas juste pour l'argent, juste pour (expire), on se débarrasse de cette aura négative là. (...) Parce que tu sais, moi, le matin, quand je me lève pour aller travailler, je fais juste penser que je m'en vais travailler pour payer un avocat. (...) Des fois il faut lâcher prise. Mais je me suis dit, tu sais, il y a trop d'argent d'investi. (...) J'ai payé 280 000 juste pour la fondation, puis ça ne vaut rien. C'est ça qui me fatigue, tu sais. Beaucoup d'amertume. Beaucoup de frustration. Beaucoup de colère. Oui, parce que ce n'est pas normal, ça ne finit pas! (Marc)

Pour nuancer les propos des dernières pages, plusieurs personnes participantes expliquent que l'accompagnement fourni par les acteurs municipaux et provinciaux s'est amélioré entre les inondations de 2017 et celles de 2019. Elles soutiennent que les procédures ont été simplifiées et que les délais de réponse ont été améliorés.

[L'employée a dit] : bon, vous avez un montant par jour maintenant, n'amenez plus vos factures, plus rien. (...) Ça fait que ça, là, c'est un stress qui s'enlève et tout comparé à 2017 qu'il fallait tout calculer et tout. (...) T'sais t'es déjà fatiguée. Fait que je trouve de dire : bonjour, merci, bonsoir, le montant. Ok, je peux aller me reposer ou faire mes affaires au lieu d'être sur mon ordinateur. (Isabelle)

Ainsi, la multiplicité des programmes, les délais administratifs, la pluralité d'acteurs avec qui transiger, les problématiques secondaires qui se sont développées avec les acteurs de la construction ainsi que les incertitudes et les incompréhensions entourant ces programmes ont contribué à exacerber la détresse des personnes sinistrées de 2017 et de 2019 et ont donc été des freins majeurs à leur processus de rétablissement. Les prochains paragraphes visent maintenant à brosser un portrait des conséquences sur la santé psychologique et physique que les personnes participantes ont développées à long terme suivant les difficultés vécues pendant et après les inondations et qui nuisent encore aujourd'hui à leur rétablissement.

5.2.2.2 Développement de conséquences psychologiques et physiques à long terme

Après les inondations de 2019, des participant.es ont partagé avoir développé des symptômes qui s'apparentent au Trouble de stress post-traumatique (TSPT)⁹, un trouble survenant après des événements traumatisants. L'une des caractéristiques du TSPT est que les symptômes peuvent être ressentis sur une longue période après l'épisode traumatique, notamment lorsqu'il y a présence d'éléments déclencheurs qui ramènent à cet événement. Ces personnes participantes qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019 évoquent les facteurs déclencheurs pour elles :

Les bruits de moteurs, tondeuses, pompes... Comme là, on a eu l'année passée, on reste en arrière [de ce magasin], ils ont eu un bris majeur électrique, ils ont installé une grosse génératrice pendant une semaine. Je n'ai pas dormi pendant une semaine. J'ai été stressé toute la semaine parce que ça rapporte toujours aux inondations dans ma tête. (Serge)

Je tremble encore à ce jour quand il pleut parce que je ne pensais pas qu'autant de pluie pouvait en peu de jours provoquer une inondation. Jamais, jamais. Je ne vois plus ça de la même façon, mais pas du tout. (Céline)

C'est étrange de dire ça, mais en 2021, on regarde encore, on est encore conscients du printemps. Même si on n'était plus là. (...) Ça ce sont les séquelles de tout ça qui faisaient qu'on avait encore des alertes sur les cellulaires. Quand l'eau montait, on surveillait ça. On a dit : non, là, c'est fini, on efface ça, là, parce que toutes les fois où tu regardes l'alerte, tu dis :

⁹ Une personne participante a officiellement reçu un diagnostic, alors que deux autres participant.es soulèvent l'hypothèse d'avoir développé un TSPT.

oh non, c'est vrai, ça me touche plus, là. (...) Moi je dis le mot « printemps » et je pense à l'eau. J'ai toujours une pensée pour la rivière des Outaouais. (Paul)

Cette participante souligne d'ailleurs que le TSPT dont souffre son conjoint a entraîné des répercussions dans sa vie professionnelle et dans ses capacités cognitives et émotionnelles, qui ont mené à leur tour à une invalidité permanente :

Il était parfaitement bilingue. (...) Il ne parlait plus un mot anglais. Là, présentement, il recommence à parler la base. Il connaissait tout ce qui est travaux, rénovation, tout ça. Maintenant, il est obligé d'aller voir des vidéos. Toutes ces fonctionnalités-là, ça a fait en sorte que ça a été prouvé comme ça, qu'il ne pourrait plus jamais retravailler. (...) Il a perdu un an, complètement. Entre le déménagement de Jacques-Cartier et la nouvelle maison aussi, il ne se souvient de rien. (Céline)

Le fait de développer un TSPT a donc constitué un facteur nuisible au rétablissement de certain.es participant.es. Pour d'autres, les inondations ont causé des blessures et problèmes physiques à long terme avec lesquels ils et elles doivent composer encore aujourd'hui.

Int : Parce que j'ai vu dans votre questionnaire que vous étiez en arrêt de travail invalidité long terme?

Karine : Je suis invalide permanente.

Int : À cause de cet accident-là?

Karine : Oui, mon dos ne fonctionne pas bien, mes genoux ne fonctionnent pas bien. Je viens de sortir d'une opération pour un genou, ils m'ont remplacé un genou complet. Ce ne sont pas des métiers pour des femmes d'aller lever des poches qui pèsent quasiment 50 livres.

Pierre : Ma femme a développé des allergies à des acariens.

Int : Ah oui, elle n'avait pas ça avant?

Pierre : Non, avec l'humidité qu'il y avait au sous-sol et tout ça, elle a développé une allergie de quelque sorte à ça. Pour elle, c'était quelque chose parce qu'elle fait de l'élevage de chats. Pis ça à tomber qu'avec les acariens, par défaut, elle est devenue allergique aux chats en même temps.

L'ensemble de ces extraits attirent l'attention sur les séquelles à long terme que peuvent laisser les inondations dans leur sillage, ces séquelles nuisant au processus de rétablissement de différentes façons (la peur de l'eau, l'adoption de stratégies d'évitement, l'incapacité à retourner travailler, etc.). Des participant.es évoquent toutefois des facteurs qui ont été favorables à leur processus de rétablissement et qui seront explorés dans les quatre prochaines sous-sections.

5.2.2.3 Caractéristiques personnelles

Dans le récit de leur parcours comme personnes inondées, les personnes participantes réfléchissent sur les caractéristiques personnelles qu'elles détiennent et qui les ont aidé à « passer au travers » des inondations. Ainsi, posséder certains traits de personnalité, adopter certaines attitudes ou encore, détenir des compétences et connaissances particulières est perçu comme ayant été aidant dans leur processus de rétablissement. À titre d'exemple, le fait de se décrire comme une personne combattante, d'avoir confiance en sa capacité de surmonter ces épreuves et d'adopter une attitude en ce sens aurait aidé plusieurs personnes participantes à se relever après les inondations.

Int : Qu'est-ce qui vous a aidé à surmonter les conséquences reliées aux inondations?

Sylvie : Je pense que c'est ma force. Je suis une personne qui n'abandonne pas vraiment. Je suis une personne qui a assez de caractère et je suis assez débrouillarde, moi. (...) Ce n'est pas moi qui vais aller demander de l'aide non plus. Je suis une personne assez indépendante, puis assez orgueilleuse aussi. Ce n'est pas de l'orgueil, je suis indépendante. Puis je sais que je suis capable. Je sais que je suis capable.

Ma façon de passer à travers ça, ça a été comme... Bon, bien il faut que je me batte, il faut que je fasse ce que je peux pour empêcher avant que l'eau monte trop, ou minimiser ou réparer au plus vite. (...) Tu sais, je voyais ça comme un combat, là. Faut que ça marche. Nous autres, on est du bon côté et on va gagner. (...) On avait la drive. Mais tu sais, la première maison qui a été levée après l'inondation à Gatineau, c'est la nôtre. (Denis)

L'adoption d'une attitude positive est également un facteur identifié par des participant.es comme ayant facilité leur processus de rétablissement. Des participant.es partagent ainsi avoir gardé une attitude positive pour ne pas « contaminer » les autres membres de leur foyer, notamment leurs enfants.

Pour nos enfants, ce qui a fait la grosse différence, c'est de la façon que nous autres on l'a pris. Nous autres, on a pris ça bien. On a fait passer ça pour une aventure. Une nouvelle affaire, il y a de quoi qui nous arrive, on le fait, on passe au travers. Les enfants, parle-leur des inondations, puis ils vont te dire : « on s'est promené en chaloupe, on est resté pris sur le toit d'une voiture avec le canot... » Ils vont te le dire, mais ils ne te parleront pas de négatif parce qu'on n'était pas dans la maison à juste parler de négatif, à dire que ça n'allait pas bien. Si tu fais ça, c'est sûr que tu vas les entraîner avec toi. (Pierre).

On est beaucoup dans le positif, dans la maison, on s'encourage, on garde espoir (...) On a beaucoup de sens de l'humour. Puis je crois que ça aide beaucoup aussi. On se fait des blagues, on joue des jeux de mots avec l'eau, on est bons avec la fatigue. Je pense que ça nous aide : ok, on y va, on prend les outils, on prend ce qu'il faut pour passer à travers, tu sais. (Marie)

La mobilisation de certaines caractéristiques personnelles aurait facilité le parcours des personnes sinistrées dans les différentes démarches qui entourent la phase de rétablissement (démolition, reconstruction, rénovations, réparations, programme d'indemnisation, etc.). Le fait d'avoir un sens de l'organisation, de la débrouillardise, de la ténacité et de la proactivité aurait été utile pour faire face à une bureaucratie gouvernementale perçue comme étant exigeante et lente.

Dans le cas d'une catastrophe, dans ce cas ici une inondation, il y a bien du monde qui n'ont pas la capacité, l'intellect, la débrouillardise et la curiosité d'aller s'informer puis d'avoir de l'aide. Ils ne l'ont pas, ce n'est pas là. (...) Tu sais, comment se débrouiller, comment aller au gouvernement. Écoute, moi, j'ai des centaines de courriels avec le gouvernement du Québec, puis avec la Ville de Gatineau. (Lucille)

J'appelais, je donnais mon numéro de dossier, puis là ils disaient « on va vous rappeler, on va vous rappeler ». Au point que je me suis tellement tanné de me faire dire qu'on va vous rappeler, parce que moi je voulais que ça bouge. J'appelais aux 15 minutes jusqu'à tant qu'on me transfère à quelqu'un, mais littéralement aux 15 minutes. (Pierre)

Des personnes participantes racontent avoir mis à profit des compétences et des connaissances diverses qu'elles ont développées au cours de leur vie pour mieux composer avec la phase de rétablissement. Ce participant, par exemple, mentionne avoir utilisé son expérience politique pour négocier la non-démolition de sa demeure, alors que d'autres avaient des connaissances techniques qui leur ont permis de réparer leur maison eux-mêmes:

Ceux qui pouvaient reconstruire ou réparer leur maison, il fallait que la valeur des dommages ne dépasse pas 50 % de la valeur de la propriété. (...) Fait que là, avec ça, nous, on perdait notre maison. (...) Puis là, moi j'avais fait de la politique, fait que ce n'est pas vrai que ça va rester de même. Puis en tout cas, je me suis battu pas mal. (...) Puis j'avais les capacités et les connaissances de le faire aussi. (...) J'avais des habiletés que j'utilisais dans mon travail en politique : le démarchage, faire de la pression. J'ai appliqué ça, j'étais équipé pour faire ça. (Denis)

Puis avec l'expertise que j'ai dans le domaine de la construction, je ne voyais pas l'utilité d'engager un ingénieur pour faire effectuer les travaux pour me dire comment sortir de l'eau de la maison ou quoi que ce soit. Alors j'ai décidé de faire un système par moi-même qui fonctionne aujourd'hui à merveille. (Serge)

En parallèle, les personnes participantes réfléchissent aux difficultés qui peuvent se présenter pour les sinistrés qui ne possèdent pas les mêmes connaissances et compétences qu'elles. Elles indiquent qu'il peut être difficile de remplir la documentation exigée par le MSP, notamment en raison de la complexité du langage utilisé et des procédures à suivre.

Il y en a qui sont moins aptes à comprendre les règlements ou je ne sais pas, à comprendre ce qui est écrit. Il y a beaucoup de gens illettrés. Pour vous donner un exemple, j'étais au comptoir à la Ville de Gatineau quelque temps en 2017, (...) il fallait signer une feuille pour faire la demande et le monsieur qui est en avant de moi, il dit : moi je ne sais pas pourquoi je signe ça. J'ai aucune idée. [L'employé] dit : c'est facile, lisez. Et le monsieur dit : « je, soussigné », il dit : « c'est qui ça, soussigné ? ». (Guillaume)

Puis le monde qui reste, c'est du monde qui sont âgés. Comme mon voisin à côté, puis l'autre, ils n'ont aucune capacité... C'est du monde, aucune capacité intellectuelle d'être capable de remplir les documents que nous autres on a fait. (Marc)

Ce dernier extrait renseigne sur la difficulté pour les personnes âgées de se repérer dans le langage administratif des programmes gouvernementaux. Le fait de ne pas bien maîtriser la technologie est également perçu comme un facteur nuisible au processus de rétablissement puisque les formulaires à remplir et les informations sur les différents programmes étaient disponibles sur les sites web municipaux et provinciaux.

Ok, tu peux bien dire : oui, entrez dans notre site web, puis on va vous... non. On estime que tout le monde a un maudit téléphone cellulaire ou bien un ordinateur ou un laptop. Ce n'est pas le cas dans bien du monde, surtout dans des quartiers défavorisés, c'est encore pire. Il n'y en a pas. (Lucille)

Les dernières pages permettent de constater que les personnes participantes ont mobilisé une diversité de caractéristiques personnelles qui ont favorisé leur processus de rétablissement.

5.2.2.4 Avoir un lieu de repos loin des inondations

Le fait d'avoir un « lieu de repos » pour se distancer des inondations, ou encore un endroit où recharger son énergie et sa disponibilité mentale, est considéré par certain.es participant.es comme un facteur qui a été aidant à leur processus de rétablissement. En effet, avoir un lieu de repos aurait permis de conserver un certain niveau d'énergie nécessaire pour être en mesure de traverser les inondations sans s'épuiser.

Int : Vous n'avez pas vécu beaucoup de stress?

Guillaume : Non, pas vraiment, non. J'essaie de voir ça d'un autre côté, si on n'avait pas eu cette place là où demeurer et qu'on avait été obligé de se louer un appartement ou rester dans une chambre d'hôtel comme il y en a qui sont demeurés... C'est sûr que ça aurait activé un peu plus notre niveau de... d'être pressé. (...) J'ai aussi un petit chalet dans le fond des bois dans le bout de [lieu], c'est un refuge. On a ces échappatoires-là de stress, si tu veux.

Int : Y a-t-il des facteurs qu'on n'a pas nommés qui vous ont aidé à passer au travers [des inondations]?

Marie: En 2019, on avait un petit appartement-chalet chez mes grands-parents. Puis en 2019, ça a duré très longtemps. Puis tu sais, on sait que des fois il y a des périodes qu'on peut être plus vulnérables, plus fatigués. On avait la chance d'aller se reposer deux nuits. (...) On a eu cette chance là de dire: Ok, on a un endroit carrément différent pour se reposer, pas entendre l'eau qui coule. (...) Ça sert à : ok, je vais prendre du temps là. Bien me nourrir, bien dormir, aller prendre une marche, prendre de l'air, puis revenir dans ça. C'était quand même, ça nous a aidé à notre survie en 2019.

Il est intéressant de faire un parallèle avec le concept de *chez-soi* développé par Cox et Perry (2011). Dans ces extraits, les participant.es témoignent qu'ils avaient besoin d'un lieu pour se reposer et recharger leurs batteries, loin de leur *chez-soi* habituel menacé par les inondations. Ainsi, le fait pour ces personnes de retrouver un lieu qui possède des caractéristiques auxquelles elles étaient habituées (la sécurité, pouvoir dormir sans être dérangé) rejoint la conceptualisation du *chez-soi* comme étant un « refuge ». Ces lieux de repos ont donc constitué des *chez-soi* temporaires remplissant cette fonction qui ont favorisé le processus de rétablissement de ces personnes participantes en offrant « des échappatoires de stress » et en contribuant « à leur survie ». On remarque également que la possibilité d'aller se reposer ailleurs dépend de la disponibilité de membres de la famille et d'amis pour prendre le relais afin de protéger la maison inondée. Ce constat permet d'introduire la prochaine section, qui s'attarde au soutien conjugal, familial, social et professionnel reçu par les personnes sinistrées pendant et après les inondations. Ce soutien est considéré par plusieurs participant.es comme un facteur de protection important dans leur processus de rétablissement.

5.2.2.5 Soutien conjugal, familial, social et professionnel pendant et après les inondations

La majorité des personnes participantes à l'étude ont partagé l'importance d'être bien entourées pour faire face aux inondations. Sur les 15 participant.es, 13 étaient en couple lors des inondations de 2017 et de 2019 et la majorité de ces 13 personnes ont mentionné que le fait de pouvoir compter sur son ou sa conjoint.e a été bénéfique pour traverser les moments plus difficiles.

On était toujours ensemble, ça, ça nous aidait beaucoup. On pouvait parler ensemble, les deux. Puis on ne s'est jamais chicané, on n'a jamais eu de dispute par rapport à ça. (...) Nous autres, je pense que ce qui nous a sauvés, c'est vraiment les deux. L'amour qu'on a l'un pour l'autre et le partage qu'on a l'un pour l'autre. (Serge)

J'imagine que ce qui a aidé le plus à supporter, à passer au travers, ça a été le travail d'équipe que moi et mon épouse on a fait. Le fait de travailler ensemble, on avait ça, on se supportait l'un et l'autre. (...) Ç'a pas rapport ni au gouvernement, ni à la Ville, ni au communautaire. C'était vraiment notre unité à nous autres. (George)

Plusieurs personnes participantes indiquent avoir reçu de l'aide de la part de leurs amis, des membres de leur famille, et même de la communauté pour les aider à protéger leur maison. Au-delà de cet objectif, cette aide aurait aussi permis aux personnes participantes de se sentir soutenues et moins isolées dans les difficultés qu'elles vivaient.

Int: C'est quoi qui vous a aidé à surmonter les conséquences des inondations?

Marc: Mon garçon.

Int: Dans quel sens?

Marc: Il est positif dans beaucoup de sens. (...) Il nous a vu nager dans la merde, mais son support de vouloir nous aider et d'être là tout le temps, ça a aidé en tabarouette. S'il n'avait pas été là, je ne sais pas ce que j'aurais fait ça. Je ne veux même pas y penser.

Isabelle : Puis aussi la chance que nous avons... On a des bons enfants qui sont là. Ça, ça compte en tabarouette. Puis on a aussi des amis qui veulent nous aider. (...) Fait qu'on a un soutien là-dedans que je trouve. (...) En 2019, ce qui m'a épaté : l'entraide des gens. (...) Il y a du monde qui passait en bateau : avez-vous besoin de quelque chose? Du papier de toilette? (...) Il y avait toujours des restaurants qui nous amenaient des choses. Ça, c'était comme : écoute, toi, t'es sur ta galerie avec tes bottes, puis eux autres, ils s'en viennent en bateau, en chaloupe.

Marie : (...) On sent qu'il y a du monde derrière nous. Puis qu'ils comprennent la situation qu'on vit. Ça, ça nous a donné un petit courage, une petite tape sur le dos, dire : ok, on ne lâche pas. Puis malgré la fatigue, il y a du monde qui donne de l'argent, puis des organismes qui vont acheter les affaires.

Toutefois, quelques participant.es témoignent du fait que les inondations et les démarches qui ont suivi ont amené une dégradation de leurs relations avec leurs proches. Ce participant décrit comment son couple a été mis à l'épreuve durant et après les inondations, notamment en raison d'un manque de consensus sur les décisions à prendre concernant la maison inondée.

Marc : Si ça avait été de moi, moi j'aurais abandonné [la maison] au départ, là. Puis ça n'aurait pas été une grosse perte financière, là. Mais c'est ça, [ma conjointe], elle a décidé de continuer, puis ça, ça a mis beaucoup de tension dans...

Int: Dans votre couple?

Marc: Ouais, je vais t'avouer que même encore aujourd'hui, je lui en veux, tu sais. (...) Regarde, ça peut détruire un couple assez facilement. (...) On n'en parle pas trop. C'est un sujet délicat, je ne suis pas vraiment heureux de ça. Elle le sait aussi.

Comme en témoigne cet extrait, la décision de demeurer dans la maison aurait entraîné un mal-être chez ce participant. Ce participant ajoute que le fait de vivre des moments difficiles reliés aux inondations sur une longue période aurait fait « fuir » ses amis.

J'ai perdu mes amis même à un moment donné, ils ne voulaient plus me voir, ils ne voulaient plus me parler parce que j'étais tout le temps down. Tu sais, c'était juste problème, problème, problème. (Marc)

Pour sa part, ce participant confie avoir vécu un manque d'empathie et de soutien de la part de son employeur concernant son congé maladie qui a suivi les inondations. Il explique comment ce manque de soutien a créé à son tour des conséquences à long terme, comme la perte de son réseau professionnel :

Ça n'a pas été une bonne sortie pour moi du travail. J'ai eu aucune pitié, aucune lettre, rien. Même à un moment donné, c'est ma secrétaire qui m'a appelé puis elle me dit : « Serge, [tes supérieurs] sont en train de vider ton bureau. Ils donnent ton bureau à quelqu'un d'autre. Ils mettaient des boîtes dans le corridor ». Tu sais, j'avais des photos de voyage de famille. Des choses personnelles. (...) C'est un de mes employés qui est venu me porter les boîtes parce qu'eux autres, ils vont mettre ça dans les poubelles. Je n'ai pas eu de... Même pas une carte de prompt rétablissement ou...rien. La journée qu'ils ont coupé mes courriels, ils ne m'ont rien dit, ils ont juste coupé mes courriels. En faisant ça, j'ai perdu 35 ans de tous mes contacts d'entrepreneurs, d'amis... Tous les numéros de téléphone que j'avais, j'ai tout perdu. J'ai eu aucun avertissement. C'est ça que j'ai trouvé difficile. (Serge)

L'ensemble de ces extraits témoignent de l'influence que peut avoir le soutien social reçu par les personnes participantes, pendant et après les inondations, sur leur processus de rétablissement. Les personnes qui ont reçu du soutien (pour la régulation des émotions, pour l'aide avec des tâches comme la protection de la maison) soulignent que cela les a aidées à « passer à travers les inondations », alors que d'autres témoignent avoir vécu des tensions dans leur couple et avoir perdu des amis et des collègues, ce qui est perçu comme ayant nui à leur bien-être dans leur processus de rétablissement.

5.2.2.6 Vivre d'autres adversités parallèlement ou en avoir vécu dans le passé

Les témoignages d'une minorité de personnes participantes montrent que le fait d'avoir vécu des événements difficiles préalablement aux inondations peut permettre de relativiser l'expérience vécue lors de celles-ci.

Mais tu sais, nous, on a vécu un cas plus difficile que ça. J'ai rasé de perdre un garçon qui est ici. Ça fait que moi je me dis que la vie... Nous sommes vivants, on est en santé, le reste,

ça passe. Tu sais, quand tu rases de perdre une personne, ça change une vision dans une vie. Fait qu'une inondation, oui, il y a des conséquences, mais on va passer au travers. (Isabelle)

Vivre des événements difficiles dans le passé pourrait donc diminuer le stress ressenti par des personnes sinistrées pendant et après les inondations. Cependant, une minorité de participant.es partagent avoir vécu des difficultés dans d'autres sphères de leur vie en même temps que les inondations et perçoivent que cela a exacerbé leur niveau de stress dans une situation déjà anxiogène. À cet égard, des participant.es racontent comment l'accumulation d'événements difficiles dans un même laps de temps a été difficile à vivre pour eux :

Int : Généralement, comment ça s'est passé pour vous, les inondations de 2017?

Serge: Bien pour nous, on était déjà dans un stress de déménagement parce qu'on venait tout juste d'acheter la maison sur la rue Jacques-Cartier. On n'avait pas vendu encore notre autre maison [dans cet autre lieu]. Alors il y avait quand même un stress, là, à tout faire en même temps.

George: En 2017, c'était effrayant. J'étais en invalidité, j'étais en invalidité avec une dépression majeure. J'ai commencé l'inondation dans la dépression. C'était terrible. C'était vraiment terrible.

Ainsi, pour ces participant.es, avoir fait face à de l'adversité dans le passé peut constituer un facteur de protection face aux inondations, alors que le fait de vivre des événements difficiles au même moment que les inondations peut, au contraire, constituer un facteur nuisible au processus de rétablissement.

Ceci conclut la section sur les différents facteurs qui ont influencé favorablement ou défavorablement le processus de rétablissement des personnes participantes. On observe que des facteurs ont été plus aidants pour certains (par exemple, le soutien conjugal, la capacité d'avoir accès à un lieu de repos, les connaissances et compétences mises à profit dans la phase de rétablissement, etc.). À l'inverse, d'autres facteurs nuisent à ce processus (les délais reliés aux programmes gouvernementaux et aux travaux de reconstruction, le stress financier, le fait d'être une personne âgée, etc.).

Maintenant que le processus de rétablissement a été abordé en fonction 1) de l'attachement au lieu et 2) des facteurs non reliés à la relation au lieu, mais considérés comme importants par les participant.es, les prochaines pages visent à éclairer le processus de rétablissement des personnes sinistrées en fonction du fait de vivre un cumul d'inondations.

5.2.3 Processus de rétablissement relié au cumul d'inondations : incertitude, stratégies d'adaptation et perceptions des personnes qui ont quitté le quartier

L'expérience des personnes sinistrées qui ont vécu un cumul d'événements météorologiques extrêmes est peu documentée dans la littérature. L'analyse des entrevues a permis de dégager certaines spécificités propres au fait de vivre un cumul d'inondations. Elles seront abordées dans les prochaines pages.

5.2.3.1 Revivre d'autres inondations: un stress qui influence le processus de rétablissement

Tout d'abord, le fait de vivre un cumul d'inondations augmente les troubles anxieux et dépressifs chez certain.es participant.es, une augmentation associée à l'appréhension de revivre d'autres inondations. Alors que les inondations de 2017 ont été une surprise, celles de 2019 ont amené un sentiment de désespoir et d'impuissance relié au fait de devoir revivre les épreuves associées aux inondations précédentes.

Et puis si on veut, 2019, là on va parler de stress. Le stress a commencé en janvier. La neige s'accumulait et puis on s'est dit : il y a eu de l'eau là-bas. Là, la rivière est haute. Tous les deux jours, on voyait la rivière montait. (...) On est arrivés à moitié brûlés, si on veut, quand on est rentré dans la deuxième inondation en 2019 parce qu'on s'était tellement inquiétés avant. (...) Et là tu te dis : vais-je revivre ça encore? Fait que tout le reste... Tu manques toujours un petit peu d'air (Paul)

Quand le printemps commence, la neige fond, là tu regardes la rivière, tu regardes en arrière dans le champ, là tu te poses des questions, t'écoutes un, t'écoutes l'autre. Tu te dis : pas encore cette année s'il-vous-plaît, pas cette année. Tu es quasiment en train de te dire : je vais payer une dizaine de chapelets pour pas que ça soit cette année. (Karine)

Int : Est-ce que vous allez aussi bien au printemps que les autres saisons?

Sylvie : Non, comme là ces temps-ci, je fais un peu d'anxiété. Je regarde le niveau de l'eau là, puis je vais fouiller à la Ville de Gatineau, à combien est-ce qu'on est.

D'ailleurs, pour au moins une participante, le retour des inondations en 2019 a amené une remise en question de ses croyances religieuses.

(pleure) Moi je suis une personne hyper croyante, je viens d'une famille hyper catholique. C'est la première fois de ma vie que j'ai perdu foi pendant trois mois. Vraiment là, j'ai hurlé. Quand je suis descendue et que j'ai vu l'eau monter (recommence à pleurer), j'ai hurlé. J'ai dit : ça ne se peut pas, ça ne se peut pas! (Céline)

Pour des personnes participantes, la crainte de revivre des inondations n'est pas reliée aux inondations elles-mêmes, mais plutôt aux décisions gouvernementales qui pourraient suivre. À cet

égard, l'incertitude reliée à la gestion des territoires inondables par les autorités provinciales amène une anxiété quant à la possibilité d'être délocalisées de façon permanente, ou d'être moins appuyées par les services municipaux lors de prochains épisodes d'inondations.

On ne sait pas s'il y a des plans de la part soit des municipalités ou des villes surtout du gouvernement provincial sur ces zones-là. Ces zones-là qui sont dites grands courants, alors est-ce qu'ils peuvent arriver un moment donné et dire : « c'est fini, voici ce qu'on vous offre, prenez, prenez le pas, vous vous en allez ». Il n'y a rien de garanti comme c'est là. (Guillaume)

Moi, c'est ça qui me faisait peur en 2023, puisqu'ils nous avaient dit qu'on ne serait pas payé s'il arrivait quelque chose. Fait que ça aussi ça te stresse. Tu te dis : tu ne veux pas avoir de dommages dans ta maison. (Isabelle)

La crainte d'être délocalisée est également alimentée par la perception qu'il y a une perte de solidarité et d'empathie de la part de la population générale envers les personnes inondées. Cette perception trouve sa source dans les propos entendus chez d'autres citoyen.nes et acteurs municipaux et provinciaux.

Marie : Moi j'ai peur que (...) ça devienne anodin, de dire : "oui, on est habitués, eux autres". Un peu une routine. Puis qu'à un moment donné, ils disent : c'est leur choix, puis qu'ils s'organisent. Tu sais, j'ai peur que le monde manque (...) d'empathie. "C'est banal, l'inondation, c'est toutes les années, puis on s'en fout, qu'ils s'organisent".

Isabelle : Puis moi je me suis fait dire en 2019 : « bon pour toi parce que t'as voulu rester sur le bord de la rivière, puis dis-toi que toutes les années, tu vas en avoir à cause de la crise climatique! ». Eille!

J'ai entendu un commentaire un moment donné de la mairesse, ce n'était pas à la télé, c'était à côté quand elle a dit ça à la journaliste en dehors des ondes, là. Parce qu'elle a demandé ce qu'il voulait faire avec les gens qui s'entêtent à rester ici ? Je n'ai vraiment pas aimé ce terme-là, qui « s'entêtent » à rester ici. On est chez nous! (...) En espérant qu'il n'y aura pas quelqu'un dans un ministère quelconque qui va décider un moment donné de faire déménager le monde, mais c'est vraiment la seule petite inquiétude qui existe comme c'est là. (Guillaume)

De façon intéressante, des personnes sinistrées qui ont quitté le quartier tiennent elles-mêmes des propos dans lesquels la responsabilité des personnes inondées de se protéger ainsi que leur demeure doit être davantage assumée par ces dernières.

Serge : Mais il y a une autre chose aussi pour que les gens soient conscients. Si tu as choisi de rester dans ta maison sinistrée, bien à un moment donné, les gens là, ça va devenir juste une habitude que tu vas inonder. Fait que tu ne peux pas t'attendre à avoir ce service-là tous

les jours. La Ville va préparer des sacs de sable, ils vont faire ces choses-là. Mais peut-être à un moment donné, la Ville va dire : bien regarde, les sacs sont là, le sable est là. Vous savez, vous allez inonder. Organisez-vous autrement.

Céline : (...) Ce n'est pas vrai qu'on va augmenter les taxes, que ce soit municipal, provincial, aux gens, parce que des sinistrés, qui décident après 2 à 3 inondations de rester dans leur maison... S'ils sont à vendre puis ils n'ont pas vendu, c'est une chose, mais s'ils décident malgré vents et marées de rester là, bien ce n'est pas au reste de la société de payer pour eux, ça c'est vraiment important.

Ce participant, pour sa part, interprète le fait que la revitalisation des lots vacants en soit encore à la phase de planification comme étant le signe que le gouvernement « attend » que les personnes résidentes des zones inondables quittent par elles-mêmes :

Ça demeure juste des principes. Il n'y a pas de, comme on dit en politique : "no shovel on the ground". Il n'y a pas rien. Il n'y a pas de.... C'est encore de la planification. Je dirais qu'il n'y a pas une volonté de mettre les gens dehors du quartier, mais si par la force des choses, il y en a qui doivent quitter, bien je pense que ça fait l'affaire des autorités. Compte tenu de la dynamique croissante des changements climatiques et les probabilités que les inondations se répètent, bien, toutes les bandes riveraines aujourd'hui, je pense qu'ils veulent les élaguer. (Denis)

Dans cette même lignée, cette participante réfléchit aux obstacles administratifs et réglementaires en matière d'urbanisme et de sécurité civile qui pourraient survenir dans la réalisation de son projet d'agrandir la maison familiale pour pouvoir y demeurer :

Et là encore, on est allé voir des architectes, on est allé voir pour faire des plans. La Ville nous arrête encore parce que "Oupelaye, vous êtes inondés, attention". Si on veut aller dans une construction (...) nos défis, ça va être : ok mais là, avec les règlements de la Ville, s'il a été inondé à telle partie... En fait, c'est ça qu'ils nous ont dit. Mettons à telle partie de la maison, ça a été inondé dans le sous-sol. On ne peut pas monter la maison dans cette section-là. Il va y avoir beaucoup de restrictions, énormément. Fait que je sais que même encore, même si on veut faire notre projet, il va y avoir encore des restrictions de la Ville à cause des inondations. (Marie)

Il existe donc des incertitudes chez certaines personnes participantes reliées à l'expérience de vivre un cumul d'inondations : 1) une incertitude qui s'exprime par la crainte de revivre d'autres inondations et les épreuves qui y sont associées, et 2) une incertitude qui engendre une inquiétude reliée aux décisions qui pourraient être prises quant à la gestion des territoires inondables. Ces incertitudes influencent ainsi le processus de rétablissement des participant.es, puisqu'elles vont créer du stress, mais aussi 1) le développement de stratégies d'adaptation pour les personnes qui

ont décidé de demeurer en zone inondable ou 2) la décision de quitter le quartier et la perception par ces participant.es que cette décision influence directement leur processus de rétablissement.

5.2.3.2 Développement de stratégies d'adaptation et apprentissages

Le fait d'avoir vécu des épisodes répétés d'inondations incite certaines personnes participantes à développer des stratégies d'adaptation pour être mieux préparées aux prochains épisodes. Ainsi, celles qui demeurent encore dans le quartier évoquent qu'elles prennent désormais des décisions différentes concernant l'aménagement de leur maison et la gestion de leurs biens matériels. De cette manière, certaines personnes sinistrées ne mettent plus rien de grande valeur, financière ou sentimentale, dans leur sous-sol après avoir perdu des biens auxquels elles étaient attachées dans les dernières inondations. Dans le même ordre d'idées, des participant.es mentionnent ne plus mettre de meubles lourds dans le sous-sol, ou évitent désormais de l'encombrer, pour ne pas avoir à remonter trop d'objets et de meubles aux étages supérieurs lors d'inondations.

Puis on ne met rien dans la cave qui a de la valeur. On sait qu'on ne met plus rien dans la cave. Parce qu'on est dans une zone inondable. Tu ne mets rien. J'interdis toute la famille d'apporter de quoi. Non, n'apportez rien pour mettre dans ma cave parce que c'est moi qui va être obligé de le sortir après. (George)

Moi pour ma part, je me dis : là, si c'est pour arriver à chaque deux ans qu'il y ait une inondation, j'ai fait beaucoup de ménage dans mes choses parce que je me dis que le nombre de boîtes qu'on a, qu'on monte en haut... Je me dis faut que je m'allège (rires). (Marie)

Puis en 2019, déjà qu'on tenait notre stock dans la cave, bien je ne mets pas beaucoup de choses justement parce que tu apprends. Ce n'est pas rendu un espace de rangement qui déborde. Ça fait que là, en une heure, on avait tout monté ce qu'il y avait à monter, moi et mon plus vieux. (Denis)

Cette réorganisation des biens matériels dans la maison peut causer des soucis à certaines personnes sinistrées, dont cette participante qui souligne avoir de la difficulté à retrouver les choses qu'elle a mises en boîtes pour éviter qu'elles soient abîmées par les inondations. De même, elle se questionne sur la pertinence de défaire ses boîtes, alors que d'autres inondations pourraient survenir.

Karine : Tu te retrouves avec des boîtes et du *stock* que tu as mis dans des coins et tu te dis, j'avais ça, mais c'est où? Je peux te dire que je cherche encore, parce que j'ai des boîtes qui

sont dans des cabanons et qui n'ont même pas été dépaquetées depuis ce temps-là. Quand je cherche quelque chose là, je le cherche longtemps.

Int : Donc il y a encore des conséquences par rapport à l'organisation du train-train quotidien si on veut.

Karine : Oui, parce qu'à un moment donné, tu te dis : est-ce que je vais les défaire les boites ou pas?

Une autre stratégie d'adaptation aux inondations concerne la planification des vacances durant l'année et plus particulièrement au printemps. Les participant.es mentionnent ne plus partir en voyage aux mois de mars, d'avril et de mai.

Étant à la retraite, nous on aimait partir en voyage en avril-mai avant que les écoles se vident. On partait en voyage un mois et là, il n'était plus question. Là on ne pouvait plus faire ça. Là, on a appris que jusqu'à la fin mai, c'est inconcevable de partir. Alors il fallait rester à la maison au cas, ne jamais s'éloigner au cas. (Paul)

Int : J'imagine que vous avez eu la réflexion de "ça va tu revenir? Est-ce que je vais tout le temps me faire..."

Sylvie : Toujours. Oh oui, avec une insécurité. Moi je vais te dire une chose là, depuis 2017, je ne pars pas en voyage.

Int : Au mois d'avril?

Sylvie : Mars, avril, à partir de mars, là, oublie ça, il n'y a pas personne qui va me faire partir d'ici. Parce que, je ne sais pas. (...) S'il arrive quoi que ce soit, je ne fais pas confiance à personne.

Cependant, pour des personnes participantes qui ont quitté le quartier, le fait de partir en voyage durant la période des inondations constitue au contraire un soulagement. Par exemple, pour ce participant, voyager lui permet de se « changer les idées », ce qui pourrait être perçu comme une stratégie d'évitement.

Puis ça adonnait qu'on s'en allait faire un voyage dans l'Ouest canadien, on partait avec le motorisé. C'est ça qui m'a changé les idées complètement. C'est ça qui m'a relaxé. Alors à chaque anniversaire disons des inondations, va falloir que je me trouve quelque chose à faire d'autre que rester ici. (Serge)

Le fait de vivre plusieurs inondations contribue au sentiment des participant.es d'être mieux préparé.es à faire face à d'autres événements similaires, notamment en raison des apprentissages réalisés et des connaissances et compétences développées durant les inondations de 2017 (surtout) et de 2019. Ainsi, on remarque que ces personnes ont la perception d'avoir un plus grand contrôle face aux inondations qui pourraient survenir. Des participant.es perçoivent d'ailleurs que leur

capacité à traverser ces épreuves – et à être prêt.es pour faire face aux suivantes – contribue à leur rétablissement, et l'expriment avec une certaine fierté :

Ce sont des épreuves. Mais quand t'as fini, tu te dis: on a passé au travers, puis la prochaine fois, quand ça va arriver, on va être encore plus fort parce qu'on sait qu'on a réussi, tu sais. Puis on sait quelles tâches faire, on se dit : regarde, on l'a fait, on va le refaire, puis on en ressort plus fort, on en ressort fier. (...) 2023, on était sur la coche. On savait où mettre nos sacs de sable, on savait où mettre nos pompes. (...) On devient résilient. (Marie)

Int : Est-ce que ça vous stresse les futures inondations à venir?

George : Non. Je connais tout ce qui va se passer. Il n'y a rien de nouveau. Même l'eau, elle peut être plus haute que 2019. Puis j'ai mon canot. Je sais comment ça marche.

Int : Vous êtes devenu résilient?

George : Résilient et équipé.

Puis les inondations, il peut y en avoir des plus grosses encore, puis ça ne dérange pas. Ça ne ME dérange pas parce qu'on est équipé astheure, on sait comment y faire face. Il peut y avoir de l'eau pendant deux semaines dans la rue puis on a une chaloupe, on va stationner l'auto au bout là. J'ai deux génératrices, j'ai des pompes à ne plus finir. (Marc)

Je ne mets plus les sacs pareil. Parce qu'au début on panique, on en mets-tu des sacs! Mais ça donne quoi? Il faut en mettre où est-ce que l'eau arrive. Ça fait que je protège plus un côté que l'autre. (..) Fait que là, je savais exactement quoi faire, comment les placer. (...) Je le savais dans quoi je m'embarquais. (Sylvie)

Isabelle : Au printemps, je regarde au niveau de la rivière, puis je peux te dire si je me fais inonder ou pas. C'est l'expérience. On connaît notre rivière.

Int : De ce que je comprends, les inondations sont de plus en plus faciles à vivre. Vous êtes devenus des experts!

Isabelle : Elle est rendue là? On est correct. Ah, elle est rendue là? Peut-être penser à mettre une pompe. Moi je trouve que ce n'est plus le même stress de 2017 à 2023.

Au-delà du développement d'une « expertise » par les personnes participantes, certaines d'entre elles réfléchissent également à des stratégies pour continuer à mieux adapter leur maison face aux inondations.

Puis je veux me faire mettre deux autres pompes là. Puis là, les deux autres chambres en bas, je vais tout enlever le plancher flottant, je veux que ça soit des panneaux numérotés. Quand il arrive des inondations, tu les enlèves. Là ça va minimiser beaucoup, beaucoup de travail. Tu es plus préparée, donc c'est moins énervant. (...) Là, il me manque une génératrice que je veux faire installer permanente. Parce que s'il y a une inondation puis que je manque d'électricité, je ne peux rien faire. (Sylvie)

Mais moi je me dis qu'on n'a pas fini. Ça va continuer. C'est à nous maintenant... On aime la place, c'est à nous de s'organiser comme bien de mes voisins ont fait. Faire des réservoirs.

Marie et moi, on s'en parlait, moi j'ai mon réservoir dans la cave dans ma maison. Pourquoi je ne creuserais pas autour de ma galerie et que je m'arrange que le drain français tombe là? Elle ne touchera pas ma maison, elle ne touchera pas mon sous-sol. Tu sais, c'est de s'organiser, de penser. On veut vivre à long terme, on aime le coin, c'est de penser à comment faire, malgré qu'on soit bien organisés. (Isabelle)

Ces résultats permettent de mieux comprendre l'expérience des personnes qui vivent un cumul d'inondations, notamment sous l'angle des apprentissages et des stratégies qu'elles ont développées pour s'adapter à la « nouvelle » réalité de vivre dans un quartier inondable. À la question « est-ce que le fait de vivre un cumul d'inondations favorise ou nuit au processus de rétablissement ? », la réponse n'est pas simple et ne se généralise pas à l'ensemble des sinistré.es. Certain.es ont vécu des bouleversements et des pertes importantes, alors que d'autres (surtout ceux et celles qui habitent encore dans le quartier) ont développé des stratégies d'adaptation afin d'être mieux préparé.es pour faire face aux prochaines inondations. D'ailleurs, dans les propos des personnes participantes, on note à plusieurs reprises l'utilisation d'un lexique associé au rétablissement (se sentir mieux préparées et outillées, fierté d'avoir surmonté un obstacle, apprentissages développés, etc.) qui témoigne qu'elles ont un regard positif sur leur processus. Cependant, les personnes qui ont quitté le quartier utilisent elles aussi un lexique associé au rétablissement (recouvrer une bonne santé mentale, accepter les choses telles qu'elles sont, lâcher prise, s'adapter positivement en quittant les lieux considérés néfastes pour son bien-être, etc.). Au regard de ces observations, les prochaines pages jettent un éclairage sur la perception par les participant.es qui ont quitté que leur rétablissement n'aurait pas été possible sans leur départ du quartier inondable.

5.2.3.3 Quitter le quartier : un passage obligé vers le rétablissement pour certain.es participant.es

La totalité des personnes participantes qui ont quitté le quartier après les inondations de 2019 ne regrette pas cette décision et mentionne que le fait de partir leur a permis de tourner la page, de passer à autre chose. Ce déménagement constitue donc une étape importante dans leur processus de rétablissement.

Int : Qu'est-ce qui a une nuit ou ralentit votre rétablissement suivant les inondations?

Paul : (réfléchit). Bon, si je demeurais encore là, je vous dirais que je ne suis pas rétabli. (...)
Pour moi, ça a été définitivement ma protection.

Il est possible d'identifier les motivations principales qui ont mené 5 des 14 participant.es à la décision de quitter le quartier inondé : le stress relié à la crainte de revivre d'autres inondations, la crainte que sa maison perde sa valeur et la capacité financière de pouvoir partir (vendre à perte sans que cela crée un endettement, avoir les moyens d'acheter ailleurs). À ce propos, des participant.es expliquent que c'est le stress qu'ils vivaient à l'idée de devoir affronter de nouvelles inondations qui faisait obstacle à leur bien-être et à leur processus de rétablissement.

J'avais tout un plan d'établi dans ma tête pour qu'on reste là. Parce que c'était vraiment la maison de nos rêves. La maison était super belle. Tout était beau, mais à un moment donné, [ma conjointe] a dit: non. Si on reste là les deux, à un moment donné, il y en a un des deux qui va mourir. (Serge)

Int : Regrettez-vous d'être partis?

Paul : Oh que non! Il n'y avait plus de prix pour ça. Monétairement, on avait fixé un minimum acceptable [pour la vente de la maison]. Et puis on a dit : si on rencontre ça, là, on s'en va là. On a perdu plus de 100 000 \$ dans la maison. Mais on a dit : c'est correct, on peut plus... Le niveau de stress de 2019, la deuxième inondation, a été trop. (...) Et là tu te dis : vais-je revivre ça encore? Fait que tout le reste... Tu manques toujours un petit peu d'air parce que... Fait qu'on a dit non, on ne peut pas vivre de même. (...) Mais c'est quelque chose sur laquelle on pouvait agir. On ne peut pas agir sur la nature, c'est incontrôlable, mais on pouvait agir sur la source de stress. Puis la source de stress, c'étaient les risques d'inondation. Et ça, on a dit non. On a pu agir sur ça, on a agi. (...) Puis en fait, je trouve ça triste qu'eux soient encore là. (...) Et puis je me dis : câline, ils vivent encore ça. Tu sais, il n'y a rien à faire, c'est la nature là, on ne peut pas monter la rue de trois mètres, là.

Ce dernier propos rejoint celui d'autres participant.es qui ont quitté le quartier et pour qui le fait de rester dans la zone inondable constitue une décision nuisible au processus de rétablissement :

Il y a des gens qu'on rencontre à ce jour puis qu'on voit que leur mentalité a changé. On ne les connaît pas. On sait que ce sont des sinistrés parce qu'on leur a parlé à la Croix-Rouge et tout. Mais ces gens-là, ils ne devraient plus vivre dans ces quartiers-là. Ça démolit leur vie. Une dame, entre autres, elle est rendue tellement négative. On en rencontre souvent de ces gens-là. (Céline)

Une fois que la maison a été démolie, j'ai tourné la page. Il faut tourner la page. Sans ça, tu ne te sens pas bien dans ta peau. Mais il y a bien du monde, je suis sûre, qu'ils ont des comportements ou des idées différentes de la mienne, tu sais, parce qu'il y en a d'autres à qui je parle encore et ils disent: "oh non, moi je ne serais pas capable de laisser ma maison". Puis bien oui, mais c'est juste des biens, là. (...) [Ces individus qui ont quittés], ils sont rétablis. (...) Ils sont passés à autre chose. (Lucille)

C'était un héritage de merde que je laissais à mes enfants... Une maison qui ne prendrait jamais de valeur, dans un quartier qui avait déjà été inondé, puis que ça reprendrait plus de valeur, c'était fini. Puis en 2019, ils sont arrivés avec la ZIS, que tu n'as même pas le droit

de bâtir une remise dans le fond de ta cour, tu ne peux même pas mettre une piscine. Écoute, ça n'a plus aucune valeur la maison.(...) C'est la raison principale pourquoi je voulais m'en débarrasser. (Pierre)

Ce dernier extrait est d'ailleurs intéressant à mettre en relation avec l'attachement au lieu : l'incapacité pour ce participant de rénover ou d'agrandir sa maison selon la fonctionnalité souhaitée a constitué la motivation principale pour partir. On observe donc chez les personnes participantes qui ont quitté le quartier un sentiment d'être rétablies parce qu'elles sont parties.

Ces derniers extraits concluent le chapitre des résultats sur le processus de rétablissement. La prochaine section s'attarde à mieux comprendre l'expérience des sinistré.es qui font partie d'un groupe vulnérable et les conséquences supplémentaires qu'elles sont plus à risque de vivre.

5.3 Faire partie d'un groupe vulnérable ou être à faible revenu : un risque accru de vivre des difficultés supplémentaires

Conformément à la revue de littérature, les personnes avec une vulnérabilité socioéconomique ou qui appartiennent à un groupe de la population considérée comme vulnérable¹⁰ font face à des difficultés accrues quand elles vivent des inondations. Les extraits des prochaines pages proviennent d'entrevues réalisées avec les personnes participantes appartenant elles-mêmes à ces groupes, ou aux observations des autres participant.es quant à ces personnes. D'emblée, les réflexions des participant.es permettent de constater que le fait de vivre des inondations lorsqu'on a une personne à charge, qu'on est une personne immigrante ou qu'on est une personne âgée amène des défis supplémentaires. Par exemple, une participante témoigne du stress financier supplémentaire qu'elle a vécu lors des inondations parce qu'elle est cheffe de famille monoparentale :

Que tu le veuilles, que tu ne le veuilles pas, [les inondations] ça t'affecte. T'es toute seule, tu as juste un salaire, t'as une fille aux études, là tu penses à tout ce qui va arriver, tu vas-tu avoir l'argent pour le faire? Tu as tous ces tracas-là qui te passent dans la tête. (Karine)

Les personnes participantes remarquent une augmentation du nombre de personnes immigrantes

¹⁰ « Un groupe vulnérable peut regrouper un ensemble de personnes qui, en raison d'une situation, d'une caractéristique personnelle ou de leur âge (...) courent le risque d'être exposées ou touchées plus que les autres ». Institut national de la santé publique du Québec. (2023). *L'usage du concept de la vulnérabilité en santé publique*. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3310-outil-reflexion-ethique-usage-concept-vulnerabilite.pdf>

qui habitent dans la communauté. Ces personnes sont plus vulnérables lors des inondations, surtout lorsqu'elles ne connaissent aucune des deux langues officielles du pays. À cet égard, cette participante illustre une situation qu'elle a vécue avec ses nouveaux voisins qui n'étaient pas au courant que le quartier était inondable et qui ne savaient pas comment protéger leur demeure lors des inondations de 2023 :

Mon voisin à côté, ça a changé de propriétaire. (...) Il n'avait pas l'air au courant que l'eau montait. Il loue ça à des Mexicains, qui ne parlent pas un mot français, pas un mot anglais, qui étaient sur la panique cette année quand l'eau a monté. Ils sont arrivés chez nous (...) « qu'est-ce que je suis supposé faire ? » Toi tu es là avec ton téléphone et *Google Translate*. (Karine)

La majorité des personnes participantes observent que l'âge est un facteur qui influence le processus de rétablissement, une observation qui est validée dans la littérature. Ainsi, plusieurs participant.es notent que les personnes âgées (d'ailleurs nombreuses dans le quartier) vivent davantage d'obstacles avant, pendant et après des inondations. Ces participant.es évoquent plusieurs raisons en ce sens : les efforts physiques nécessaires pour protéger sa maison, les défis d'adaptation lors de la relocalisation associés à un âge avancé, la complexité pour ces personnes de participer aux rencontres d'informations et de consultation durant et après les inondations (plus de difficultés à s'y rendre, problèmes d'audition, etc.), la difficulté de négocier avec les acteurs dans la phase de rétablissement, la difficulté à s'impliquer dans le processus de revitalisation du quartier, etc.

J'ai un voisin: « Moi ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas élever ma maison ». Pauvre monsieur, il a 90 ans, tu sais. J'ai dit : c'est la sécurité publique qui vous a dit ça? Il dit « oui ». Je lui dis: moi aussi, ils m'ont dit que je ne pouvais pas, mais je suis allé voir la Ville, puis c'est la Ville qui a débloqué ça. (...) J'ai dit : donnez mon nom. Dites : Monsieur [nom de famille], lui, ça a marché, comment ça, moi? Mais t'sais, à un moment donné, il y en a qui... Non, c'est trop compliqué. (Denis)

T'as des gens âgés dans le secteur de la rue Moreau. Quand je te dis âgé, 80 ans et plus, là, puis c'est eux autres qui faisaient le mur de sable. (Marc)

Moi, je me suis impliqué dans les jardins communautaires, les plantations d'arbres. (...) Ça demeure un noyau restreint de résidents qui s'impliquent. Mais il y a beaucoup de personnes âgées aussi qui ne sont pas capables de venir planter un arbre. (Denis)

Ces participantes réfléchissent d'ailleurs à leur propre capacité de demeurer en zone inondable à mesure qu'elles vieillissent.

On est organisé. Mais une personne seule ou des personnes... Mettons qu'on vieillirait nous autres, je ne suis pas certaine qu'on serait capable de passer au travers. Là ce qu'on veut sauver, ce sont les meubles, ce sont les chambres, c'est des ci, c'est des ça. On en monte du stock en haut! (Isabelle)

Il va falloir que je commence à penser qu'il faut que les jeunes donnent un coup de main, parce que le beau-frère a 72, la sœur a 71, moi j'ai eu [âge de la personne] cette année. On commence à vieillir, donc ça nous prend un peu plus d'aide. (Karine)

Finalement, le fait d'être une personne à faible revenu est un facteur qui peut augmenter la vulnérabilité lors d'inondations. Demeurer dans les zones inondables exige d'avoir les moyens financiers pour protéger sa maison, notamment une capacité à payer les dépenses importantes encourues en raison des travaux de reconstruction suivant les inondations, et ce, avant de recevoir un remboursement prévu par les programmes gouvernementaux.

J'avais seulement mon salaire qui rentrait, puis je n'avais pas un salaire à plus finir, donc je faisais les réparations selon mes moyens (...). Je n'avais pas le choix. Ma grande était encore aux études. (Karine)

Moi je suis à l'aise financièrement. Puis je suis allé acheter mes meubles. Puis j'ai envoyé les factures, je me suis fait rembourser. Mais les gens qui n'avaient pas l'argent pour faire ça, devaient acheter, mettons, un petit peu, envoyer les factures, se faire rembourser, encore un petit peu, envoyer les factures, se faire rembourser. (Pierre)

Monétairement, on avait fixé un minimum acceptable [pour la vente de la maison]. Et puis on a dit : si on rencontre ça, là, on s'en va là. On a perdu plus de 100 000 \$ dans la maison, 100-150 000 \$. Mais on a dit : c'est correct, c'est correct. Bye. On s'en va. (Paul)

Ces derniers extraits renseignent sur la possibilité, pour certaines personnes participantes socioéconomiquement aisées, de subir des pertes financières importantes sans qu'elles en soient éprouvées, ce qui confirme que toutes ne sont pas égales devant les inondations. Les personnes sinistrées aisées sur le plan financier ont le « luxe du choix » : choisir de partir et s'acheter une maison ailleurs, nonobstant les pertes financières qui pourraient découler de ce choix ou choisir de rester et d'investir dans la rénovation de sa maison. Dans tous les cas, les personnes qui ont un faible revenu font face à davantage de défis financiers dans le processus de rétablissement.

Les derniers paragraphes font ressortir que le fait de vivre une inondation en faisant partie d'un groupe vulnérable (personnes immigrantes, âgées, avec une personne à charge, etc.) ou d'être une personne à faible revenu augmente le risque de vivre des difficultés supplémentaires pendant et

après les inondations.

5.4 Recommandations des personnes participantes

Le chapitre des résultats se conclut avec des recommandations que les personnes participantes formulent aux différents acteurs qu'elles ont côtoyés lors de leur processus de rétablissement, mais également à d'autres personnes sinistrées.

5.4.1 Pour les acteurs

La majorité des personnes sinistrées mentionnent le besoin d'être mieux accompagnées dans la gestion de leur dossier administratif auprès du ministère de la Sécurité publique et des différents acteurs qui jouent un rôle dans la phase de rétablissement.

Ça prendrait du monde qui ont une certaine expérience pour monter une équipe. Pour le soutien après ça. Je veux dire, une fois qu'il y a la catastrophe, t'as les pieds dans l'eau ou que tu as passé dans la tornade, la Croix-Rouge va s'occuper de toi. Mais la semaine qui suit les événements, c'est comment je fais après? (...) Je te dirais qu'il faut absolument que les gens soient supportés par des spécialistes pour être capables de monter des dossiers. Puis, ouais, être capable de faire face aux machines administratives. C'est impossible que tu puisses faire ça tout seul. (...) Mais ça prend un bureau, une place que les gens peuvent aller puis dire : OK, regardez, j'ai fait partie de cette catastrophe-là. Je commence par quoi? Où je m'enligne? Puis là, ces gens-là sont là pour les supporter, pour monter des dossiers. (Marc)

S'il y avait un agent, pour venir à la maison, puis venir s'asseoir: "Ok, c'est quoi qui est arrivé? On écrit tout ça, puis je vais m'occuper de vous, puis je vais envoyer ça au gouvernement", puis enlever le stress sur le dos du monde qui sont inondés. Parce qu'ils ont déjà le stress d'inondation. En plus du stress du gouvernement. (George)

De même, des personnes participantes soulignent l'importance d'adapter le vocabulaire relié à la sécurité civile pour qu'il soit plus accessible aux citoyen.nes.

Il faudrait que ce soit traduit dans des mots simples pour que ces gens-là puissent comprendre, ou même imagé s'il faut. Mais le niveau de vocabulaire qui était utilisé dans les séances, autant pour la Ville que... Ce n'était pas accessible à tous. (...) Le vocabulaire, va falloir qu'il soit adapté. (Céline)

"Aller à telle école, il y a des gens du gouvernement qui sont là pour faire remplir ci et ça". Mais les gens ne comprennent même pas les documents souvent, tu sais. Puis ils sont trop gênés de dire "Moi, je ne lis pas bien, puis je ne comprends pas les questions, puis je ne comprends pas ci, puis je ne comprends pas ça". C'est plein de monde de même. C'est déjà compliqué pour nous autres. Alors ça, c'est un gros manque (Marc).

Dans un effort de vulgarisation, cette participante suggère la création d'un guide, ou encore d'un pense-bête, en matière de sécurité civile. Cet outil pourrait, selon elle, être distribué aux personnes qui vivent en zone inondable afin de les aider à être mieux préparé.es lors d'inondations.

Des pense-bêtes, des choses à penser, des mesures de sécurité. Quand ça arrive : bon ok, qu'est-ce que j'ai besoin? Trousse de premiers soins, mais trousse de premiers soins, on pense toujours aux pansements tout ça. Mais non. Trousse de premiers soins, être capable d'avoir du savon. Des choses pour les aider à réfléchir. (Céline)

Des participant.es mentionnent l'importance d'avoir accès à de l'aide psychologique et proposent la présence d'une travailleuse sociale dans les bureaux de la Croix-Rouge. De même, une participante réfléchit au fait qu'il serait bénéfique pour les travailleuses sociales d'avoir plus de formation pour mieux intervenir auprès des personnes qui ont vécu un désastre, et propose une solution en ce sens.

Mais faudrait avoir des travailleuses sociales et travailleurs sociaux sur le site, en même temps que la Croix-Rouge. (...) Le 3/4 du monde, on était dans la salle d'attente, puis les 3/4, on avait la larme à l'œil. Puis c'est sûr que la petite madame qui a 80 ans, qui est bénévole pour la Croix-Rouge, elle est là pour donner des numéros ou pour te donner une carte pour manger les prochaines semaines... (Lucille)

Pour ce qui est des intervenants, travailleurs sociaux, bien peut-être que ce serait bon d'avoir des capsules vidéo avec des sinistrés qui pourraient leur parler de leur vécu pour qu'ils puissent mieux comprendre. Mieux comprendre ce qu'il en est. (...) D'avoir des capsules, de la formation pour les aider à mieux comprendre. (Céline)

Certaines personnes participantes formulent également le désir que l'aide financière et psychologique vienne à elles durant les inondations (et non qu'elles aient à se déplacer pour l'obtenir dans un contexte où il est plus difficile de quitter sa demeure). Ces propos soutiennent l'adoption d'une approche dite de « reaching out » (Dery et Stewart, 2016), dans laquelle les personnes intervenantes se déplacent à la rencontre des sinistré.es sur le terrain. Cette suggestion est également reprise par des participant.es qui soulignent l'importance que les employé.es du ministère de la Sécurité publique installent des bureaux temporaires dans les localités touchées par les inondations au moment des événements.

On est allés voir la Croix-Rouge à un moment donné, lors de la première inondation. Et puis eux, ce qu'ils offraient, c'était plutôt... Ils offraient l'aide psychologique, mais honnêtement, quand le feu est pris, tu dis : non, je m'excuse, mais regarde là, faut que j'aille éteindre mon feu. Je suis venu chercher une paire de bottes. Ça va m'aider à éteindre le feu, mais oublie le reste, on s'en occupera plus tard. (...) Si l'intervenant ou l'intervenante était passé chez nous,

on aurait pu jaser, ok? (...) Les policiers passaient avec des véhicules amphibies. Ils nous voyaient "Bonjour, comment ça va?" Le pompier: "Toc toc toc, puis comment ça s'arrange chez vous? Vous êtes correct?". Bon, c'est un petit contact qui fait : ah, on n'est pas tout seul. Il y a quelqu'un. (Paul)

Int : Est-ce que c'est quelque chose que vous auriez aimé, que le service se rende à vous, si on veut?

Sylvie : Bien oui, parce que... "Ah bien, venez". "Non, tu ne comprends pas, je ne peux pas sortir d'ici. Non, moi je ne perdrai pas ma maison pour 250 \$ toutes les semaines, non". Ça me rajoutait bien trop de troubles.

Ma plus grande recommandation, c'est que dans un cas de sinistre comme ça, on devrait installer un bureau satellite sur place avec des gens de la place pour qu'ils comprennent et leur faire faire le tour, pour montrer, c'est là que je reste. Quand je te parle de cette place-là, c'est de ça que ça l'air. (Guillaume)

Finalement, cette participante soulève que la richesse des connaissances détenues par les personnes sinistrées devrait être une ressource davantage considérée par les différents acteurs dans leur réponse aux inondations.

Comme je dis tout le temps, le monde qui reste à l'entoure et que ça fait des années qu'ils sont là, sont des ressources d'information que tu ne peux pas croire. Vas-y à la recherche d'information, prends ce qui fait ton affaire. Tu n'es pas obligé de tout prendre, mais prends ce qui a du bon sens et qui fait ton affaire dedans. Ignore-les pas, ce n'est pas parce que ce sont des personnes qui sont plus âgées, que tu penses qu'ils n'ont pas leur tête, parce que sur la rue, il y en a bien des vieux. À l'autre bout, il y en a des vieux, mais des vieux qui connaissent ce qui est arrivé depuis tant d'années. (Karine)

5.4.2 Pour les sinistrés

Certaines personnes participantes souhaitent prodiguer des conseils à d'autres personnes sinistrées. En ce sens, cette participante recommande à toutes les personnes sinistrées d'accepter l'aide offerte, ou d'aller en demander. L'aide peut être de nature psychologique, financière, ou recherchée auprès des membres de la famille en termes d'énergie et de temps donné pour protéger leur résidence.

Les amener à les convaincre à vraiment aller consulter. Ça, c'est vraiment, vraiment important. Parce que comme Serge, bien il pensait qu'il était capable de passer au travers, et ça a fait POW. Donc c'est important ça, les amener à bien s'entourer. (...) De ne pas avoir honte d'aller chercher de l'aide à la Croix-Rouge parce qu'ils ont les intervenants, ils peuvent te donner de l'argent et tout ça, pis ça l'a aidé, là. (..) Puis aussi de ne pas avoir honte parce que moi, mon mari pis mes parents ne voulaient pas que je demande de l'aide à nos familles pis à nos amis. (...) J'ai dit: on a besoin d'aide, on va demander de l'aide. Et à deux reprises

on a eu de l'aide, on était super bien entouré, 20 quelques membres de famille, d'amis, puis faut pas avoir honte. (Céline)

Finalement, des personnes participantes font des recommandations sur le fait de rester ou de quitter le quartier inondable.

Int : Est-ce que vous auriez des suggestions, des recommandations aux personnes comme vous qui ont été victimes d'une inondation? Ou à leurs proches. La famille, leurs amis?

Paul : Part de là... Je ne peux pas comprendre. Je ne peux pas comprendre que les gens, année après année, restent dans des endroits qui sont inondés, dans des places où ils vont toujours avoir de l'eau sur le terrain à chaque printemps.

Int : Qu'est-ce que vous recommanderiez ou quelles suggestions ou conseils vous pourriez donner aux personnes qui ont vécu des inondations comme vous? Ça serait quoi votre conseil pour ces personnes-là?

Sylvie : Je vais te dire une chose. Avec ce que j'ai vécu, tout dépendant de la force de caractère des gens, leur âge, leur santé et tout... C'est certain, que : va pour toi. Si t'aimes bien ta maison, mais que tu sais que la réalité, c'est que tu n'es plus capable? Bien, va-t'en, lâche prise. Puis il y a quelque chose de beau qui va arriver autrement. Ne reste pas accroché sur quelque chose que tu n'es plus capable. (...) Si t'es capable, reste là. Tu veux te battre? Bats-toi. C'est bon pour ton intégrité, c'est bon pour te montrer que tu es encore capable. Je pense que ça nous empêche de vieillir un peu.

Ainsi s'achève la présentation des résultats. Ce chapitre avait pour objectif de présenter les résultats permettant de mieux comprendre le processus de rétablissement des personnes inondées à répétition, notamment en mobilisant leur attachement au lieu. Le chapitre des résultats a débuté avec la présentation des principales conséquences vécues par les personnes participantes durant les inondations. Puis, la section principale des résultats a porté sur le processus de rétablissement en fonction 1) de l'attachement au lieu, 2) des autres facteurs identifiés par les personnes participantes et 3) des spécificités reliées à l'expérience de vivre un cumul d'inondations. Ce chapitre a permis de constater que les inondations contribuent à la perte de repères géographiques et psychologiques (phase de désorientation) des personnes participantes, mais que leur attachement, ou la transformation de celui-ci, permet de reconstruire leur identité dans ce lieu modifié de façon irrévocable (phase de réorientation). D'autres facteurs qui ont émergé lors de l'analyse des données interviennent également dans le processus de rétablissement, notamment le soutien social reçu, les caractéristiques personnelles des individus, la complexité associée à la bureaucratie gouvernementale dans la phase de rétablissement, etc. Le chapitre des résultats s'est

enchaîné avec la présentation des spécificités reliées à l'expérience de vivre un cumul d'inondations et comment cela affecte le processus de rétablissement des participant.es. Cette section a révélé que la majorité des personnes qui ont décidé de rester dans le quartier ont la perception d'avoir développé des capacités d'adaptation pour faire face aux prochaines inondations et vivent donc moins de stress par rapport à celles-ci. Elles demeurent cependant préoccupées par les décisions gouvernementales entourant la gestion de leur quartier. Pour leur part, les participant.es qui ont quitté le quartier considèrent être rétablies, ce rétablissement étant intrinsèquement lié à la décision de partir du quartier inondable. Le chapitre des résultats a par la suite présenté les résultats reliés à l'épreuve de vivre des inondations pour les personnes qui font partie d'un groupe vulnérable ou qui sont à faible revenu. Ces pages ont permis de mieux comprendre les difficultés supplémentaires auxquelles elles sont confrontées lors d'inondations. Puis, les différentes recommandations des participant.es ont été partagées dans les dernières pages.

Le chapitre qui présente la discussion débute avec un retour sur les résultats selon le cadre théorique utilisé, avant de questionner ce cadre et sa pertinence dans son application aux objectifs de la recherche. Un questionnement est également posé sur l'atteinte (ou non) de l'objectif de recruter des personnes socioéconomiquement vulnérable pour mieux comprendre leur vécu relié aux inondations. La discussion se conclue avec des réflexions quant aux impacts des programmes gouvernementaux sur le processus de rétablissement des sinistré.es et des communautés et les incertitudes entourant la gestion des territoires en zones inondables.

CHAPITRE 6. DISCUSSION

6.1 Analyse des résultats en fonction du cadre théorique : retour, réflexions et critiques

6.1.1 L'influence de l'attachement au lieu sur le processus de rétablissement

La section des résultats a permis de confirmer ce que d'autres auteur.es explorent dans leurs travaux (Chamlee-Wright et Storr, 2009; Cox et Perry, 2011; Novais et al., 2022; Silver et Grek-Martin, 2015; Woodhall-Melnik et Weissman, 2023), soit que l'attachement au lieu exerce une influence sur le processus de rétablissement des personnes sinistrées. Chaque lieu d'attachement (au domicile, à l'environnement naturel et bâti et à la communauté) peut favoriser ou nuire au processus de rétablissement de différentes manières. L'attachement au domicile, par exemple, se manifeste par des souvenirs, par les émotions associées aux événements qui s'y sont déroulés, par l'attribution d'une « âme bienveillante » à la maison, etc. Il peut motiver les personnes sinistrées à vouloir protéger leur maison lors d'inondations, puis à la reconstruire et à l'immuniser par la suite. Cet attachement peut ainsi favoriser le rétablissement. À l'inverse, la destruction de sa maison ou la perte de biens auxquels les sinistré.es sont attaché.es constitue un facteur qui nuit au processus de rétablissement.

L'attachement à l'environnement naturel et bâti, pour sa part, nuit au processus de rétablissement des sinistré.es qui demeurent dans la communauté de forme circulaire et pour qui la vision des lots vacants occasionne un rappel constant des inondations et de leur caractère destructeur. L'ancienne conseillère municipale du quartier, Mme Myriam Nadeau soulignait d'ailleurs en 2021 que le besoin de réaménager les terrains dévastés par les inondations émerge de la communauté : « Cette demande-là, elle vient d'abord et avant tout du milieu, des citoyens qui, à tous les jours, vivent encore [avec] les cicatrices de ce drame-là par les plaies béantes que représentent ces terrains vacants dans leur paysage » (Nadeau, dans Radio-Canada, 2021b, paragr. 4). Silver et Grek-Martin (2015) mentionnent également que l'environnement qui n'est pas restauré peut prolonger la phase de désorientation des sinistré.es, une observation qui fait écho à cette recherche. Cependant, ces auteur.es soutiennent, tout comme Cox et Perry (2011), que le fait de participer au « reverdissement » de l'environnement détruit, ou encore aux efforts pour le restaurer en plantant du « vert » (arbres, fleurs, gazon) facilite le rétablissement des personnes sinistrées : « if we can heal the landscape, we can start to heal the people » (Silver et Grek-Martin, 2015, p.39). Ces

auteu.res, qui s'inspirent d'ailleurs largement de l'étude de Cox et Perry (2011) pour leur étude, reflètent que :

The restoration of Louis Creek [territoire étudié par Cox et Perry] was a powerful act of reorientation, since introducing new growth into the charred landscapes of the fire zone symbolized the re-growth of the community. This went beyond mere superficial aesthetic concerns and touched instead on the symbolic importance of repairing damaged landscapes as a means of repairing damaged psyches (p.33).

Cependant, malgré l'implication des participant.es de cette étude dans des initiatives personnelles ou collectives de reverdissement, et contrairement à l'étude de Silver et Grek-Martin (2015) qui révèlent que la participation citoyenne à la restauration est un élément central de la réorientation des personnes sinistrées, les participant.es de cette recherche montrent toujours des signes de désorientation. Ces résultats, bien qu'ils apparaissent contradictoires avec les études précitées, s'expliqueraient plutôt par le sentiment que la revitalisation des lots vacants n'est pas une priorité pour la municipalité, ce qui contribuerait à prolonger leur désorientation sept ans après les premières inondations de 2017.

Il est intéressant de comparer l'attachement à l'environnement naturel et bâti des sinistré.es de Pointe-Gatineau à celui de résident.es inondé.es provenant d'autres communautés québécoises. Alors que la majorité des participant.es de Pointe-Gatineau abordent positivement leur attachement à leur rivière malgré les nombreux épisodes d'inondation, on remarque dans cet article de Radio-Canada que les sinistré.es de la municipalité de Sainte-Marie, en Beauce, présentent une fragilisation de leur attachement à la rivière, qu'ils et elles qualifient « d'ennemie », et de « menace ». « Les gens ont du ressentiment, car la rivière qu'ils aiment les blesse en retour » (Bouchard-Verret, citée dans Rémillard, 2024, parag. 74). Il est difficile d'expliquer pourquoi l'attachement à la rivière diffère d'une communauté à l'autre. Ce questionnement appelle à plus d'études sur la modification de l'attachement aux cours d'eau lors d'inondations et ses impacts sur le processus de rétablissement des personnes sinistrées.

En ce qui concerne le rôle de l'attachement à la communauté dans le processus de rétablissement, les résultats diffèrent grandement entre les études recensées et cette recherche. Alors que Cox et Perry (2011), Silver et Grek-Martin (2015) et Novais et ses collègues (2022) soulignent tou.tes qu'un fort sentiment d'appartenance à la communauté favorise grandement le processus de

rétablissement des personnes sinistrées, les résultats de cette étude n'abondent pas dans le même sens. Cette différence entre cette étude et celles recensées s'explique par le départ de nombreuses personnes résidentes de la communauté de Pointe-Gatineau après les inondations, et du sentiment de « vide » que ces départs ont créé, une réalité qui ne semble pas avoir été vécue dans les autres communautés étudiées. Cependant, en accord avec l'étude de Silver et Grek-Martin (2015) qui affirment que le fait de se retrouver ensemble après un désastre permet de créer « strong feelings of belonging as a result of their shared expériences » (p.38), les sinistré.es de cette étude qui sont demeuré.es dans le quartier ont développé un sentiment d'appartenance communautaire après les inondations qui a été favorable à leur processus de rétablissement.

L'attachement au lieu influence donc le processus de rétablissement des personnes inondées, mais pas seulement : les témoignages recueillis auprès des résident.es de Pointe-Gatineau indiquent que la relation inverse est aussi possible, c'est-à-dire que les inondations ont créé un attachement au lieu, ou encore ont transformé cet attachement. C'est le cas, par exemple, des personnes qui ont fait immuniser leur maison pour éviter des dommages lors d'éventuelles inondations, et qui affirment avoir un attachement en croissance à leur maison depuis son immunisation. Pour d'autres, les inondations ont favorisé une prise de conscience quant à leur attachement à leur environnement. Ce constat les amène à vouloir protéger leur maison afin de pouvoir y rester. De même, certaines personnes qui ne considéraient pas avoir un attachement à la communauté avant les inondations ont partagé avoir développé des relations de voisinage depuis celles-ci. Ces résultats valident ce qui est observé dans la littérature (Clarke et al., 2018; Woodhall-Melnik et Weissman, 2023), soit que les désastres influencent l'attachement au lieu, et que celui-ci influence à son tour le processus de rétablissement des personnes sinistrées.

6.1.2 Le caractère « tressé » de l'attachement au lieu

Pour bien comprendre le processus de rétablissement, il faut considérer l'interaction entre les différentes dimensions de l'attachement au lieu. Les dimensions de l'identité au lieu et de la fonctionnalité du lieu, par exemple, sont souvent interreliées. La présence de lots vacants insuffisamment entretenus permet d'illustrer cette interrelation. En effet, le manque d'entretien de ces terrains fait en sorte que les résident.es ne peuvent pas les utiliser comme ils et elles le souhaitent (fonction non répondue), ce qui ne leur permet pas de s'y reconnaître et de s'y projeter

(reconstruction identitaire impossible, rappel des inondations). Le croisement entre ces deux dimensions d'attachement peut aussi être observé dans la relation que les personnes sinistrées entretiennent avec leur maison après les inondations. Par exemple, les sinistré.es qui ont pu adapter leur maison (la rénover, l'immuniser) et la rendre « fonctionnelle » même en temps d'inondations éprouvent un sentiment de fierté (une réappropriation de sa maison par l'investissement qu'on y a mis) et une quiétude due au fait d'être mieux protégé.es lors de prochaines inondations, ce qui renforce leur attachement à leur maison.

Cet entrecroisement des dimensions d'attachement existe également dans les attachements des personnes participantes pour leur domicile, leur communauté et leur environnement. À titre d'exemples, certain.es sinistré.es éprouvent un fort attachement à leur demeure en raison de l'intimité et de la tranquillité offertes par leur milieu de vie. Pour d'autres, l'environnement perçu comme étant « abandonné » par la destruction de maisons et de commerces après les inondations souligne également l'absence d'une communauté à qui s'attacher, à qui s'identifier. Ainsi, ces exemples permettent de comprendre que l'attachement au lieu revêt un caractère « tressé » et que ses dimensions doivent être analysées conjointement pour mieux appréhender l'influence qu'elles exercent dans le processus de rétablissement des personnes sinistrées.

6.1.3 L'utilisation des concepts de désorientation et de réorientation pour comprendre le processus de rétablissement

Pour illustrer le processus de rétablissement des personnes sinistrées à la suite des inondations, les concepts de désorientation et de réorientation de Cox et Perry (2011) ont été utilisés. Ce cadre théorique est pertinent pour étudier le processus de rétablissement des sinistré.es de Pointe-Gatineau sur une longue période, puisque la recherche a permis d'observer différents facteurs qui contribuent à la désorientation et à la réorientation sept ans après les premières inondations. Par exemple, la présence de lots vacants encore à ce jour dans le quartier, le développement d'un TSPT et les différentes démarches auprès du MSP qui se sont étalées sur plusieurs années ont tous été des facteurs qui ont contribué à maintenir les personnes sinistrées dans une phase de désorientation. À cet égard, Silver et Grek-Martin (2015) mentionnent que les participant.es de leur étude ont aussi vécu plusieurs frustrations liées aux démarches administratives, notamment auprès des compagnies d'assurance, ce qui aurait étiré leur période de

désorientation dans ce qui est décrit comme un « never-ending recovery process » (p. 38).

L'utilisation de ce cadre théorique a également permis de comprendre ce qui a contribué favorablement au processus de rétablissement sur le long terme. Par exemple, le développement d'un réseau d'entraide au fil des années, le soutien social avant, pendant et après les inondations et la réappropriation de sa maison une fois les travaux d'immunisation terminés sont tous des éléments qui permettent d'appréhender la manière dont les sinistré.es reconstruisent leur identité dans un lieu transformé par un désastre. Ces éléments qui contribuent à la désorientation et à la réorientation se côtoient dans le temps de façon parallèle. Les personnes sinistrées peuvent être à la fois en désorientation et à la fois en réorientation en fonction de ces différents facteurs, qui créent des trajectoires de rétablissement uniques en fonction du vécu de chaque personne sinistrée. À titre d'exemple, certain.es participant.es de la communauté circulaire ont renforcé leur lien d'attachement avec leur maison rénovée depuis les inondations (réorientation), mais leur attachement à leur environnement continue d'être en rupture avec l'expérience d'avoir un *chez-soi* dans lequel ils se reconnaissent en raison des lots vacants encore présents à ce jour (désorientation).

Ainsi, tel qu'observé par plusieurs auteur.es (Cox et Perry, 2011; Silver et Grek-Martin, 2015), la désorientation et la réorientation ne s'enchaînent pas dans un processus linéaire, mais s'entrecroisent et interagissent entre elles de façon cyclique pendant plusieurs années après les inondations. Ces observations mettent en évidence l'importance d'investir davantage la phase de rétablissement suivant un désastre. Les participant.es à cette étude, tout comme les auteur.es recensé.es, sont d'ailleurs unanimes quant à la nécessité de mieux accompagner les résident.es inondé.es et de les soutenir dans l'ensemble des perturbations qui s'enchaînent dans le temps entourant la démolition et la reconstruction des lieux significatifs touchés.

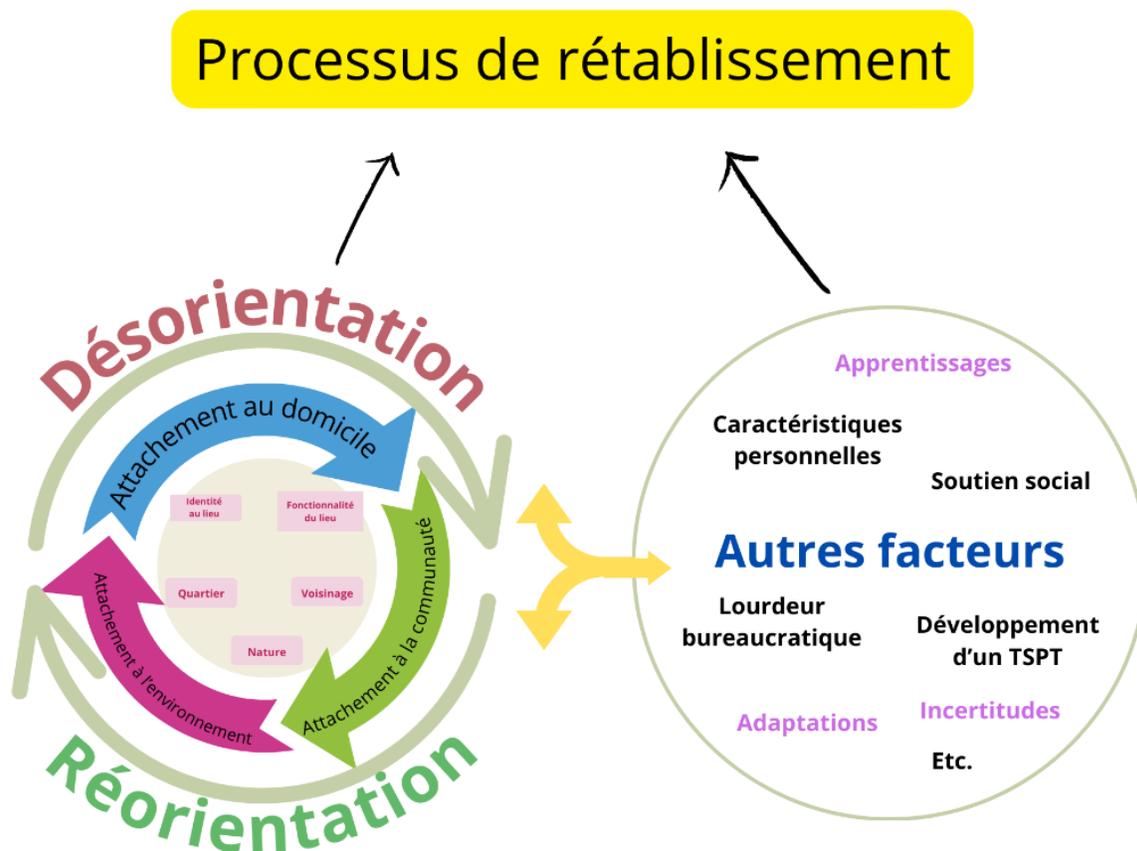
Cette étude serait la première qui mobilise le cadre de désorientation et de réorientation dans un contexte de cumul de désastres. L'analyse des résultats permet de constater que la théorie de Cox et Perry (2011) offre des clés pertinentes pour comprendre le processus de rétablissement des individus qui ont non seulement vécu des épisodes d'inondations rapprochés, mais qui sont à haut risque d'en revivre. L'incertitude semble être au cœur de la désorientation des personnes qui ont décidé de rester dans leur quartier après trois épisodes d'inondation : l'incertitude d'être inondées à nouveau, celle liée au fait d'être soutenues ou non par les autorités municipales et

gouvernementales, l'incertitude quant au fait de pouvoir demeurer ou non dans le quartier en fonction des décisions entourant la gestion des territoires inondables, etc. C'est d'ailleurs la crainte de revivre d'autres feux qui ont conduit les participant.es de la recherche de Cox et Perry (2011) à ne pas défaire leurs boîtes plus d'une année après l'événement. Cette hésitation à « défaire les boîtes » et les raisons qui y sont associées sont également documentées dans la section des résultats de cette étude, où une participante réfléchit à l'utilité de défaire ses boîtes face à d'éventuelles inondations. De même, l'incertitude qui plane sur la gestion des territoires inondables rend plus difficile la réappropriation des lieux (surtout les lots vacants) par les résident.es inondé.es.

À l'inverse, l'adaptation et les apprentissages des personnes participantes qui ont décidé de rester dans leur quartier après trois épisodes d'inondations s'inscrivent dans la réorientation : adaptation de certaines habitudes de vie, apprentissages reliés à la protection de la maison, etc. Ces adaptations et apprentissages ont permis aux personnes sinistrées de reconstruire leur identité de riverain.es autour des inondations et de retrouver leurs repères malgré celles-ci. Ainsi, dans un contexte où une accélération des événements météorologiques extrêmes est observée et où plusieurs communautés vivent désormais des désastres à répétition, il serait intéressant que d'autres auteur.es continuent à étudier empiriquement le cadre de désorientation et de réorientation de Cox et Perry (2011) dans ce contexte de cumul.

Dans le cas de Pointe-Gatineau, il était nécessaire d'utiliser un cadre qui conçoit le rétablissement en tenant compte de la perte de repères géographiques et psychologiques et du besoin des personnes sinistrées de reconstruire leur identité dans ces lieux transformés étant donné les cicatrices importantes que les inondations ont laissées dans leur sillage. Toutefois, bien que l'attachement au lieu influence effectivement le processus de rétablissement, les témoignages des personnes sinistrées montrent que d'autres facteurs ont aussi été décisifs dans ce processus. Ainsi, des facteurs qui ne sont pas basés sur la relation au lieu ont prolongé la phase de désorientation ou ont facilité celle de la réorientation comme le fait d'avoir certaines caractéristiques personnelles, de recevoir (ou non) du soutien social, d'avoir développé des séquelles physiques et psychologiques, etc. À la lumière de ces observations, une nouvelle version du cadre de référence (voir figure 5) est proposée dans laquelle apparaissent l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer le processus de rétablissement.

Figure 5. Cadre de référence #2 (en mauve, les éléments spécifiques au fait d’habiter un territoire inondable et d’avoir vécu un cumul d’inondations)



6.1.4 Désorientation et réorientation : limites et questionnements

Malgré la pertinence d’employer le cadre théorique de Cox et Perry (2011) dans cette étude, trois limites à son utilisation sont identifiées. Premièrement, il ne permet pas de bien comprendre l’expérience des personnes sinistrées qui ont décidé de quitter le quartier après les inondations étant donné qu’il définit le rétablissement dans le lieu touché par le désastre. Pourtant, il semble que ce cadre pourrait être particulièrement approprié s’il était étudié empiriquement auprès de personnes qui doivent reconstruire leur identité dans un autre lieu (par exemple, les personnes

réfugiées) (Giuliani, 2006). Deuxièmement, ce cadre ne permet pas de comprendre le processus de rétablissement des personnes qui ne présentent pas (ou peu) d'attachement au lieu. Cette absence d'attachement ne signifie pas pour autant que les sinistré.es ont vécu peu d'adversité dans leur processus de rétablissement, mais plutôt que l'utilisation d'un cadre qui conçoit le rétablissement en fonction de la relation au lieu est ainsi moins efficace à le comprendre. Finalement, il est difficile de comprendre le processus de rétablissement de sinistré.es avec le cadre théorique de Cox et Perry (2011) lorsqu'il y a absence de transformation des lieux (peu de dommages à la maison, peu de destruction dans l'environnement, etc.). En effet, le cadre suggère que la réorientation est une étape où la personne reconstruit son identité dans un lieu transformé par la catastrophe; il n'a donc pas été utile pour comprendre l'expérience des résident.es qui habitent la communauté de forme linéaire, qui a subi peu de modifications.

L'application des concepts de désorientation/réorientation a amené des réflexions et questionnements tout au long du processus d'analyse en raison de ses différents usages. En effet, l'utilisation différente de ces concepts selon les auteur.es complexifie son opérationnalisation. Bien que l'ensemble des auteur.es recensé.es (Cox et Perry, 2011; Novais et al., 2022; Silver et Grek-Martin, 2015) s'entendent sur le fait que ces concepts permettent de comprendre le rétablissement comme un processus cyclique, on note toutefois que le vocabulaire utilisé autour de ces thèmes varie grandement. Par exemple, Novais et ses collègues (2022) identifient des « thèmes » de désorientation : la détresse, la perte, l'incrédulité; et des « thèmes » de réorientation : le leadership, la connexion à l'héritage culturel autochtone, le sens de la communauté, la reconnaissance du soutien social. Alors que les thèmes de désorientation font référence à des états émotionnels, ceux de réorientation représentent plutôt des facteurs socioculturels qui influencent la réorientation. Cox et Perry (2011), pour leur part, adoptent l'expression « sense of disorientation » (sentiment d'être désorienté), ce qui renvoie également à une émotion, voire à un état, plutôt qu'à une phase. De plus, ces auteures identifient que pour les participant.es de leur étude, le sentiment d'être désorienté.es a débuté avant même l'arrivée des feux de forêt (par le son du feu, l'odeur du feu, etc.). Par cet exemple, elles semblent indiquer que la perte de repères peut débiter avant la destruction/transformation du lieu par un désastre. Ainsi, est-ce que la désorientation et la réorientation sont des étapes du processus de rétablissement? Doivent-elles être compris comme des états? Comme des thèmes? Ces différents usages des

concepts de la désorientation et de la réorientation rendent plus ardue leur compréhension et devraient être clarifiés pour permettre la comparaison des études qui les utilisent.

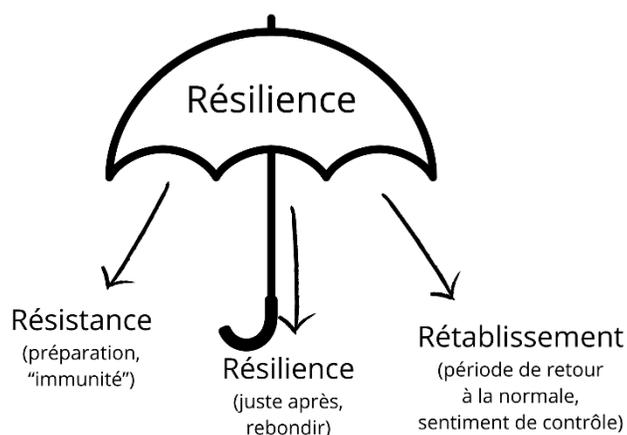
6.1.5 Rétablissement ou résilience? Flou conceptuel et utilisations indifférenciées

Les concepts de rétablissement et de résilience sont employés de manière indifférenciée selon les auteur.es. Ainsi, en fonction des articles, les termes « rétablissement » et « résilience » sont utilisés pour décrire les processus suivants : l'adaptation aux événements, le retour à un état normal et fonctionnel ainsi que la capacité à rebondir après un événement (Kwok et al., 2018; Maltais, Bolduc, Morasse, et al., 2016; Maltais, Bolduc et Roy, 2016; Ministère de la Sécurité publique, s. d.; Novais et al., 2022). Cette réflexion, initiée dans la section portant sur la problématique, s'est transposée empiriquement dans cette étude au moment de l'analyse, où on repère l'utilisation de ces deux concepts tant chez la chercheuse que chez les participant.es pour décrire des processus comparables. Sur le terrain, on note que les participant.es ont employé le mot « résilience » et d'autres fois le mot « rétablissement », pour aborder leur adaptation aux inondations. Cependant, l'adaptation diffère selon les personnes participantes. De façon intéressante, pour celles qui sont restées dans le quartier, l'adaptation passe par le fait de s'équiper, de s'outiller, de rénover, d'apprendre, de se prendre en main et de se sentir prêtes pour les prochaines inondations. Pour celles qui ont quitté le quartier, l'adaptation aux inondations s'observe plutôt par l'acceptation, le lâcher-prise, le fait de retrouver une tranquillité d'esprit, etc. De même, lorsqu'elles abordent leur rétablissement ou leur résilience, les personnes participantes utilisent des expressions telles que « je me considère rétablie », ou encore « je suis plus résiliente ». Cette utilisation des termes rétablissement et résilience comme un trait de personnalité, ou encore un état à atteindre, est bien documentée dans la littérature, mais elle est également critiquée (Davidson, 2012; Kuldass et Foody, 2022; Maltais, Bolduc et Roy, 2016). Ces auteur.es préfèrent en effet définir ces concepts comme étant des *processus contextuels*, qui incorporent des éléments des deux premiers concepts (trait de personnalité et état à atteindre) et qui sont « tributaires d'interactions entre des dimensions individuelles, affectives, et environnementales qui évoluent dans le temps » (Maltais, Bolduc et Roy, 2016, p. 36).

À ce propos, le modèle « Johns Hopkins Resistance-Resilience-Recovery » conceptualise le rétablissement et la résilience comme étant des processus. Ce modèle vise à comprendre

l'ensemble de la réponse à un désastre (avant, pendant et après) en rassemblant les processus de rétablissement, de résilience, mais aussi de « résistance », dans une perspective intégrée et longitudinale. Tout comme Cox et Perry (2011) conçoivent le rétablissement à travers la désorientation et la réorientation qui se côtoient parallèlement et de façon cyclique, le modèle John Hopkins présente la résilience comme étant un processus cyclique et continu, qui peut être mesurée dans la période précédant un désastre (« résistance »), dans la période qui suit immédiatement un désastre (« résilience ») et dans la période de retour à la normale (« recovery ») (Teng-Calleja et al., 2020). Plus précisément, ce modèle définit la résistance comme étant « la capacité de résister ou de développer une ‘immunité’ psychologique et comportementale contre la détresse et le dysfonctionnement » et comporte l'ensemble des actions « qui promeut cette ‘immunité’ envers les désastres ». La résilience, pour sa part, est « la capacité de rapidement et efficacement rebondir à la suite de perturbations psychologiques et comportementales ». Finalement, le rétablissement constitue « la capacité de retrouver un fonctionnement comportemental et psychologique et de retrouver un sentiment de contrôle après avoir vécu de la détresse lors d'événements stressants » (libres traductions de l'anglais, Teng-Calleja et al., 2020, p. 395). Les concepts de résilience et de rétablissement de ce modèle pourraient être imagés ainsi (voir figure 6):

Figure 6. Organisation des concepts de résilience et de rétablissement selon le modèle de Johns Hopkins.

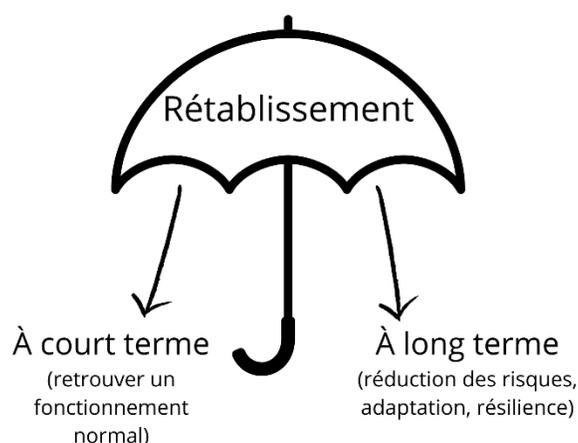


En conceptualisant le rétablissement comme étant la perception d'avoir retrouvé un contrôle sur sa vie, la définition proposée dans le « Johns Hopkins Resistance-Resilience-Recovery Model »

semble être celle qui réunit le mieux les différentes composantes de rétablissement/résilience soulevées par les participant.es à cette étude. Toutefois, même si cette définition du rétablissement est rassembleuse des différentes expériences des sinistré.es, on remarque que les définitions de l'ensemble des termes amènent davantage de confusion. Par exemple, la dimension de la « résistance » est décrite comme étant une approche « proactive » de préparation au désastre, et comporte donc une dimension adaptative face aux désastres. Habituellement, cette notion d'adaptation est associée à la résilience ou au rétablissement par d'autres auteur.es. De même, le mot « résilience » dans ce modèle est employé dans deux contextes différents : 1) pour décrire la période qui suit immédiatement un désastre et 2) pour décrire l'ensemble de la réponse au désastre qui réunit les différentes phases (avant, pendant et après). Malgré ces observations, ce modèle amène une complémentarité aux définitions existantes et propose d'autres pistes de réflexion pour penser et conceptualiser l'expérience des personnes sinistrées.

Au Québec, le ministère de la Sécurité publique a publié une fiche synthèse intitulée *Le concept de rétablissement à la suite d'un sinistre* qui amène des perspectives différentes quant à l'utilisation des termes « rétablissement » et « résilience ». Dans cette fiche synthèse, le rétablissement est décrit comme étant une dimension d'intervention de la sécurité civile survenant à la suite d'un sinistre, en réponse à celui-ci (Ministère de la Sécurité publique, s. d.). Elle divise le rétablissement en deux grandes phases, soit une phase à court et moyen termes et une phase à plus long terme. Alors que la phase à court et moyen termes est associée aux mesures permettant d'assurer la sécurité des populations touchées par un sinistre et de retrouver un fonctionnement minimal acceptable, le rétablissement à long terme, pour sa part, vise « la reconstruction des éléments physiques du milieu » et « une réduction des risques (...) dans la perspective, notamment, d'accroître [la] résilience (...) et une meilleure adaptation aux changements climatiques » (p.2). La résilience est ici employée comme un concept qui s'inscrit dans le rétablissement (et non l'inverse, comme dans le modèle de Johns Hopkins). De plus, elle est associée à la dimension « adaptative » du rétablissement, dans la phase à plus long terme de celui-ci. Ainsi, on pourrait imaginer l'utilisation des concepts de rétablissement et de résilience selon le MSP comme ceci :

Figure 7. Organisation des concepts de résilience et de rétablissement selon le MSP.



On observe donc dans la littérature trois éléments du rétablissement et de la résilience qui ne font pas consensus :

- 1) Les composantes des définitions associées différemment aux concepts
- 2) La période dans laquelle ces concepts s'inscrivent (seulement après un désastre? Ou avant et pendant également?)
- 3) L'utilisation de ces concepts selon un état, une finalité ou un processus.

Ces derniers paragraphes ne conduisent pas à une conclusion au sujet de l'utilisation de ces concepts polysémiques. Ils visent plutôt à rendre compte des différents enjeux entourant l'emploi de ces deux concepts et à faire progresser les réflexions sur ce sujet. Plus d'études seront nécessaires pour faire la lumière sur leur utilisation en contexte de désastre.

6.2 Processus de rétablissement des communautés socioéconomiquement défavorisées : expérience des personnes âgées et difficultés de recrutement

Cette étude souhaitait mieux comprendre l'expérience de personnes sinistrées à faible revenu ou appartenant à un groupe vulnérable afin de donner la parole à des personnes qui n'ont pas souvent la chance de se faire entendre et d'ajouter au corpus de littérature sur les difficultés supplémentaires qu'elles rencontrent lors de leur processus de rétablissement. C'est entre autres la raison pour laquelle le recrutement des participant.es s'est déroulé dans les communautés riveraines du quartier de Pointe-Gatineau, qui selon le plus récent portrait des communautés de

l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO), se retrouvent en situation de défavorisation sociale et matérielle extrême (2021a, 2021b). Or, la majorité des personnes recrutées pour l'étude sont socioéconomiquement aisées et une minorité d'entre elles appartiennent à des groupes vulnérables. Ainsi, bien que cette étude ait documenté l'expérience d'une minorité de participant.es appartenant à ces groupes (ou encore, par les observations de participant.es qui n'appartiennent pas à ces groupes), elle ne peut prétendre contribuer à une meilleure compréhension de l'expérience de rétablissement d'une communauté socioéconomiquement défavorisée à la suite d'un désastre.

Les observations et les réflexions partagées par les participant.es quant au fait d'être une personne âgée et de vivre un désastre sont cependant fort pertinentes. À ce sujet, la recherche a permis de valider les résultats d'autres études (Benevolenza et DeRigne, 2019; Howard et al., 2018; Maltais, 2019), selon lesquelles les personnes âgées peuvent éprouver des difficultés à protéger leur demeure des inondations (faire des sacs de sable, installer des pompes), mais également à se remettre de celles-ci (plus grande difficulté à naviguer dans les programmes gouvernementaux, moins d'aisance à utiliser la technologie, plus d'obstacles pour se déplacer afin de participer aux rencontres d'information et aux activités de reconstruction/revitalisation de la communauté, etc.). En ce sens, plusieurs personnes participantes ont partagé leurs réflexions quant à leur (in)capacité à demeurer en zone inondable à mesure qu'elles vieillissent. Considérant l'accélération du vieillissement de la population au Québec et l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, il est nécessaire de 1) conduire plus d'études sur l'expérience des personnes âgées qui vivent un désastre au Québec, afin de 2) mieux les accompagner avant, pendant et après un désastre, dans l'optique de favoriser leur processus de rétablissement.

6.3 L'après : des programmes gouvernementaux qui créé un « embourgeoisement du désastre » et les réflexions entourant la gestion des territoires inondables

6.3.1 Les programmes et leurs impacts sur le quartier

La recherche a permis de relever que les décisions gouvernementales et les programmes d'indemnisation financière qui ont suivi les inondations ont favorisé le départ de personnes socioéconomiquement défavorisées de la communauté. Cette observation a émergé durant la

collecte de données, par la réflexion des personnes participantes sur les raisons, selon elles, du départ d'un nombre élevé de résident.es:

Int : En fait, ce sont surtout les personnes plus socioéconomiquement défavorisées...

George: Qui ont perdu.

Int: Fait que trouvez-vous que la politique dans le fond était... Je ne sais pas si « injuste » est le bon mot, mais la politique n'était pas favorable envers les personnes plus pauvres?

George: Exact. C'était néfaste. Les inondations ont détruit une partie, mais la politique du gouvernement du Québec a détruit le restant. Ils ne veulent pas payer deux fois. M. Legault l'a dit : on ne paiera pas deux fois. (...) Toutes les petites maisons qui étaient à côté de moi, il y en a qui étaient rénovées. C'était rénové, c'était tout beau. Ils ont pris l'argent du gouvernement. Ils s'en sont allés.

Int: Parce que pour eux, c'était trop dur?

George: Ils ne voulaient pas revivre l'inondation. Oui, oui. Ça fait que là, les pauvres sont partis.

Cette étude n'avait pas pour objectif de documenter l'impact des programmes gouvernementaux sur la transformation de la communauté. Elle permet cependant de constater que ces programmes ont entraîné des conséquences à long terme sur le processus de rétablissement des sinistré.es et ce, de plusieurs façons : 1) par la destruction des maisons et les lots vacants qui en ont résulté; 2) par la possibilité (ou non) de pouvoir conserver sa maison en fonction des dommages évalués en considérant la valeur de celle-ci. À cet égard, le tableau 5 présente un résumé chronologique de ces programmes et décrets gouvernementaux pour mieux saisir l'ampleur des impacts qu'ils ont eus sur les personnes sinistrées. Étant donné que ces programmes ont été mis en œuvre antérieurement à la collecte de données, des articles de journaux médiatiques sont cités pour comprendre la réception de ces différents programmes sur le terrain.

Tableau 5. Résumé chronologique des programmes et décrets gouvernementaux qui ont eu (ou qui auront) un impact sur la vie des sinistré.es

Résumé chronologique des programmes et décrets gouvernementaux qui ont eu (ou qui auront) un impact sur la vie des sinistré.es	
Lors des inondations 2017 :	Les sinistré.es dont les dommages causés par les inondations sont évalués à plus de 50 % de la valeur de leur propriété et qui vivent dans une zone d'inondation à récurrence de 0-20 ans opter pour l'allocation de départ, un montant de 250 000\$ maximum pour leur maison et leur terrain. À ce moment, plusieurs résident.es ignorent s'il sera possible d'obtenir l'autorisation de reconstruire leur maison vouée à la démolition,

	<p>et font le choix de quitter. La Ville de Gatineau fait à ce moment une demande de dérogation collective pour éviter que les quartiers deviennent « des gruyères » en raison des démolitions nombreuses. (Radio-Canada, 2017, parag. 14)</p>
Novembre 2017	<p>Le gouvernement du Québec accorde à la Ville de Gatineau une dérogation collective, qui permet aux propriétaires de certains secteurs inondés de reconstruire les maisons vouées à la démolition afin qu'elles soient immunisées contre de futures inondations. Cependant, seulement deux propriétaires de Gatineau se sont prévalus de cette dérogation. Des acteurs.trices du terrain dénoncent 1) la lenteur administrative du processus qui a mené à cette dérogation; 2) le fardeau financier des résident.es qui étaient dans l'incertitude quant à la possibilité de se faire rembourser leurs travaux de reconstruction et 3) la lenteur de la gestion de leur dossier au ministère de la Sécurité publique, l'ensemble de ces raisons qui ont mené à la démolition de nombreuses maisons des quartiers inondables, selon elles et eux. (Radio-Canada, 2018)</p>
Avril 2019, juste avant les inondations	<p>Le gouvernement du Québec dévoile la nouvelle version de son programme d'aide aux sinistré.es. De nouvelles mesures sont créées, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la somme des montants versés depuis le 10 avril 2019 pour la résidence est égale ou supérieure à 50% du coût neuf, ou 100 000\$, les sinistré.es pourront réclamer une aide financière afin de déplacer la maison, ou l'utiliser comme allocation de départ. Le dédommagement maximal a été fixé à 250 000\$ pour un bâtiment et un terrain. Cette nouvelle mesure s'applique à l'adresse de résidence, peu importe que la maison change de propriétaire ou non. • Les sinistré.es n'auront plus à fournir les preuves de remplacement de leurs biens et meubles essentiels au ministère de la Sécurité publique, comme c'était le cas dans l'ancien programme. Des grilles budgétaires avec des montants prédéfinis ont été établies. (Labbé, 2019; McEvoy, 2019) <p>« En fixant un montant maximal pour les travaux de reconstruction à compter de cette année, le nouveau programme d'indemnisation du gouvernement vise à convaincre les propriétaires de maisons situées en zone inondable de déménager. » (Labbé, 2019, parag. 8)</p>
Juillet 2019	<p>Instauration de la Zone d'intervention spéciale (ZIS), un moratoire pour mieux gérer les zones inondables. À la suite de l'adoption de ce décret, il était impossible pour les personnes habitant les secteurs visés de construire, reconstruire ou réparer</p>

	un bâtiment situé dans des lots inondables à récurrence de 0-20 ans (Centre d'expertise hydrique du Québec, s. d.)
Mars 2022	La ZIS est levée. Les territoires inondés lors des crues de 2017 et de 2019 sont pris en considération pour l'application du régime transitoire , qui établit de nouvelles règles pour toutes les interventions en zone inondable en attendant l'instauration du régime permanent au fur et à mesure que les cartes des zones inondables sont mises à jour. Ainsi, les personnes vivant en zone inondable peuvent demander une autorisation municipale ou ministérielle pour effectuer certains types de travaux. (Gouvernement du Québec, 2022)
Automne 2024	La cartographie des zones inondables sera mise à jour à l'automne 2024.

Ce tableau permet d'éclairer comment les différents programmes mis en place ont pu favoriser le départ de personnes 1) qui avaient des maisons et terrains de valeur inférieure à 250 000\$ et 2) qui n'avaient pas les moyens financiers d'attendre plusieurs mois une dérogation collective leur permettant de ne pas démolir leur maison. De même, les participant.es à l'étude qui avaient des maisons dont la valeur était supérieure à 250 000\$ ne voulaient pas, en grande majorité, « donner » leur maison. D'ailleurs, les sinistré.es qui avaient des maisons de plus grande valeur avaient également plus de moyens financiers pour rénover leur maison. Ainsi, ces observations indiquent que 1) les personnes sinistrées ont eu à prendre des décisions importantes en 2017 alors qu'elles ne détenaient pas toutes les informations pour le faire de façon éclairée (y aurait-il une dérogation collective? Si oui, quand?) et qu'elles baignaient dans un contexte qui favorisait leur désorientation, et que 2) des raisons financières ont incité des personnes sinistrées à demeurer ou à quitter le quartier, cette décision étant influencée par le montant de départ offert par le gouvernement provincial. À la lumière de ces informations, il n'est pas surprenant de constater que les maisons de plus petite valeur, situées majoritairement dans la communauté de forme circulaire, ont été détruites en plus grand nombre, alors que les maisons de plus grande valeur, situées sur le bord de la rivière et dans la communauté de forme linéaire, ont été conservées en plus grand nombre.

Les inondations ne sont ainsi pas les seules « responsables » de la destruction de nombreuses maisons, puisque les programmes gouvernementaux mis en place à la suite des inondations ont contribué à un « embourgeoisement de désastre » (inspiré de l'anglais « disaster gentrification »).

En effet, en fixant le montant de rachat du terrain et de la maison à 250 000\$ maximum, le gouvernement provincial a créé une mesure qui favorise la décision des personnes les plus aisées financièrement de demeurer dans un territoire inondable. Certain.es auteur.es s'intéressent à ce phénomène d'embourgeoisement dans les communautés touchées par un désastre où le type de maison et de logements reconstruits et l'augmentation du coût de la vie qui s'en suit ne permettent pas aux personnes sinistrées de revenir s'y établir (van Holm et Wyczalkowski, 2019). Le phénomène « d'embourgeoisement de désastre » s'observe également dans le quartier Mont-Bleu de Gatineau après le passage de la tornade en 2018 (Ouellet, 2023), où des organismes communautaires remarquent une « construction de logements haut de gamme, particulièrement des logements d'une ou de deux chambres à coucher qui ne sont donc pas accessibles à des familles nombreuses » (Radio-Canada, 2021a, parag. 4). Il serait pertinent que des études québécoises documentent l'effet des réponses politiques sur la transformation des communautés exposées à des désastres. À cet égard, les prochaines pages amorcent une réflexion quant à l'aspect cumulatif des inondations et aux enjeux qui émergent sur la gestion (et la survie) des territoires inondables.

6.3.2 Gestion des zones inondables : vers des territoires habités ou non habités?

L'analyse a permis de relever une inquiétude commune des résident.es qui ont décidé de demeurer dans le quartier inondable quant aux décisions gouvernementales qui pourraient les affecter. Elle a révélé que l'incertitude ressentie à ce sujet constitue un élément qui nuit au processus de rétablissement de ces personnes qui verbalisent une crainte d'être délocalisées ou de ne plus être soutenues par les autorités municipales et provinciales avant, pendant et après des inondations. Ces incertitudes sont alimentées par les programmes gouvernementaux et leurs objectifs (tel que vus précédemment dans le tableau 5), mais aussi par d'autres indicateurs qui viennent renforcer les inquiétudes. Par exemple, l'annonce du Mouvement Desjardins de ne plus financer l'achat de maisons situées en zone de grand courant 0-20 ans (Radio-Canada, 2024) a un impact considérable sur les personnes sinistrées qui sont maintenant dans l'incertitude quant à la possibilité éventuelle de vendre la leur s'il n'y a plus de prêteurs hypothécaires. Il sera intéressant de surveiller les effets de cette décision sur l'avenir de certaines municipalités, comme celle de Baie-St-Paul, où la majorité des résident.es sont des clients de Desjardins, et où la moitié du centre-ville se situe en zone de grand courant 0-20 ans (Lecavalier, 2024).

Pour les citoyen.nes de Pointe-Gatineau, la présence de terrains encore vacants sept ans après les événements suscite des préoccupations quant à la survie de leur communauté. À ce sujet, la ville de Gatineau s'est dotée en 2021 d'un Plan directeur d'aménagement (PDA) qui a pour objectif d'amorcer la revitalisation des terrains vacants de la communauté avec des aménagements résilients aux inondations (CREDDO, 2021). Cependant, certain.es interprètent que la lenteur à concrétiser le PDA constitue un indicateur que la Ville souhaite plutôt voir les personnes résidentes quitter le quartier afin de ne pas avoir à investir dans sa revitalisation. La vision proposée dans le PDA n'est d'ailleurs pas explicite quant au caractère habité du territoire souhaité puisqu'elle « ne suit pas une approche de protection directe contre les inondations, mais plutôt une approche d'adaptation conséquente à des inondations, dans une dynamique de retrait graduel des communautés et d'atténuation des impacts sur la santé par une revitalisation des communautés » (CREDDO, 2021, p. 33). On remarque ainsi une contradiction entre « le retrait graduel des communautés » et sa revitalisation souhaitée.

Finalement, l'actualité des derniers mois a été riche en réflexions sur la gestion des zones inondables. Il semble impossible de passer sous silence le récent rapport confidentiel d'experts commandé par la Ville de Gatineau et intitulé *Typologie et caractérisation des inondations – Formulation de recommandations visant l'atténuation des risques associés aux inondations*, dont les grandes lignes ont été révélées par le journal *Le Droit* en mars 2024. Ce rapport explore plusieurs options pour quatre quartiers inondables de Gatineau, notamment la réalisation de travaux importants et coûteux (tels que la construction de longues digues, de levées routières) et considère même l'expropriation de communautés entières (dont celles riveraines de Pointe-Gatineau) afin de redonner ses espaces de liberté à la rivière. Depuis, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a confirmé en juin 2024 que le gouvernement du Québec ne forcera aucun riverain à quitter sa maison, mais que les possibilités de construction, reconstruction ou agrandissement y seront très restreintes. Pour certains acteurs, cela révèle, en d'autres mots, que les riverains seront « indirectement forcés » de quitter les zones inondables si les municipalités n'investissent pas de grands montants pour construire des ouvrages de protection (Bélanger, 2024b).

Devant l'ensemble de ces observations, il est compréhensible que les participant.es à l'étude éprouvent un sentiment d'incertitude et de l'inquiétude quant à leur avenir dans la communauté inondable. Les derniers paragraphes mettent en exergue un manque de cohérence entre les actions et les discours de différents acteurs, ce qui envoie des signaux mixtes sur l'avenir des communautés inondables. La Ville de Gatineau et le gouvernement du Québec seront confrontés à « d'énormes défis d'acceptabilité sociale [dont la] finalité risque de déstabiliser et transformer des quartiers complets » (Bélanger, 2024a, parag. 2). Si la décision est prise d'opter pour un territoire non habité, il apparaît souhaitable que les personnes résidentes soient non seulement accompagnées dans cette relocalisation (financièrement, administrativement, psychologiquement), mais qu'elles soient également écoutées quant à leurs souhaits entourant leur relocalisation. Dans la mesure du possible, des actions pourraient être réfléchies pour tenter de reproduire les dimensions des lieux d'attachement auxquelles elles tiennent afin de minimiser les impacts liés au déracinement, comme ce fut le cas dans la municipalité de Saint-André d'Argenteuil¹¹. Par ailleurs, comme le suggère la littérature, les résident.es qui le souhaitent pourraient intégrer des comités sur la réflexion de l'aménagement du territoire non habité. Leur présence pourrait avoir comme objectif de leur permettre de s'exprimer sur la conservation de certaines composantes du territoire auxquelles elles sont attachées (par exemple, la conservation d'un arbre centenaire sur leur ancien terrain, l'installation d'un panneau éducatif qui relate l'histoire d'une famille établie sur ces terres depuis plusieurs générations, etc.). De même, les impacts secondaires de ces relocalisations devraient être pris en considération. Notamment, il serait important de considérer la pression supplémentaire qu'amènerait le déplacement de populations sur la crise du logement à Gatineau (et ailleurs au Québec). Finalement, dans cette transition à un territoire non habité, le Québec pourrait s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs. Aux Pays-Bas, par exemple, le modèle « Room for the river » redonne aux rivières et aux fleuves leurs espaces de liberté dans des zones vidées de leurs habitants. Le succès de ce modèle, qui est d'ailleurs repris dans plusieurs villes un peu partout sur la planète, repose sur trois conditions : « 1) l'adhésion de la population au projet, malgré les délocalisations; 2) une expertise scientifique

¹¹*Discussion informelle avec l'ancien maire de Saint-André d'Argenteuil, Marc Olivier Labelle, sur l'accompagnement individuel offert aux résident.es devant être relocalisé.es en fonction de leur attachement au lieu. (2024). Dans le cadre de la conférence du 6 et 7 juin 2024 intitulée "Villes inondables : collaborations élu.es-chercheur.es pour la résilience de nos collectivités".*

solide; 3) un budget sécurisé dans une loi, pour éviter que le projet ne soit abandonné au gré des gouvernements qui passent » (LeBlanc, 2023, parag. 17).

Si le choix est plutôt de permettre aux riverain.es de demeurer en zone inondable, l'accompagnement doit préférablement prendre la forme d'actions qui visent à s'assurer de la capacité d'adaptation des individus aux inondations, et ce, afin de réduire le plus possible les ressources municipales et provinciales investies ponctuellement lors d'éventuelles inondations. La conclusion de ce mémoire met en exergue certains résultats de cette étude qui peuvent apporter des réflexions supplémentaires face à ces enjeux importants. Un résumé des principales recommandations de l'auteure et des participant.es à l'étude sera proposé sous forme d'un tableau.

CONCLUSION, APPORTS DE CETTE ÉTUDE ET RECOMMANDATIONS

Cette recherche contribue au corpus de littérature qui s'intéresse aux événements météorologiques extrêmes et à leurs effets sur les populations. Plus précisément, cette étude qualitative ajoute aux connaissances existantes sur le processus de rétablissement des personnes inondées à répétition et au rôle de l'attachement au lieu dans ce processus. 14 personnes sinistrées qui ont vécu au moins deux épisodes d'inondations (2017 et 2019) dans le quartier de Pointe-Gatineau ont participé à des entrevues individuelles et familiales. Pour opérationnaliser le processus de rétablissement, les concepts de désorientation et de réorientation de Cox et Perry (2011) ont été utilisés, alors que l'attachement au lieu a été étudié à partir des dimensions du modèle de Raymond et ses collègues (2010) et du concept *du sentiment d'être chez-soi* de Cox et Perry (2011).

L'analyse des résultats valide les écrits d'autres auteur.es sur le sujet et confirme que l'attachement au lieu peut favoriser ou nuire au processus de rétablissement des sinistré.es. De même, cette étude montre comment les inondations peuvent elles aussi transformer cet attachement de façon positive ou négative et ainsi influencer ce processus. Elle permet de comprendre les raisons qui entourent la décision de rester dans le quartier inondable ou de le quitter. Cette décision est majoritairement influencée par l'attachement que les sinistré.es ressentent envers leur maison et l'environnement naturel et bâti dans lequel il s'inscrit, mais également par d'autres facteurs tels que des raisons financières et le désir de ne plus revivre le stress engendré par les inondations et les démarches qui s'ensuivent. À cet égard, l'étude révèle que les sinistré.es ont besoin d'un accompagnement plus soutenu (et pendant une plus longue durée) durant la phase de rétablissement, notamment en raison des démarches administratives qui sont considérées aussi stressantes que les inondations (voire, davantage).

Le chapitre de la discussion a permis d'analyser les résultats selon les cadres théoriques choisis. Bien que les concepts de désorientation et de réorientation permettent de comprendre comment l'attachement au lieu peut influencer le processus de rétablissement des personnes inondées à répétition, son utilisation est plus ardue lorsqu'appliquée aux personnes qui ont quitté le quartier. D'autre part, les termes « rétablissement » et « résilience » sont utilisés de façon indifférenciée par plusieurs auteur.es, mais aussi par les participant.es de l'étude. Davantage d'études sur l'usage de

ces différents concepts dans un contexte de désastre sont donc nécessaires afin d'améliorer la justesse des connaissances produites à ce sujet. Finalement, le chapitre de discussion explique que la recherche ne permet pas de mieux comprendre l'expérience des personnes socioéconomiquement vulnérables, étant donné qu'une faible proportion de l'échantillon appartient à cette catégorie de la population. Cette étude valide cependant ce qui est énoncé dans la littérature qui porte sur l'expérience des personnes âgées en contexte de désastre et aux défis supplémentaires auxquels elles font face.

La recherche aborde également un sujet peu étudié dans la littérature : l'expérience de vivre un cumul d'inondations sur le processus de rétablissement. Les résultats montrent que les personnes qui demeurent dans le quartier après trois épisodes d'inondations (2017, 2019 et 2023) ont développé des stratégies pour protéger leur maison qui font en sorte qu'elles se sentent mieux préparées en vue d'éventuelles inondations. De même, les apprentissages qui découlent des inondations successives se transmettent informellement entre les résident.es du quartier, à travers ce qui est décrit comme étant un réseau d'entraide. Ces apprentissages et adaptations des personnes sinistrées méritent d'être reconnus et pris en compte dans les réflexions et décisions entourant la gestion des territoires inondables. Des dispositifs pourraient être mis en place pour favoriser le partage de ces connaissances aux autres membres de la communauté. Cela permettrait de valoriser le savoir d'expérience développé par les personnes sinistrées et d'en faire bénéficier la communauté.

Parmi les facteurs qui influencent grandement le processus de rétablissement, il faut considérer l'impact des décisions gouvernementales. En effet, les sinistré.es qui demeurent dans le quartier après trois épisodes d'inondations éprouvent moins de stress face aux inondations, mais davantage en ce qui concerne la réponse municipale et provinciale qui suit ces dernières, et plus particulièrement sur les décisions qui pourraient être prises concernant la gestion des territoires situés en zone inondable. Le chapitre de discussion a soulevé différents indicateurs qui nourrissent l'incertitude ressentie par les sinistré.es à cet égard. Elle a aussi amené des pistes de recommandations en fonction des décisions gouvernementales qui pourraient être prises (vers un territoire habité, ou non habité).

La complexité des enjeux qui entourent les inondations appelle la collaboration de tous. Le mémoire se termine par des pistes de réflexion sur les rôles que peut jouer le travail social dans l'accompagnement des personnes et communautés sinistrées. Bien que de plus en plus d'auteurs s'intéressent à ces rôles, plusieurs soulignent toutefois le manque de formation des praticien.nes non seulement sur ce sujet (Dery et Stewart, 2016; Hamel et St-Amour, 2022; D. Maltais et al., 2022), mais également sur les grands défis environnementaux auxquels les populations font face (Dagenais Lespérance et MacDonald, 2019). Considérant les résultats de cette étude qui montrent comment l'attachement des sinistré.es envers leur environnement naturel et bâti influence leur processus de rétablissement, il semble pertinent de proposer un accompagnement des personnes et des communautés inondées à répétition qui s'inspire d'une approche écosociale. Cette approche « transformatrice » du travail social remet en question celles plus modernistes sur lesquelles repose le travail social. Elle permet d'aborder les enjeux socioécologiques de notre époque selon « une perspective [écocentrique] qui permet de concevoir le bien-être humain comme étant intrinsèquement et inextricablement lié à un environnement naturel sain et durable » (Jones et al., 2018, p.559, cité dans Larocque et al., 2024, sous presse). Plutôt que d'être conceptualisé comme un champ disciplinaire parallèle au travail social, le travail écosocial doit s'intégrer ontologiquement et épistémologiquement dans la formation, la pratique et la recherche en travail social (Boetto, 2017). Considérant l'attachement au cadre naturel et bâti partagé par les personnes participantes, et considérant la documentation existante des bienfaits psychosociaux, physiques et spirituels de la relation avec la nature (Larocque et al., 2024; Van Keymeulen et al., 2022), les interventions individuelles pendant et après les inondations pourraient être centrées autour du développement d'une relation harmonieuse avec la nature – une suggestion qui ne semble pas si utopiste lorsqu'on se rappelle que certain.es sinistré.es ont reconnecté positivement avec leur rivière durant les inondations. L'intervention de groupe, pour sa part, pourrait être orientée sur la construction de jardins collectifs ou d'initiatives visant à reverdir le territoire. L'intervention collective écosociale pourrait quant à elle s'inscrire dans des actions inclusives des idées des citoyen.nes visant la revitalisation du quartier en respect de l'espace demandé par la rivière lors des crues printanières. En ce sens, la revitalisation pourrait être pensée selon une visée transformatrice du territoire (et non développementiste) (Larocque et al., 2024), qui permettrait aux sinistré.es d'habiter (ou de fréquenter) un territoire plus adapté aux inondations dans lequel ils

et elles se reconnaissent. Ce type d'intervention pourrait même encourager une réappropriation positive du territoire inondé par la tenue de « festivals de l'eau » ou d'événements qui souligneraient une cohabitation réussie de la communauté avec la nature. À ce propos, les interventions à un niveau plus collectif pourraient être sous la responsabilité d'organisateur.rices communautaires, qui n'ont d'ailleurs pas été impliqué.es dans le dossier de la revitalisation des lots vacants dans le quartier de Pointe-Gatineau, un fait qui contraste avec la place prédominante que ces acteur.rices ont joué dans le rétablissement d'autres communautés québécoises victimes de désastre (Gosselin et Lefebvre, 2016). L'utilisation de l'approche écosociale en contexte de désastre est cependant bien peu documentée dans la littérature à ce jour (Dominelli, 2023). Ainsi, il serait pertinent que d'autres auteur.es développent empiriquement cette approche dans les communautés sinistrées. Le tableau qui suit regroupe les recommandations qui émanent de cette étude, en plus de considérer celles des personnes participantes.

Tableau 6. Recommandations de l'étude et des personnes participantes

<u>Tableau des recommandations de l'étude et des personnes participant.es</u>
<p><u>Recherche :</u></p> <p>1) <u>Davantage d'études sur les concepts de rétablissement et de résilience en contexte de désastre.</u></p> <p>2) <u>Davantage d'études empiriques sur le cadre de désorientation/réorientation 1) dans un contexte de cumul; 2) auprès de personnes qui ont quitté le quartier détruit/transformaté; 3) auprès de populations vulnérables</u></p> <p>3) <u>Davantage d'études sur les impacts des programmes d'indemnisation gouvernementaux sur les communautés.</u></p> <p>4) <u>Davantage d'études empiriques sur l'accompagnement des travailleuses sociales auprès des personnes sinistrées.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Notamment selon une approche écosociale <p><u>Formation en travail social</u></p> <p>5) <u>Offrir davantage de formation au niveau collégial et universitaire sur 1) les conséquences des désastres sur les personnes et les communautés; 2) les rôles que peut jouer le travail social avant, pendant et après de tels événements</u></p> <p><u>Pratique :</u></p>

- 6) Investir davantage la phase de rétablissement suivant un désastre pour améliorer le processus de rétablissement à long terme des sinistré.es.
- Prévoir l'accompagnement des personnes sinistrées dans leur parcours auprès des différents acteurs gouvernementaux et des différents programmes.
 - Encourager le déplacement des acteurs gouvernementaux et psychosociaux sur le terrain pour qu'ils puissent mieux comprendre la réalité vécue par les sinistré.es
- 7) Améliorer l'accompagnement des personnes âgées avant, pendant et après un sinistre.
- 8) Impliquer davantage les sinistré.es dans la réponse aux inondations
- Créer un comité de revitalisation des lots vacants qui inclurait minimalement des organisateur.rices communautaires, des citoyen.nes, des organismes communautaires et des services municipaux pour une réflexion, une planification et une mise en œuvre concertée.
 - Inclure les sinistré.es dans les réflexions entourant la gestion des territoires en zones inondables
 - Vers un territoire non habité : accompagner les sinistré.es dans leur relocalisation, prendre en considération leurs souhaits et leurs dimensions d'attachement au lieu pour minimiser les impacts associés au déracinement, réfléchir la conservation de certaines composantes du territoire auxquelles elles sont attachées.
 - Vers un territoire habité : reconnaître les apprentissages développés par les personnes sinistrées dans la protection de leur maison, développer des mécanismes visant à 1) partager ces connaissances dans la communauté et 2) s'assurer de la capacité d'adaptation des individus aux inondations (par exemple, les nouveaux résident.es).
 - Reconnaître les réseaux d'entraide informels créés au moment des inondations et utiliser ces réseaux pour constituer une base de données officielle identifiant les personnes de la communauté les plus vulnérables aux inondations.

Les populations québécoises feront face à de plus en plus d'événements météorologiques extrêmes. Les municipalités et les gouvernements sont appelés à développer une réponse concertée avec les acteurs du terrain et les résident.es touché.es par les inondations qui tienne compte de l'ensemble des facteurs qui favorisent ou qui nuisent au processus de rétablissement des individus sinistrés. Ce mémoire se voulait une contribution à la compréhension de ce qui influence ce processus, plus particulièrement en mobilisant l'attachement que ressentent les personnes sinistrées envers leur maison, leur communauté et leur environnement naturel et bâti, afin de mieux outiller les différents acteurs qui interagissent auprès d'elles.

*La vie continue
comme l'eau
son chemin vers l'océan*

(Pinochet, dans Bussière, 2024, parag. 19)

RÉFÉRENCES

- Ali, I., Hatta, Z. A. et Azman, A. (2014). Transforming the local capacity on natural disaster riskreduction in Bangladeshi communities: A social work perspective. *Asian Social Work & Policy Review*, 8(1), 34-42. <https://doi.org/10.1111/aswp.12023>
- Banks, D. M. et Weems, C. F. (2014). Family and peer social support and their links to psychological distress among hurricane-exposed minority youth. *American Journal of Orthopsychiatry*, 84(4), 341-352. <https://doi.org/10.1037/ort0000006>
- Béland, G. (2019, 2 mai). Inondations: des coeurs historiques fragilisés. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-05-02/inondations-des-coeurs-historiques-fragilises>
- Bélangier, D., Gosselin, P., Bustinza, R., Campagna, C. et Sant'Ana, M. (2019). *Changements climatiques et santé. Prévenir, soigner et s'adapter*. Les Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1g247d3>
- Bélangier, M. (2024a, 20 mars). Inondations : de grands bouleversements à l'horizon pour Gatineau. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/2024/03/20/inondations-de-grands-bouleversements-pointent-a-lhorizon-a-gatineau-FKRZTDOGRNGTRKOT6RABIGJMUQ/>
- Bélangier, M. (2024b, 11 juin). Zones inondables: Gatineau devra protéger les quartiers à risque, confirme Maude Marquis-Bissonnette. *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/actualites-locales/2024/06/11/zones-inondables-gatineau-devra-proteger-les-quartiers-a-risque-confirme-maude-marquis-bissonnette-XRP6JZZMUVED7J7IVWQXFDXKE/>
- Bell, V. (2019). *De rivières*. Éditions La Peuplade.
- Benevolenza, M. A. et DeRigne, L. (2019). The impact of climate change and natural disasters on vulnerable populations: A systematic review of literature. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 29(2), 266-281. <https://doi.org/10.1080/10911359.2018.1527739>
- Bermudez, L. G., Stark, L., Bennouna, C., Jensen, C., Potts, A., Kaloga, I. F., Tilus, R., Buteau, J. E., Marsh, M., Hoover, A. et Williams, M. L. (2019). Converging drivers of interpersonal violence: Findings from a qualitative study in post-hurricane Haiti [Article]. *Child Abuse & Neglect*, 89, 178-191. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.01.003>
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 69, 197.
- Boetto, H. (2017). A transformative eco-social model: Challenging modernist assumptions in social work. *British Journal of Social Work*, 47(1), 48-67. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw149>

- Bouchard-Bastien, E. et Brisson, G. (2018). Entre attachement aux lieux et gestion de la reconstruction post-sinistre : l'action municipale au centre-ville de Lac-Mégantic, Québec (Canada). *Norois*, 249(4), 75-88. <https://doi.org/10.4000/norois.7201>
- Bousquet, F., Rocle, N., Rey-Valette, H., Meur-Ferec, C., Vye, D., Lautrédou-Audouy, N., Amalric, M., Blanchet, L., Lyser, S. et Blondy, C. (2021). Une exploration interdisciplinaire des liens entre relation au lieu et concernement. À propos des risques fluviaux et côtiers en France métropolitaine. *Natures Sciences Sociétés*, 29(2), 141-158. <https://doi.org/10.1051/nss/2021038>
- Brown, T. H., Mellman, T. A., Alfano, C. A. et Weems, C. F. (2011). Sleep fears, sleep disturbance, and PTSD symptoms in minority youth exposed to Hurricane Katrina. *Journal of Traumatic Stress*, 24(5), 575-580. <https://doi.org/10.1002/jts.20680>
- Bui, A. T., Dungey, M., Nguyen, C. V. et Pham, T. P. (2014). The impact of natural disasters on household income, expenditure, poverty and inequality: evidence from Vietnam. *Applied Economics*, 46(15), 1751-1766. <https://doi.org/10.1080/00036846.2014.884706>
- Bussière, G. (2024, 1er mai). Baie-Saint-Paul, un an après : partir ou rester? *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/long-format/2068957/baie-saint-paul-un-an-apres-partir-ou-rester-inondations-sinistre>
- Caillouette, J., Roos, J.-F. et Aubin, J.-F. (2013). Les enjeux de l'intervention sociale territoriale : présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 19-34. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1024977ar>
- Centre d'expertise hydrique du Québec. (s. d.). *La Zone d'intervention spéciale en cinq questions*. <https://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-inond/Zis-questions.pdf>
- Chamlee-Wright, E. et Storr, V. H. (2009). "There's no place like New Orleans": sense of place and community recovery in the Ninth Ward after Hurricane Katrina. *Journal of Urban Affairs*, 31(5), 615-634. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9906.2009.00479.x>
- Choi, S., Powell, T. M., Muller, J. M. et Lux, E. A. (2022). Exploring the disproportionate impact of disasters: social service providers' perceptions of factors increasing vulnerability among hurricane survivors. *Families in Society: Journal of Contemporary Social Services*, 103(3), 314-327. <https://doi.org/10.1177/10443894211051570>
- Clarke, D., Murphy, C. et Lorenzoni, I. (2018). Place attachment, disruption and transformative adaptation. *Journal of Environmental Psychology*, 55, 81-89. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2017.12.006>
- Collins, T. W., Grineski, S. E. et Chakraborty, J. (2018). Environmental injustice and flood risk: a conceptual model and case comparison of metropolitan Miami and Houston, USA. *Regional environmental change*, 18(2), 311-323. <https://doi.org/10.1007/s10113-017-1121-9>

- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO). (2021). *Plan directeur d'aménagement des terrains vacants des districts Pointe-Gatineau et Lac-Beauchamp*.
https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/61b32b38c7036c4008b15dfc/1639132001891/PDA_CREDDO_2021_BD.pdf
- Cope, M. R., Slack, T., Blanchard, T. C. et Lee, M. R. (2013). Does time heal all wounds? Community attachment, natural resource employment, and health impacts in the wake of the BP Deepwater Horizon disaster. *Social Science Research*, 42(3), 872-881.
<https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2012.12.011>
- Cox, R. S. et Perry, K.-M. E. (2011). Like a fish out of water: Reconsidering disaster recovery and the role of place and social capital in community disaster resilience. *American Journal of Community Psychology*, 48(3), 395-411. <https://doi.org/10.1007/s10464-011-9427-0>
- Creswell, J. W. et Creswell, J. D. (2018). The selection of a research approach. Dans *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5^e éd., p. 3-22). SAGE Publications.
- Crozier, D., Jouannic, G., Tran duc minh, C., Kolli, Z., Matagne, E. et Arbizzi, S. (2017). Reconstruire un territoire moins vulnérable après une inondation. *Espace populations sociétés*, 2016(3). <https://doi.org/10.4000/eps.7033>
- Dagenais Lespérance, J. et MacDonald, S.-A. (2019). La justice environnementale : dans l'angle mort de la formation en travail social. *Intervention* 2019, (150), 113-119.
- Daoust Gauthier, M. (2023). *Comment les mécanismes de rétablissement permettent-ils la réduction des risques dans les situations post-catastrophes dans les municipalités?* [mémoire de maîtrise inédit]. École nationale d'administration publique.
- Davidson, L. (2012). Considering recovery as a process: Or, life is not an outcome. Dans A. Rudnick (dir.), *Recovery of People with Mental Illness: Philosophical and Related Perspectives*. Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/med/9780199691319.003.0016>
- de Ruiter, M. C., Couasnon, A., van den Homberg, M. J., Daniell, J. E., Gill, J. C. et Ward, P. J. (2020). Why we can no longer ignore consecutive disasters. *Earth's future*, 8(3), e2019EF001425. <https://doi.org/10.1029/2019EF001425>
- Dean, J. G. et Stain, H. J. (2010). Mental health impact for adolescents living with prolonged drought. *Australian Journal of Rural Health*, 18(1), 32-37. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2009.01107.x>
- Deria, A., Ghannad, P. et Lee, Y.-C. (2020). Evaluating implications of flood vulnerability factors with respect to income levels for building long-term disaster resilience of low-

- income communities. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 48, 101608.
<https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2020.101608>
- Dery, L. et Stewart, C. (2016). Le travail de proximité : une nécessité pour les services psychosociaux de rétablissement. Dans D. Maltais et C. Larin (dir.), *Lac-Mégantic: de la tragédie... à la résilience*. (p. 289-303).
- Discussion informelle avec l'ancien maire de Saint-André d'Argenteuil, Marc Olivier Labelle, sur l'accompagnement individuel offert aux résident.es devant être relocalisé.es en fonction de leur attachement au lieu.* (2024). Dans le cadre de la conférence du 6 et 7 juin 2024 intitulée "Villes inondables : collaborations élu.es-chercheur.es pour la résilience de nos collectivités".
- Dominelli, L. (2013). Environmental justice at the heart of social work practice: Greening the profession. *International Journal of Social Welfare*, 22(4), 431-439.
<https://doi.org/10.1111/ijsw.12024>
- Dominelli, L. (2023). *Social work practice during times of disaster: A transformative green social work for theory, education and practice in disaster interventions*. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781003105824>
- Emelianoff, C. (2017). La fabrique territoriale des inégalités environnementales. Dans C. Larrère (dir.), *Les inégalités environnementales* (p. 73-93). Presses Universitaires France.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02898888/document>
- Équiterre. (2015). *La science du climat pour expliquer le changement climatique*.
<https://www.equiterre.org/fiche/la-science-du-climat-pour-expliquer-le-changement-climatique>
- Felix, E. D., Nylund-Gibson, K., Kia-Keating, M., Liu, S. R., Binmoeller, C. et Terzieva, A. (2020). The influence of flood exposure and subsequent stressors on youth social-emotional health. *American Journal of Orthopsychiatry*, 90(2), 161-170.
<https://doi.org/10.1037/ort0000418>
- Fernandez, W. G., Galea, S., Miller, J., Ahern, J., Chiang, W., Kennedy, E. L. et Garritano, J. (2005). Health status among emergency department patients approximately one year after consecutive disasters in New York City. *Academic emergency medicine*, 12(10), 958-964.
<https://doi.org/10.1197/j.aem.2005.06.005>
- Foisy, D. (2017). Cadre de pratique. Une approche d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. *Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), UQO, Cahier no 17-02, 25*.
http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1702_Cadre_pratique_CAPA.pdf

- Fortin, G., Poirier, C., Duhamel, F. et Germain, D. (2020). Risques d'inondation et vulnérabilité: l'exemple du bassin versant de la rivière Kennebecasis, Nouveau-Brunswick, Canada. *IdeAs.*, (15). <https://doi.org/10.4000/ideas.7999>
- French, C. E., Waite, T. D., Armstrong, B., Rubin, G. J., Beck, C. R. et Oliver, I. (2019). Impact of repeat flooding on mental health and health-related quality of life: A cross-sectional analysis of the English National Study of Flooding and Health. *BMJ open*, 9(11). <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-031562>
- Fulton, A. E. et Drolet, J. (2018). Responding to disaster-related loss and grief: Recovering from the 2013 Flood in Southern Alberta, Canada. *Journal of Loss & Trauma*, 23(2), 140-158. <https://doi.org/10.1080/15325024.2018.1423873>
- Gauthier, M. D., Baril, G., Normandin, J.-M. et Therrien, M.-C. (2019). *Première étape : journées de réflexion entre les acteurs du rétablissement au Québec*. Démarche de recherche-action initiée par l'Association de sécurité civile du Québec en partenariat avec le Cité-ID LivingLab. https://espace.enaq.ca/id/eprint/401/1/Therrien_20221021_rapport_etape.pdf
- Généreux, M., Lansard, A.-L., Maltais, D. et Gachon, P. (2020). Impacts des inondations sur la santé mentale des Québécois : pourquoi certains citoyens sont-ils plus affectés que d'autres? *Mon climat, ma santé. Pour mieux s'adapter aux changements climatiques*.
- Généreux, M., Maltais, D., Petit, G. et Roy, M. (2019). Monitoring adverse psychosocial outcomes one and two years after the Lac-Mégantic train derailment tragedy (Eastern Townships, Quebec, Canada). *Prehospital and Disaster Medicine*, 34(3), 251-259. <https://doi.org/10.1017/S1049023X19004321>
- Gerentes, A. (2021). *Quand le féminisme croise l'écologie - étude exploratoire de l'engagement des femmes dans les actions collectives écologiques au Québec* [communication orale]. Justice climatique : de l'éveil à l'action, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
- Giuliani, V. (2006). Quitter sa maison. Les enjeux du dé-placement. Dans P. Serfaty-Garzon (dir.), *Un chez-soi comme les autres*. (p. 165-197). Bayard Canada.
- Gosselin, J. et Lefebvre, M. (2016). L'intervention collective du CSSS du Granit. Dans D. Maltais et C. Laurin (dir.), *Lac-Mégantic : de la tragédie à la résilience*. (p. 303-313). Presses de l'Université du Québec.
- Gouvernement du Canada. (2010). *Les inondations au Canada: Québec*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-aperçu/volume/inondations/quebec.html>
- Gouvernement du Québec. (2022). *À propos du régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques->

[orientations/plan-de-protection-du-territoire-face-aux-inondations/gestion-rives-littoral-zones-inondables/regime-transitoire/a-propos](#)

- Grievink, L., Van der Velden, P. G., Stellato, R. K., Dusseldorp, A., Gersons, B. P., Kleber, R. J. et Lebet, E. (2007). A longitudinal comparative study of the physical and mental health problems of affected residents of the firework disaster Enschede, The Netherlands. *Public Health*, 121(5), 367-374. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2006.09.025>
- Gros, D. F., Price, M., Gros, K. S., Paul, L. A., McCauley, J. L. et Ruggiero, K. J. (2012). Relations between loss of services and psychiatric symptoms in urban and non-urban settings following a natural disaster. *Journal of psychopathology and behavioral assessment*, 34(3), 343-350. <https://doi.org/10.1007/s10862-012-9290-9>
- Guay, C. (2010). *La rencontre des savoirs à Uashat Mak Mani Utenam : regards des intervenants sociaux innus sur leur pratique*. [thèse de doctorat inédite]. Université du Québec en Outaouais.
- Guay, C. et Delâge, D. (2015). La légitimité des discours narratifs autochtones dans le développement des connaissances en travail social. *Recherches amérindiennes au Québec*, 45(2-3), 15-23. <https://doi.org/10.7202/1038038ar>
- Gunn, S. W. A. (2008). The language of international humanitarian action: A brief terminology. Dans *Concepts and Practice of Humanitarian Medicine* (p. 143-150). Springer.
- Hallegatte, S., Vogt-Schilb, A., Rozenberg, J., Bangalore, M. et Beaudet, C. (2020). From poverty to disaster and back: A review of the literature. *Economics of Disasters and Climate Change*, 4(1), 223-247. <https://doi.org/10.1007/s41885-020-00060-5>
- Hamel, A. et St-Amour, N. (2022). Conséquences des désastres sur les enfants et les adolescent.es et implications pour le travail social : recension des écrits et pistes d'intervention. *Service social*, 68(2), 1-14.
- Haney, T. J. (2018). Paradise found? The emergence of social capital, place attachment, and civic engagement after disaster. *International Journal of Mass Emergencies & Disasters*, 36(2), 97-119. <https://doi.org/10.1177/028072701803600202>
- Harville, E. W., Xiong, X., Smith, B. W., Pridjian, G., Elkind-Hirsch, K. et Buekens, P. (2011). Combined effects of Hurricane Katrina and Hurricane Gustav on the mental health of mothers of small children. *Journal of psychiatric and mental health nursing*, 18(4), 288-296. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2850.2010.01658.x>
- Hirth, J. M., Leyser-Whalen, O. et Berenson, A. B. (2013). Effects of a major U.S. hurricane on mental health disorder symptoms among adolescent and young adult females. *Journal of Adolescent Health*, 52(6), 765-772. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2012.12.013>

- Howard, A., Agllias, K., Bevis, M. et Blakemore, T. (2018). How social isolation affects disaster preparedness and response in Australia: Implications for social work. *Australian Social Work*, 71(4), 392-404. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2018.1487461>
- Institut national de la santé publique du Québec. (2023). *L'usage du concept de la vulnérabilité en santé publique*. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3310-outil-reflexion-ethique-usage-concept-vulnerabilite.pdf>
- Jacobs, M. et Harville, E. (2015). Long-term mental health among low-income, minority women following exposure to multiple natural disasters in early and late adolescence compared to adulthood. *Child & Youth Care Forum*, 44(4), 511-525. <https://doi.org/10.1007/s10566-015-9311-4>
- Joignot, F. (2017, 22 septembre). Les catastrophes naturelles aggravent les inégalités. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/22/les-catastrophes-naturelles-aggravent-les-inegalites_5189701_3232.html
- Kuldass, S. et Foody, M. (2022). Neither resiliency-trait nor resilience-state: Transactional resiliency/e. *Youth & Society*, 54(8), 1352-1376. <https://doi.org/10.1177/0044118x211029309>
- Kwok, A. H., Doyle, E. E., Becker, J., Johnston, D. et Paton, D. (2016). What is 'social resilience'? Perspectives of disaster researchers, emergency management practitioners, and policymakers in New Zealand. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 19, 197-211. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2016.08.013>
- Kwok, A. H., Paton, D., Becker, J., Hudson-Doyle, E. E. et Johnston, D. (2018). A bottom-up approach to developing a neighbourhood-based resilience measurement framework. *Disaster Prevention and Management: An International Journal*, 27(2), 255-270. <https://doi.org/10.1108/DPM-07-2017-0169>
- L'Italien-Marcotte, C.-É. (2021, 9 août). Réchauffement climatique : "c'est maintenant ou jamais", avertit le GIEC. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1815231/changement-climatique-giec-rapport-2021>
- La Presse canadienne. (2023, 13 décembre). Le ministre Guilbeault salue le compromis "monumental" à la COP28. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2034802/cop28-steven-guilbeault-compromis-monumental>
- Labbé, J. (2019, 6 juin). Inondations : Québec a reçu près de 5000 réclamations jusqu'ici. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1174908/indemnisations-sinistres-crues-printanieres-refoulement-egout>
- Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *Vertigo: la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19(1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.24107>

- Lalani, N. et Drolet, J. (2019). Impacts of the 2013 floods on families' mental health in Alberta: Perspectives of community influencers and service providers in rural communities. *Best Practices in Mental Health*, 15(2), 74-92.
- Lamond, J. (2014). The role of flood memory in the impact of repeat flooding on mental health. Dans D. Proverbs et C. A. Brebbia (dir.), *Flood recovery, innovation and response IV*. (vol. 184). WIT Press.
- Larocque, E., Hamel, A. et St-Amour, N. (2024). L'intervention individuelle et collective sous le prisme du travail social. Dans D. Bourque (dir.), *Mettre en oeuvre le travail social de demain: renouvellement et défis de l'intervention sociale*. Presses de l'Université du Québec.
- LeBlanc, É. (2023, 3 mai). Inondations : le virage payant des Néerlandais. *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1976564/pays-bas-hollande-digue-gestion-eau-virage>
- Lecavalier, C. (2024, 21 février). Les propriétaires le bec à l'eau. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-02-21/zones-inondables/les-propriteaires-le-bec-a-l-eau.php>
- Lee, Y. S., Behn, M. et Rexrode, K. M. (2021). Women's health in times of emergency: We must take action. *Journal of Women's Health*, 30(3), 289-292.
<https://doi.org/10.1089/jwh.2020.8600>
- Lowe, S. R., McGrath, J. A., Young, M. N., Kwok, R. K., Engel, L. S., Galea, S. et Sandler, D. P. (2019). Cumulative disaster exposure and mental and physical health symptoms among a large sample of Gulf Coast residents. *Journal of Traumatic Stress*, 32(2), 196-205.
<https://doi.org/10.1002/jts.22392>
- Maltais, Gilbert, S. et Généreux, M. (2022). Conséquences des inondations sur la santé physique et mentale des adultes exposés à des inondations : résultats d'une recension des écrits. Dans T. Buffin-Bélanger, D. Maltais et M. Gauthier (dir.), *Les inondations au Québec: risques, aménagement du territoire, aspects socioéconomiques et transformations des vulnérabilités*. (p. 291-307). Les Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D. (2019). Elderly people with disabilities and natural disasters: Vulnerability of seniors and post trauma. *HSOA Journal of gerontology & geriatric medicine*, 5(4), 1-7.
<https://doi.org/10.24966/GGM-8662/100041>
- Maltais, D. et Bolduc, V. (2016). Les conséquences des catastrophes technologiques sur la santé globale des individus. Dans D. Maltais et C. Larin (dir.), *Lac-Mégantic: de la tragédie... à la résilience*. Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D., Bolduc, V., Morasse, L.-P. et Roy, M. (2016). La résilience des communautés. Dans D. Maltais et C. Larin (dir.), *Lac-Mégantic: de la tragédie... à la résilience*. (p. 53-70). Presses de l'Université du Québec.

- Maltais, D., Bolduc, V. et Roy, M. (2016). La résilience des individus. Dans D. Maltais et C. Larin (dir.), *Lac-Mégantic: de la tragédie... à la résilience*. (p. 33-52). Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D. et Gauthier, S. (2013). Le contexte social des catastrophes naturelles ou l'importance de tenir compte du concept de vulnérabilité dans la prévention et la gestion des catastrophes. Dans A. De Serres (dir.), *La gestion des risques majeurs : la résilience organisationnelle - apprendre à être surpris* (p. 345-365). Éditions Yvon Blais.
- Maltais, D., Lachance, L., Richard, M. et Gauthier, S. (2009). Effets à long terme d'une inondation sur la santé psychologique : étude longitudinale auprès de sinistrés et de non-sinistrés. *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, 9(3), 155-166.
- Maltais, D., Lansard, A.-L., Généreux, M. et Martel, É. (2022). Interventions déployées lors des inondations de 2019 par les intervenants de première et de deuxième lignes. Dans T. Buffin-Bélanger, D. Maltais et M. Gauthier (dir.), *Les inondations au Québec : risques, aménagement du territoire, impacts socioéconomiques et transformation des vulnérabilités* (p. 429-448). Presses de l'Université du Québec.
- Maltais, D., Pouliot, È., Lansard, A.-L., Fortin, G. et Petit, G. (2019). Les répercussions du déraillement du train de Lac-Mégantic sur la santé psychosociale d'élèves du primaire. *Enfance en difficulté*, 6, 5-36. <https://doi.org/10.7202/1066577ar>
- Maltais, D. et Rheault, M.-A. (2005). *L'intervention sociale en cas de catastrophe*. Presses de l'Université du Québec.
- McEvoy, J. (2019, 15 avril). Québec veut que les gens quittent les zones inondables. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1164402/tornade-inondation-sinistre-programme-aide-quebec-legault-guilbault>
- McGuire, L. C., Ford, E. S. et Okoro, C. A. (2007). Natural disasters and older US adults with disabilities: Implications for evacuation. *Disasters*, 31(1), 49-56. <https://doi.org/10.1111/j.1467-7717.2007.00339.x>
- Mearidy-Bell, L. (2013). Adolescent victims of natural disasters: A phenomenological study on lived experiences and behaviors displayed after a crisis. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 23(4), 536. <https://doi.org/10.1080/10911359.2013.765818>
- Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Préparer la réponse aux sinistres - Guide à l'intention du milieu municipal pour l'établissement d'une préparation générale aux sinistres*. <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-civile/soutien-municipalites/preparation-sinistres/generale/guide-reponse-sinistres>
- Ministère de la Sécurité publique. (s. d.). *Fiche synthèse : le concept de rétablissement à la suite d'un sinistre*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite->

[publique/publications-adm/publications-secteurs/securite-civile/fiches_retablissement/fiche_synthese_retablissement.pdf](#)

- Monteil, C., Simmons, P. et Hicks, A. (2020). Post-disaster recovery and sociocultural change: Rethinking social capital development for the new social fabric. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 42. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2019.101356>
- Novais, M. A., Coghlan, A., Dupré, K., Vada, S., Gardiner, S., Smart, J. C. R. et Castley, G. (2022). Disaster recovery as disorientation and reorientation. *Tourism Recreation Research*, 49(3), 501-514. <https://doi.org/10.1080/02508281.2022.2059646>
- Observatoire du développement de l'Outaouais. (2021a). *Portrait des communautés de l'Outaouais - Communauté du Ruisseau*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2024/03/TBDB_Comm77-1.pdf
- Observatoire du développement de l'Outaouais. (2021b). *Portrait des communautés de l'Outaouais. Communauté Jacques-Cartier*. . https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2024/03/TBDB_Comm85-1.pdf
- Organisation mondiale de la santé. (2021). *Changement climatique et santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>
- Ouellet, M. (2023, 21 septembre). Cinq ans après la tornade, le quartier Mont-Bleu s'est transformé. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2011892/tornade-gatineau-mont-bleu-5-ans>
- Overstreet, S., Salloum, A., Burch, B. et West, J. (2011). Challenges associated with childhood exposure to severe natural disasters: Research review and clinical implications. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 4(1), 52-68. <https://doi.org/10.1080/19361521.2011.545103>
- Paxson, C., Fussell, E., Rhodes, J. et Waters, M. (2012). Five years later: Recovery from post traumatic stress and psychological distress among low-income mothers affected by Hurricane Katrina. *Social Science & Medicine*, 74(2), 150. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.10.004>
- Pfefferbaum, B., Weems, C., Scott, B., Nitiéma, P., Noffsinger, M., Pfefferbaum, R., Varma, V. et Chakraborty, A. (2013). Research methods in child disaster studies: A review of studies generated by the September 11, 2001, terrorist attacks; the 2004 Indian Ocean tsunami; and Hurricane Katrina. *Child & Youth Care Forum*, 42(4), 285-337. <https://doi.org/10.1007/s10566-013-9211-4>
- Pouliot, E., Maltais, D., Gervais, C., Tardif-Grenier, K., Simard, A.-S., Gauthier, P., Maltais-Dufour, O. et Hamel, A. (2023). Adolescents exposed to cumulative natural disasters: A comparison between their realities in rural and urban areas. *Prehospital and Disaster Medicine*, 38(S1), s134-s134. <https://doi.org/10.1017/S1049023X23003539>

- Radio-Canada. (2017, 13 novembre). Dérogation collective accordée à Gatineau pour la reconstruction en zone inondable <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1066906/approbation-derogation-collective-gatineau-reconstruction-zone-inondable>
- Radio-Canada. (2018, 29 avril). Inondations 2017 : la dérogation collective accordée à Gatineau n'a pas atteint ses objectifs. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1098084/derogation-collective-gatineau-reconstruction-zone-inondable-patrimoine-inondations-renovations-jacques-cartier>
- Radio-Canada. (2019, 6 mai). Les inondations, de 1974 à aujourd'hui. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1168027/inondations-1974-2019-pointe-gatineau>
- Radio-Canada. (2021a, 12 juin). Un embourgeoisement du quartier Mont-Bleu dénoncé. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1801108/logements-abordables-gatineau-mont-bleu-tornade-reconstruction>
- Radio-Canada. (2021b, 29 juin). Un plan directeur pour des terrains vacants de Gatineau depuis les inondations. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1805431/gatineau-zones-inondables-plan-directeur-amenagement-creddo?fbclid=IwAR2fIPYJi4113sWE6FsPqXgSMCJpVYVVGdLsUA-YxoteFDsYKLTJhmYYFXX4>
- Radio-Canada. (2024, 26 février). Desjardins ne financera plus les résidences en zones inondables. <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/480766/desjardins-hypotheques-inondations-ile-bizard>
- Raymond, C. M., Brown, G. et Weber, D. (2010). The measurement of place attachment: Personal, community, and environmental connections. *Journal of Environmental Psychology*, 30(4), 422-434. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.08.002>
- Rémillard, D. (2024, 28 mai). Les dures leçons de la rivière Chaudière. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/9534/inondation-2019-sainte-marie-beauce-riviere-chaudiere-developpement-immobilier>
- RQIIAC. (2023). *L'organisation communautaire, un acteur incontournable de l'intervention en contexte de crise – Énoncé du RQIIAC*. Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et en CIUSSS.
- Rudolph, L., Harrison, C., Buckley, L. et North, S. (2018). Climate change, health, and equity: A guide for local health departments. *Public Health Institute and American Public Health Association*.
- Saba, M. (2022, 10 février). Les changements climatiques ont déjà un impact sur la santé. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-02-10/rapport-de-sante-canada/les-changements-climatiques-ont-deja-un-impact-sur-la-sante.php>

- Scannell, L., Cox, R. S., Fletcher, S. et Heykoop, C. (2016). “That was the last time I saw my house”: The importance of place attachment among children and youth in disaster contexts. *American Journal of Community Psychology*, 58(1-2), 158-173.
<https://doi.org/10.1002/ajcp.12069>
- Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M., Jubas-Malz., D. (2022). Changements climatiques et équité en santé. Dans P. Berry et R. Schnitter (dir.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement: faire progresser nos connaissances pour agir* (p. 700-759). Gouvernement du Canada.
- Sébastien, L. (2016). L’attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? *Norois*, n 238-239(1), 23-41. <https://doi.org/10.4000/norois.5846>
- Silver, A. et Grek-Martin, J. (2015). “Now we understand what community really means”: Reconceptualizing the role of sense of place in the disaster recovery process. *Journal of Environmental Psychology*, 42, 32-41. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2015.01.004>
- Simard, P., Parent, A.-A. et Richardson, M. (2018). La lutte à la pauvreté dans une perspective de développement des communautés : enjeux et défis dans un contexte en profonde transformation. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051402ar>
- Sprague, C., Kia-Keating, M., Felix, E., Afifi, T., Reyes, G. et Afifi, W. (2015). Youth psychosocial adjustment following wildfire: The role of family resilience, emotional support, and concrete support. *Child & Youth Care Forum*, 44(3), 433-450.
<https://doi.org/10.1007/s10566-014-9285-7>
- Stain, H. J., Kelly, B., Carr, V. J., Lewin, T. J., Fitzgerald, M. et Fragar, L. (2011). The psychological impact of chronic environmental adversity: Responding to prolonged drought. *Social Science & Medicine*, 73(11), 1593-1599.
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.09.016>
- Teasdale, B., Stephens, P. C., Sloboda, Z., Stephens, R. C. et Grey, S. F. (2013). The effect of Hurricane Katrina on adolescent feelings of social isolation. *Social Science Quarterly*, 94(2), 490. <https://doi.org/10.1111/ssqu.12004>
- Teng-Calleja, M., Hechanova, M. R. M., Sabile, P. R. et Villasanta, A. P. V. P. (2020). Building organization and employee resilience in disaster contexts. *International Journal of Workplace Health Management*, 13(4), 393-411.
- Terasaka, A., Tachibana, Y., Okuyama, M. et Igarashi, T. (2015). Post-traumatic stress disorder in children following natural disasters: A systematic review of the long-term follow-up studies. *International Journal of Child, Youth & Family Studies*, 6(1), 111-133.
<https://doi.org/10.18357/ijcyfs.61201513481>

- Townshend, I., Awosoga, O., Kulig, J., Botey, A. P., Shepard, B. et McFarlane, B. (2015). Impacts of wildfires on school children: A case study of Slave Lake, Alberta, Canada. *International Journal of Mass Emergencies & Disasters*, 33(2), 148-187.
- Tremblay, N. (2019, 15 avril). Il y a 2 ans, des inondations monstres emportent une partie de Gatineau. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1164026/inondations-gatineau-deux-ans-sinistres-elus>
- van Holm, E. J. et Wyczalkowski, C. K. (2019). Gentrification in the wake of a hurricane: New Orleans after Katrina. *Urban Studies*, 56(13), 2763-2778. <https://doi.org/10.1177/0042098018800445>
- Van Keymeulen, V., Claessens, H. et Ligot, G. (2022). Pourquoi on se sent si bien dans la forêt? Un état de la littérature scientifique. *Forêt/Nature*, 116, 11-19. <https://hdl.handle.net/2268/290656>
- Vida, S. (2011). Chaleur accablante et santé mentale : vulnérabilité des personnes avec troubles mentaux. *Santé mentale au Québec*, 36(2), 97-121. <https://doi.org/10.7202/1008592ar>
- Whittle, R., Medd, W., Deeming, H., Kashefi, E., Mort, M., Twigger-Ross, C., Walker, G. et Watson, N. (2010). After the Rain—learning the lessons from flood recovery in Hull.
- Willett, J. (2019). Micro disasters: Expanding the social work conceptualization of disasters. *International Social Work*, 62(1), 133-145. <https://doi.org/10.1177/0020872817712565>
- Woodhall-Melnik, J. et Weissman, E. P. (2023). Living with disaster: exploring complex decisions to stay in or leave flood prone areas. *Housing Studies*, 38(5), 747-769. <https://doi.org/10.1080/02673037.2021.1900794>

ANNEXE A – CERTIFICAT D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE À JOUR



Formulaire de demande de renouvellement de l'approbation éthique

Titre du protocole : **Processus de rétablissement et attachement au lieu dans un contexte de cumul d'inondations : perspective des résident.es d'un quartier socioéconomiquement défavorisé de Gatineau**

Numéro(s) de projet : **2023-2558**

Formulaire : **F9-12893**

Identifiant Nagano : **Mémoire Ariane**

Date de dépôt initial du formulaire :
2024-01-08

Chercheur principal (au CER Éval) : **Ariane Hamel**

Date de dépôt final du formulaire : **2024-01-08**

Date d'approbation du projet par le CER : **2023-01-26**

Statut du formulaire : **Formulaire approuvé**

Suivi du BCER

1.
OBJET: RENOUELEMENT DE L'APPROBATION ÉTHIQUE

2.
Statut de la demande:
Demande approuvée
- À la suite du dépôt de votre formulaire de renouvellement, le comité d'éthique de la recherche de l'UQO constate le bon déroulement du projet et vous autorise à poursuivre vos activités de recherche pour une période d'un an.**
- Le renouvellement de votre approbation éthique est valide jusqu'au:*
2025-01-26
- RENOUELEMENT ANNUEL: Pour maintenir la validité de votre approbation éthique, vous devez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique à l'aide du formulaire F9, et ce avant la date d'échéance. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre approbation éthique.**
- MODIFICATION: Si des modifications sont apportées à votre projet de recherche, vous devez soumettre les modifications au CER, et ce, AVANT la mise en œuvre de ces modifications en complétant le formulaire F8 - Demande de modification au projet de recherche.**
- FIN DE PROJET: Vous devez remplir le formulaire F10-Rapport final afin d'informer le CER de la fin de votre projet de recherche.**

3.
La demande a été traitée par :
Caroline Tardif
date de traitement:
2024-01-09

ANNEXE B – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA RECHERCHE

*Mise en contexte : le formulaire signé par les participant.es à l'étude est celui utilisé dans le cadre d'une recherche menée par la directrice de recherche, madame Nathalie St-Amour, dans laquelle s'inscrit la recherche de l'étudiante.



Département de travail social
Case postale 1250, succursale Hall
Gatineau (Québec), J8X 3X7



McGill

Department of Geography
Burnside Hall Building, Room 705
805 Sherbrooke Street West
Montreal (Québec), H3A 0B9

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Département de travail social
555 Boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec), G7H 2B1

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT, ET LISTE DE RESSOURCES D'AIDE (À CONSULTER EN CAS DE BESOIN)

1. TITRE DU PROJET

Impacts contrastés en fonction du revenu des inondations récurrentes de 2017 et de 2019 à Gatineau : l'impact du « sentiment d'être chez soi » sur le processus de rétablissement des résidents.e.s

2. RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Chercheuse principale :	Nathalie St-Amour, professeure titulaire au département de travail social, Université du Québec en Outaouais Téléphone : 819-595-3900 poste 2255 Courriel : [REDACTED]
Co-chercheuses :	Mylène Riva, professeure agrégée au département de géographie et directrice de la Chaire de recherche du Canada en logement communauté et santé, Université McGill Téléphone : 514-398-6331 Courriel : [REDACTED]
	Danielle Maltais, professeure titulaire au Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi Téléphone : 418-545-5011 poste 5284 Courriel : [REDACTED]
Assistante de recherche :	Ariane Hamel, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec en Outaouais Téléphone : 819-595-3900 poste 3807 Courriel : [REDACTED]
Professionnelle de recherche :	Morgen Bertheussen, candidate au doctorat en géographie, Université McGill Courriel : [REDACTED]
Collaborateurs.trices :	Martin Goulet, Chef de section par intérim, Loisirs, sports et développement des communautés, Ville de Gatineau Courriel : [REDACTED]

Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).

Brigitte Massé Dassylva, agente de planification,
programmation et recherche de l'équipe en organisation
communautaire et lutte aux inégalités sociales de santé,
Centre intégré de santé et de services sociaux de
l'Outaouais (CISSO)

Courriel : [REDACTED]

Marie-Hélène Gélinas, directrice générale, Comité de vie
de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ-VG)

Téléphone : 819-893-4300

Courriel : [REDACTED]

Myriam Nadeau, Conseillère municipale lors des
inondations 2017 et 2019

Courriel : [REDACTED]

3. FINANCEMENT

Ce projet de recherche est financé dans le cadre du 4^e appel de projets du Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) (<https://riisq.ca/bourses-et-projets-finances/>).

4. PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter d'y contribuer, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et à demander au membre de l'équipe de recherche qui vous présente ce document de vous expliquer tous mots ou renseignements qui ne sont pas clairs pour vous. Après avoir pris connaissance de ces informations, vous pourrez confirmer votre souhait de participer au projet en signant ce formulaire de consentement.

5. NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Cette recherche vise trois objectifs :

- 1) Documenter les impacts psychosociaux (santé générale et mentale perçue, stress, conjugaux et familiaux), professionnels et économiques de la récurrence des épisodes d'inondations de 2017 et de 2019 tels que vécu par des résidents de deux quartiers de Gatineau avec un profil socioéconomique contrasté;
- 2) Documenter les facteurs qui ont favorisé ou entravé le rétablissement des résidents (le rôle du *sentiment de se sentir chez soi* aux échelles du domicile et de la communauté, les interventions de la Ville, les programmes gouvernementaux, autres);
- 3) Comparer les impacts vécus des inondations et les facteurs ayant favorisé ou non le rétablissement selon le contexte socioéconomique des quartiers.

Votre participation consiste à :

- 1) remplir un questionnaire sociodémographique;
- 2) prendre part à une entrevue semi-dirigée d'environ 90 minutes;
- 3) et, si vous le souhaitez, à explorer votre quartier à pied avec un membre de l'équipe de recherche.

**Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).**

Le questionnaire sociodémographique permet de brosser un portrait global des caractéristiques des participant.es à la recherche. Ces données seront recueillies par le membre de l'équipe de recherche au moment de l'entrevue. Le questionnaire ne contient aucune donnée nominative. Les données ainsi partagées seront transcrites dans un fichier électronique anonymisé à la suite de quoi le questionnaire papier sera détruit (par déchiquetage).

Quant à l'entrevue, nous vous proposons qu'elle ait lieu à votre domicile, mais elle pourra être menée à un autre endroit et au moment qui vous convient. Le lieu choisi doit cependant permettre de préserver le respect de votre vie privée et la confidentialité des informations partagées. Il doit aussi vous permettre de répondre librement aux questions et offrir un climat dans lequel vous pourrez vous concentrer sur notre entretien pendant toute la durée de la rencontre. Différentes questions vous seront posées en lien avec votre expérience des inondations de 2017 et de 2019 et au sujet des conséquences vécues lors de ces inondations. Nous nous intéresserons à votre histoire et à votre sentiment d'appartenance à l'égard de votre quartier et envers votre chez-soi. Nous aborderons aussi votre processus de rétablissement. Vous pourrez ainsi nous dire si certains facteurs ont facilité et si d'autres ont entravé ce processus (ex : le soutien reçu de votre famille, de vos amis et d'intervenants, et les actions et stratégies que vous avez mises de l'avant pour faire face aux différentes difficultés ou stress que vous avez vécus pendant et après ces inondations). Finalement, vous pourrez nous indiquer comment vous envisagez le futur après avoir vécu ces événements. Cette entrevue sera enregistrée en format audio (le son uniquement) pour permettre sa transcription intégrale. Le fichier audio sera ensuite détruit. Les informations transcrites seront conservées dans l'ordinateur de la chercheuse principale et seront uniquement accessibles aux membres de l'équipe de recherche en fonction des tâches d'analyse de chacune. Les ordinateurs de tous les membres de l'équipe qui auront accès aux données devront être munis d'un mot de passe.

Finalement, vous pourrez, au cours d'une marche, explorer votre quartier avec un membre de l'équipe de recherche. Ceci vous permettra d'identifier des lieux mentionnés lors de l'entrevue et, peut-être, de faire émerger spontanément des souvenirs à la vision de certains lieux. Comme pour l'entrevue, les échanges qui auront lieu à l'occasion de cette marche seront enregistrés en format audio (le son uniquement) pour permettre sa transcription intégrale. Le fichier audio sera ensuite détruit. Les informations transcrites seront conservées dans l'ordinateur de la chercheuse principale et seront uniquement accessibles aux membres de l'équipe de recherche en fonction des tâches d'analyse de chacune. Les ordinateurs de tous les membres de l'équipe qui auront accès aux données devront être munis d'un mot de passe. Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire d'accepter de participer à cette marche exploratoire pour contribuer à la recherche. Vous pouvez donc décider de remplir le questionnaire sociodémographique et rencontrer un membre de l'équipe de recherche pour l'entrevue sans faire la marche exploratoire. Si vous souhaitez explorer le quartier avec un membre de l'équipe, vous pourrez le faire immédiatement après l'entrevue ou à une date ultérieure.

6. CONFIDENTIALITÉ

Les données recueillies sont entièrement confidentielles.

Toutes les données recueillies (y compris les renseignements personnels et les enregistrements audio) demeureront confidentielles dans les limites prévues par la loi. Vous ne serez identifié(e) que par un numéro de code. La clé du code reliant le numéro de code au nom du (de la) participant(e) est conservée dans un fichier différent de celui sur lequel sont conservées les données collectées des participant(e)s et ces deux fichiers sont protégés par des mots de passe différents.

**Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).**

Les données de recherche seront conservées par la chercheuse responsable de ce projet sur un serveur sécurisé de l'Université du Québec en Outaouais pendant 7 ans après la fin de l'étude. Après ce temps, les fichiers électroniques contenant les données seront effacés définitivement à l'aide d'un logiciel de type *Erase*

Les informations recueillies ne seront utilisées qu'à des fins de recherche. Les données seront diffusées : a) sous forme d'articles, dans des revues scientifiques ou professionnelles ; b) à l'occasion de colloques scientifiques ou professionnels c) lors de présentations grand public et d) dans les journaux ou médias numériques. Si vos propos sont rapportés, votre nom sera remplacé par un pseudonyme. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera diffusée.

À des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO et ce, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.

7. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Sans vous apporter de bénéfices personnels directs, les résultats de la recherche permettront de faire avancer les connaissances sur l'expérience des personnes ayant vécu un cumul de catastrophes au Québec, dont des inondations. Ces connaissances sont très limitées à l'heure actuelle. Votre participation vous permettra également de faire un bilan de l'expérience que vous avez vécue jusqu'à ce jour et être une opportunité de résilience et de croissance personnelle par la verbalisation de votre vécu. Elle peut cependant faire émerger des souvenirs désagréables et être émotivement difficile. Il est donc possible que votre participation à l'entrevue et à la marche exploratoire soit associée à un risque psychologique supérieur à minimal. Sachez qu'un soutien immédiat vous sera offert par la chercheuse ou l'étudiante sous forme d'écoute, d'empathie et de respect. Vous avez le droit de demander une pause si vous en ressentez le besoin ou, si vous le désirez, de mettre fin à l'entrevue ou à la marche à tout moment. De plus, un rappel des ressources d'aide disponibles sont indiquées à la dernière page du formulaire de consentement. Notez également que la participation à la rencontre (d'une durée d'environ 90 minutes) et à la marche exploratoire peuvent vous causer une certaine fatigue. Aucun autre préjudice n'est appréhendé.

8. DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer sans donner de raison, et ce, sans qu'il y ait de préjudices pour vous. Vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions posées par l'intervieweur que ce soit au moment de l'entrevue, lors de la marche exploratoire ou lorsque vous remplirez le questionnaire sociodémographique. Vous pouvez de plus choisir de mettre fin à l'entrevue, à la marche et même de vous retirer de cette étude à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raison. Vous n'aurez alors qu'à indiquer votre décision à la chercheuse principale ou à l'une des membres de l'équipe de recherche.

Il est cependant important de comprendre qu'à partir du moment où le questionnaire socio-démographique sera rempli, que l'entrevue sera retranscrite sous forme de verbatim anonyme et que la clé de codes sera détruite, il nous sera impossible de retracer vos données et donc de les retirer.

Finalement, la chercheuse responsable de l'étude, l'organisme subventionnaire et le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) peuvent mettre fin à votre participation, sans votre consentement, si de nouvelles découvertes ou informations indiquent que votre participation au projet n'est plus dans votre intérêt, si vous ne respectez pas les consignes du projet de recherche ou s'il existe des raisons administratives d'abandonner le projet.

**Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).**

9. INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Les participants recevront une compensation financière de 40\$ pour leur participation à l'entrevue. Une carte-cadeau de 20\$ sera offerte aux participants qui choisissent de faire la marche exploratoire.

10. RETOUR DES CONCLUSIONS

Outre les moyens de diffusion mentionnés au point 3, une fiche vulgarisée pourra vous être communiquée à la fin de la recherche afin de vous informer de ses faits saillants et de ses conclusions si vous y consentez.

11. PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet, vous pouvez communiquer avec la chercheuse principale du projet, Nathalie St-Amour ou encore avec Ariane Hamel dont les coordonnées apparaissent en première page du présent document. Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, Monsieur André Durivage, par téléphone : 819-595-3900 poste 1781, ou par courriel : [REDACTED]

12. CONSENTEMENT

Votre signature atteste que vous comprenez clairement les renseignements concernant votre participation à cette recherche et que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants. En conséquence, vous ne devez jamais hésiter à demander, en cours d'étude, des éclaircissements ou de nouveaux renseignements. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de cette recherche sans préjudice.

1. Je consens à remplir le questionnaire sociodémographique et à ce que les données récoltées dans ce questionnaire soient utilisées par l'équipe de recherche.

Signature : _____

2. Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée sur support audio. Une fois l'entrevue retranscrite, le fichier de l'enregistrement sera effacé.

Signature : _____

3. Je consens à la marche exploratoire et à son enregistrement sur un support audio suivant l'entrevue avec un membre de l'équipe de recherche. Je comprends que l'équipe de recherche n'est pas tenue responsable des accidents qui pourraient s'y produire.

Signature : _____

**Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).**

4. Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature, signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature : _____ Date : _____
Prénom: _____ Nom : _____

5. Désirez-vous obtenir un résumé des résultats de cette recherche? Oui Non

Si oui, veuillez nous indiquer la procédure qui vous convient le mieux (courrier ou courriel), ainsi que les renseignements nécessaires : _____

6. Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de la recherche au participant.

Signature (équipe de recherche) : _____ Date : _____
Prénom: _____ Nom : _____

LISTE DES RESSOURCES D'AIDE

Centres d'écoute téléphoniques

Services anonymes, confidentiels et gratuits d'écoute, de soutien et de références, offerts par des bénévoles aux personnes qui ont besoin d'une oreille attentive et chaleureuse.

Outaouais (Tél-Aide Outaouais) : **819-775-3223** (Gatineau); **1-800-567-9699** (sans frais)

Clavardage pour les adultes (Association des Centres d'écoute téléphonique du Québec) :
(lundi-jeudi, 18 à 22h): Visiter le <http://www.acetdq.org>

Info-Social (811)

Service de consultation (conseils et références), gratuit et confidentiel, en français ou anglais
(24h/24, 7 jrs/7)

Téléphone : **811**

Ligne québécoise de prévention du suicide

Service confidentiel et gratuit.

Téléphone : **1-866-APPELLE (1-866-277-2553)**

Cette étude a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.
(numéro de projet : 2023-2558).

ANNEXE C – ARBRE DE CODIFICATION

1. Vécu des inondations

- a. Inondations 2017 (mesures protection, réactions, réparations post-inondations, rôles dans le couple)
- b. Inondations 2019 (mesures protection, réactions, réparations post-inondations, rôles dans le couple)
- c. Inondations 2023 (mesures protection, réactions, réparations post-inondations, rôles dans le couple)

2. Conséquences des inondations

- Contient des sous-codes selon les types de conséquence : physiques, mentales, matérielles, emploi, financières, vie conjugale et familiale, relocalisation, habitudes de vie, vols et sécurité, sur l'entourage, positives.

3. Facteurs de rétablissement

- a. Facteurs bénéfiques au rétablissement : traits personnels, connaissances personnelles, avoir de l'argent, apprentissage des inondations de 2017, soutien social, repartir à neuf, avoir un lieu de repos, avoir surmonté d'autres événements
- b. Facteurs nuisibles au rétablissement : délais travaux et avec le MSP¹², bureaucratie compliquée, manque de soutien social, départ voisins et lieux vidés, vivre d'autres adversités parallèlement, être âgée ou en situation socioéconomiquement vulnérable
- c. Prochaines inondations (peur ou non)

4. Attachement au domicile

- a. identité au lieu
 - i. Nouvelle demeure
 - ii. Relation modifiée inondations
- b. Dépendance au lieu
- c. Historique et raison d'achat
- d. Achat en zone inondable connu ou non
- e. Raison pour demeurer, vendre ou quitter
 - i. Difficultés revente

5. Attachement communautaire

- a. Famille-amis proche dans le quartier
- b. Voisinage
- c. Perception sur le quartier « plus large »
- d. Implication communautaire
- e. Vision sur l'aménagement terrains vacants/futur du quartier

6. Attachement à l'environnement

- a. Revenir sur les lieux

7. Perception liens entre rétablissement et l'attachement

8. Relation avec les acteurs

- a. Améliorations entre inondations
- b. Assurances
- c. Médias

¹² Ministère de la Sécurité publique

- d. Municipal (les interventions durant et après les inondations, références à Myriam Nadeau)
- e. Provincial
 - i. Programme d'indemnisation
 - ii. Complexité paperasse
- f. Psychosocial

9. Recommendations

- a. Pour les sinistrés et leurs proches
- b. Pour les acteurs
 - i. Psychosocial

10. Autres

- a. Cause des inondations
- b. Raisons pour participer à la recherche